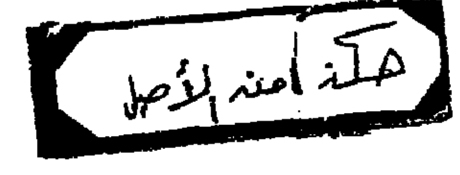


Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15662 – 7 F

DIMANCHE 4 - LUNDI 5 JUIN 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Des peintures rupestres vieilles de 30 000 ans

L'analyse des œuvres découvertes dans la grotte Chauvet, en Ardèche, montre qu'elles sont les plus anciennes du monde connues à ce jour. p. 22

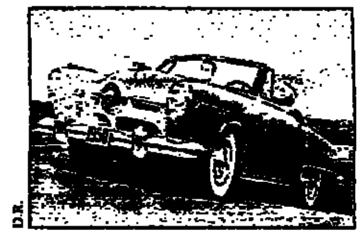
Jacques Chirac réaffirme la priorité de l'emploi

Consacrant son premier déplacement en province à la Corrèze, le président de la République y a retrouvé les accents de sa campagne, soulignant que l'emploi est la priorité de l'action gouvernementale. p. 7

L'enseignement catholique veut se faire entendre

L'Unapel se réunit à Strasbourg du 3 au 5 juin. Les parents d'élèves du privé entendent profiter de l'élection de M. Chirac pour faire aboutir certaines de leurs revendications. p. 8

Les souvenirs du designer Raymond Loewy



D.R.

Une partie des archives personnelles de Raymond Loewy sera mise en vente à Houdan (Yvelines). Créateur de nombreux objets mythiques, cet Américain d'origine française avait fait de la beauté un argument commercial. p. 18

Quand la Hongrie perdit les deux tiers de son territoire

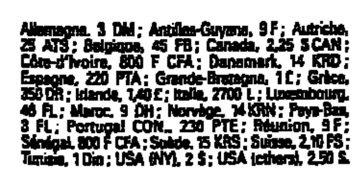
Il y a soixante-quinze ans, le traité du 4 juin 1920 privait les Magyars de la plus grande partie de leur territoire historique. Trois millions et demi de Hongrois d'origine furent exclus des nouvelles frontières. p. 10

Jacques Toubon au « Grand Jury »

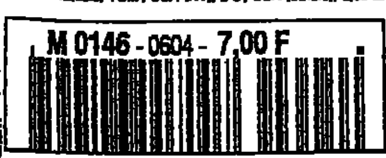
Jacques Toubon, ministre de la justice, est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 4 juin à partir de 18 h 30. « Le grand jury RTL-*Le Monde* » est aussi télévisé en direct sur la chaîne câblée RTL 9.

Les éditoriaux du « Monde »

L'après-Tiananmen ; La stratégie du FN. p. 12



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

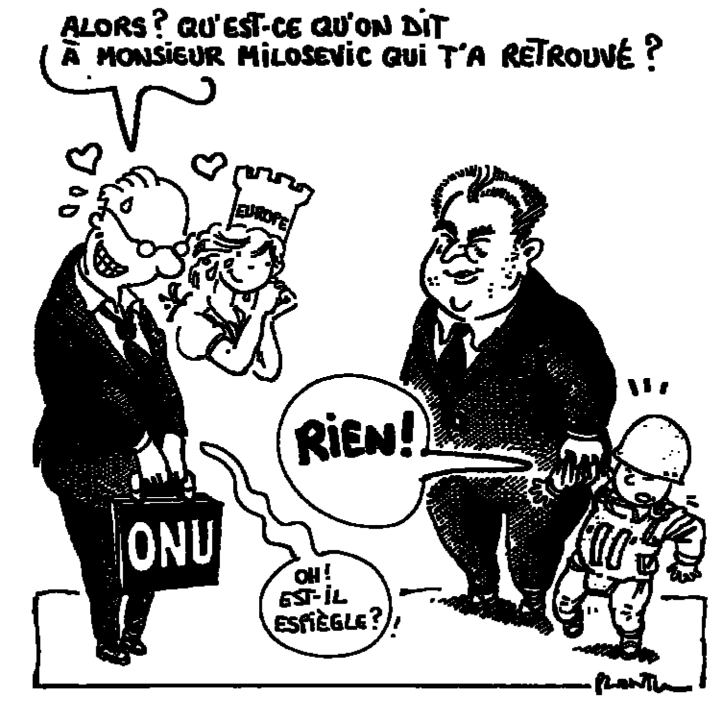


M 0146 - 0604 - 7,00 F

Les Serbes alternent menaces et concessions pour éviter le renforcement de la Forpronu

La libération de cent vingt « casques bleus » est un signal adressé aux Occidentaux

LA CRISE des otages de Bosnie est entrée dans une deuxième phase : les milices sécessionnistes serbes, après avoir libéré, vendredi 2 juin, 120 de leurs prisonniers, pourraient vouloir négocier l'élargissement des quelque 250 « casques bleus » qu'elles retiennent encore, contre l'arrêt du renforcement de la Forpronu que les Occidentaux devaient envisager, samedi 3 juin, à Paris. Alors que quatorze ministres de la défense et leurs chefs d'état-major devaient se réunir au Centre des conférences de l'avenue Kléber pour mettre sur pied une force de réaction rapide, destinée à épauler la Forpronu en cas de besoin, les Serbes de Bosnie ont adressé des signaux contradictoires aux Occidentaux. D'un côté, ils ont libéré 120 otages, dont 63 Français ; de l'autre, ils ont abattu un F-16 américain, fait prisonnier son pilote et appréhendé de nouveaux membres du personnel de l'ONU en Bosnie (16 Français, 3 Ukrainiens et une trentaine de Canadiens).



Le fait que la libération d'un premier groupe d'otages soit intervenue quelques heures avant la réunion de Paris n'est sans doute pas fortuit. Pour les Serbes de Bosnie, il s'agirait d'adresser le message suivant aux Occidentaux : l'élargissement des autres otages pourra dépendre du ton de la réunion de Paris et des décisions qu'adopteront les ministres de la défense. En d'autres termes, les milices – et le président de la République de Serbie, Slobodan Milosevic – craindraient le renforcement de la Forpronu envisagé par la France et la Grande-Bretagne ; les autres « casques bleus », encore détenus, serviraient de monnaie d'échange, pour éviter que la présence militaire des Occidentaux en Bosnie ne soit par trop musclée.

A Paris, le ton restait ferme : « *Nous attendons maintenant la libération sans délai de l'ensemble des otages* », disait-on, au Quai d'Orsay. La libération de certains des otages, voire de leur totalité, ne change rien au fait que la situation qui prévalait avant la crise était déjà intenable pour la Forpronu. Le renforcement du dispositif des Nations unies en Bosnie demeure donc à l'ordre du jour, ce qui passe par la modification de son mandat et par la constitution de la force de réaction rapide.

A Belgrade, on s'est efforcé de souligner le rôle qu'aurait joué M. Milosevic en faisant pression sur les Serbes de Bosnie pour qu'ils fassent « *un geste* ». Le président de la République de Serbie aurait personnellement informé Jacques Chirac de la libération des 120 « casques bleus », parmi lesquels figureraient, outre les 63 Français, des Britanniques, des Canadiens et des Suédois.

Lire page 2

Le juge Halphen a mis en examen deux dirigeants de l'Office HLM de Paris

LES DEUX AFFAIRES judiciaires touchant la gestion des logements sociaux de la ville de Paris ont connu de nouveaux rebondissements. D'une part, dans l'affaire des HLM de Paris, le juge Eric Halphen a, mercredi 31 mai, mis en examen pour « *trafic d'influence* » deux dirigeants de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de la ville de Paris. Il s'agirait de l'actuel sous-directeur chargé de la gestion du patrimoine de l'OPAC, Jean-Louis Grapin, et de Michel Clisson, sous-directeur chargé de l'environnement. D'autre part, l'affaire du pot-de-vin perçu par un militant RPR, en contrepartie de l'attribution accélérée d'un logement à un journaliste d'*InfoMatin*, est entrée, vendredi 2 juin, dans sa phase judiciaire. Les deux juges d'instruction parisiens désignés pour instruire ce dossier, Françoise Desset et Guy Ripoll, ont mis en examen pour trafic d'influence quatre personnes, parmi lesquelles Henri Pozza, maire-adjoint (RPR) du douzième arrondissement, et Patrice Cayeux, le militant qui a reconnu avoir perçu une enveloppe de 30 000 francs. Ce dernier, ainsi que l'un de ses amis qui aurait servi d'intermédiaire, ont été placés en détention provisoire. Les deux juges vont maintenant tenter de savoir si le mécanisme mis en place dans le douzième arrondissement participait d'un système organisé de corruption.

Lire page 8

Le président Eltsine et la pomme de terre

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Si les pénuries et les files d'attente devant les magasins ne sont plus aujourd'hui le lot de la ménagère russe, l'abondance de produits alimentaires variés, mais le plus souvent importés, pose de nouveaux problèmes. « *C'est un interprète qu'il me faut lorsque je fais les courses* », déplore Macha, soixante ans, songeuse devant un pot de miel canadien qu'elle avait pris pour de la mayonnaise. En effet, hormis l'apparition récente des soupes Knorr libellées en cyrillique, la plupart des produits des *gastronom* (magasins d'alimentation) sont étiquetés en langue étrangère.

Il n'en fallait pas plus pour que Boris Eltsine, lors d'une récente escapade à la campagne, se fasse le porte-parole, faussement indigné, des babouchkas désorientées. « *Ça ne peut pas durer*, a-t-il tempêté. *80 % des produits de consommation vendus à Moscou sont importés, quand nos fermiers ne peuvent plus écouler leur production.* » Vantant la bonne qualité de la pomme de terre locale, le chef de l'Etat a déploré « *le goût de plastique* » de la tubercule étrangère, « *si dure* » qu'il faut « *un dentier neuf pour pouvoir la mâcher* ». « *Nos produits agricoles ont bien meilleur goût. Ils contiennent moins de nitrate et presque pas d'additifs* », a renchéri le président, tout en promettant « *une diminution* » des importations de ces produits – sans plus de précisions. D'ailleurs, une augmentation des taxes sur les produits importés devrait entrer en vigueur dès le 1er juillet, les mettant définitivement hors d'atteinte de la bourse du consommateur moyen.

Les produits russes sont-ils, pour autant, en mesure de prendre la relève ? A en juger par les quelques bouteilles de « *kéfir* » (yaourt liquide) et les conserves de poisson qui, sans date limite de vente, se battent en duel dans les magasins, la bataille est loin d'être gagnée.

En jouant sur la fibre sensible des agriculteurs, Boris Eltsine cherchait sans doute à les préparer au pire. La mauvaise nouvelle est effectivement arrivée, vendredi 2 juin, lorsque le ministre de l'agriculture a annoncé la fin des subventions de l'Etat pour ce secteur, lanterne rouge de l'économie russe d'hier et d'aujourd'hui. Les kolkhozes, rebaptisés « *sociétés par actions* » depuis l'ère des réformes, devront désormais s'adresser aux banques commerciales.

Or ces fermes d'Etat ne sont pas rentables, le matériel est souvent obsolète et les bras manquent même pour le ramassage de la récolte, auquel les appelés du contingent sont régulièrement conviés. Quant au sort des fermiers indépendants, dont le nombre ne dépasse pas les dix mille, il n'est guère plus encourageant. Grevés d'impôts, honnis des potentats locaux, proies de l'administration toute-puissante, nombre d'entre eux rendent leurs tabliers et se font « *tchelnoki* », ces Russes spécialisés dans la revente de biens importés, acquis à Istanbul ou Dubaï puis revendus sur les marchés « sauvages » de la capitale.

N'en déplaise au patriotisme alimentaire de Boris Eltsine, il n'est donc pas étonnant que la production agricole soit en chute libre depuis cinq ans. A tel point que le porte-parole du FSB (ex-KGB) a renoué avec d'anciennes traditions en affirmant que les chiffres de la récolte 1995 seront tout bonnement... tenus secrets !

Marie Jégo

L'insaisissable « communauté internationale »

QUI DÉCIDE de ce qu'il faut faire en Bosnie ? Jacques Chirac et John Major, qui appellent à la fermeté ? L'Union européenne, l'OTAN, le « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie, qui font de même ? Les quinze ministres de la défense, réunis samedi 3 juin à Paris ? Le Conseil de sécurité de l'ONU, en dernière instance ?

L'une des raisons qui rendent difficile à déchiffrer le traitement de la crise bosniaque dans sa phase actuelle est la multiplicité des instances qui prennent la parole, soit pour dire la même chose, soit pour se renvoyer la balle mutuellement, moyennant un tour de passe-passe qui ressemble au syndrome du dédoublement de la personnalité.

Compte tenu, par exemple, que la Chine fait le mort à l'ONU, qu'est-ce qui peut bien distinguer le Conseil de sécurité des Nations unies du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie, qui rassemble les quatre autres membres permanents (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne) et l'Allemagne ? L'ONU, qui est-ce sinon d'abord ceux-là ?

Depuis le début des conflits dans l'ex-Yougoslavie, le va-et-vient entre les grandes puissances et l'insaisissable « communauté internationale », que l'ONU est supposée incarner, a discrédité les unes et l'autre. Pendant deux ans, il a effectivement servi à diluer les responsabilités. Au début de la guerre en Bosnie surtout, c'est-à-dire à une époque où les Occidentaux avaient les mains plus libres parce que ce conflit n'intéressait pas encore la Russie, il leur a permis de masquer, derrière l'impuissance alléguée de la « communauté internationale », ce qui n'était en fait que la résultante de leur propre manque de volonté.

Cependant, contrairement à l'impression qu'ont produite les multiples réunions internationales de ces derniers jours, c'est peut-être cela qui est en train de changer à la faveur de la crise actuelle, plus sûrement encore qu'en d'autres épisodes précédents, tel l'ultimatum lancé par l'OTAN aux Serbes, en février 1994, à Sarajevo. Deux pays – la France et la Grande-Bretagne – ont, en effet, décidé de desserrer le carcan dans lequel ils s'étaient volontairement enfermés, en changeant les règles qui présidaient jusque-là à l'intervention en Bosnie.

L'exercice a certes ses limites : la Forpronu existe, la raison commande de la maintenir pour l'instant en Bosnie et il n'est, par conséquent, pas question de torpiller le système « onusien » dont elle est issue. Aucune puissance ne peut, au demeurant, prétendre agir seule sur ce terrain, ni ne veut se passer de la caution des Nations unies, ce qui serait prendre un risque trop important avec la Russie.

Toute décision continuera donc de passer par le Conseil de sécurité, avec les prudences que cela implique. Mais ce dont les Occidentaux cherchent à se libérer, c'est de cette culture « onusienne » dite du « maintien de la paix », qui a dépassé, ces dix derniers jours, les limites de l'absurde, avec ce que les « casques bleus » endurent des Serbes de Bosnie.

Tel est le sens du coup de colère de Jacques Chirac, la semaine dernière. Tel est le sens du « renforcement » de la Forpronu réclamé par les Occidentaux et de la force d'action rapide multinationale, échappant aux lenteurs bureaucratiques des prises de décision de l'ONU, qu'ils veulent mettre à sa disposition. De précédentes initiatives (notamment la mission confiée aux « casques bleus » en 1993 de protéger les « zones de sécurité », y compris en recourant à l'aviation de l'OTAN) allaient déjà dans la même direction et les efforts actuels seraient vains s'ils n'avaient pas pour but de leur redonner vie.

Mais la force d'action rapide, si elle voit le jour, pour permettre à ces missions de s'exercer pleinement, sera une nouvelle démonstration (après bien d'autres, en Bosnie et ailleurs) que l'ONU, en tant que telle, n'est pas en mesure d'utiliser le fameux chapitre 7 de sa Charte autorisant le recours à la force et que ce dernier ne sert qu'à légitimer des interventions conduites par les seules grandes puissances occidentales. Une nouvelle démonstration, en somme, que la « communauté internationale » n'existe pas et que, même si l'on croit devoir en entretenir la fiction, il ne sert à rien de chercher à s'abriter derrière elle.

Claire Tréan

Les New-Yorkais redécouvrent « West Side Story »



JEROME ROBBINS

LA MAGIE de *West Side Story* fonctionne toujours. Les New-Yorkais se sont arraché les places au Lincoln Center où le New York City Ballet de Jerome Robbins reprend, pour la première fois depuis sa création en 1957, la version intégrale des danses de la célèbre comédie musicale. Ovations debout, prolongation du spectacle... C'est un nouveau triomphe pour Jerome Robbins, à qui l'on doit la chorégraphie de l'œuvre de Leonard Bernstein et son adaptation pour le cinéma, qu'il réalisa, avec Robert Wise, en 1960.

Robbins fêtera, le 11 octobre, ses soixante-dix-sept ans. Né de parents juifs émigrés, il signe en 1944, déjà sur une musique de Bernstein, sa première chorégraphie, *Fancy Free*, qui lui ouvre l'accès à Broadway. Mais c'est avec George Balanchine qu'il veut collaborer et entre, en 1948, au célèbre New York City Ballet. Quand « Mister B. » meurt en 1983, Robbins prend la direction du NYCB, qu'il quitte en 1992. Il vient de faire mentir son maître, selon lequel les danseurs du NYCB n'étaient « *pas assez bagarreurs* » pour danser *West Side Story*.

Lire page 19

EX-YOUGOSLAVIE Les Serbes de Bosnie ont multiplié les signaux contradictoires, vendredi 2 juin, en libérant cent vingt « casques bleus » peu après avoir abattu un chasseur américain. Quelques heures plus tard, ils procédaient à de nouvelles arrestations de soldats de l'ONU. ● LES ÉTATS-UNIS ont exprimé des réserves sur les options proposées par le secrétaire général de l'ONU pour renforcer la Forpronu. M. Boutros-Ghali a annoncé l'envoi d'un de ses conseillers en « *mission urgente* » dans l'ex-Yougoslavie, et a souhaité que la force de réaction rapide projetée par la France et la Grande-Bretagne soit constituée sous l'égide de l'ONU. ● A PARIS, quatorze ministres de la défense et leurs chefs d'état-major, appartenant à l'OTAN et à l'Union européenne, devaient participer samedi à une réunion consacrée à la mise en place de cette unité.

Les Serbes de Bosnie soufflent le chaud et le froid

La libération de cent vingt « casques bleus » a coïncidé avec la destruction d'un avion américain et une nouvelle prise d'otages de soldats de l'ONU. A l'invitation de la France, l'OTAN et l'Union européenne vont tenter d'organiser le renforcement de leur présence militaire

LES SERBES DE BOSNIE ont fait preuve, en cette fin de semaine, à la fois de modération et de durcissement. Après avoir abattu un chasseur américain F-16 au dessus de la Bosnie et capturé son pilote, ils ont procédé, vendredi 2 juin, à la libération de 120 « casques bleus » parmi les quelque 400 soldats et observateurs qu'ils retiennent en otage. Et une trentaine de Canadiens et seize Français ont, le même jour, été placés « *sous la surveillance* » de la police militaire serbe bosniaque. Radovan Karadzic, le chef des milices sécessionnistes, a fait savoir qu'il attendait un « *signe de bonne volonté* » de la communauté internationale avant de libérer d'autres otages, et a souligné qu'il ne pouvait « *dire comment se déclenchera la dynamique de la libération* ».

C'est la présidence serbe qui a annoncé, dans la soirée de vendredi, la remise en liberté d'« *un premier contingent* » de « casques bleus ». La télévision serbe bosniaque a diffusé les images des soldats de l'ONU regroupés à la frontière serbe de Mali Zvornik. Ils ont été accueillis par Aleksa Buha, ministre des affaires étrangères des Serbes de Bosnie, avant d'être pris en charge par Jovica Stanisic, chef de la sécurité d'Etat de la République de Serbie et envoyé spécial du président Slobodan Milosevic. Les « casques bleus » devaient être rapatriés par avion sur Zagreb dans la journée de samedi.

A L'« APPEL » DE M. MILOSEVIC

D'après un communiqué officiel publié à Belgrade, c'est à la demande expresse du président Milosevic que les Serbes de Pale (le fief des milices) ont remis leurs otages aux autorités de la République de Serbie : « *Les dirigeants de la République serbe* [de Bosnie] *ont accepté l'appel du président Milosevic en faveur d'une libération du personnel des Nations unies, pour démontrer qu'ils étaient prêts à faire un pas en direction d'un règlement de la crise.* »

Quelques heures après cette annonce, les forces serbes de Bosnie n'en ont pas moins pris une trentaine de « casques bleus » canadiens dans différents postes d'observation, qu'ils ont placés sous surveillance au commissariat de police d'Ilijas, a indiqué le lieutenant-colonel Gary Coward, porte-parole de l'ONU.

Dans des conditions similaires, trois Ukrainiens ont été détenus à Gorazde, et seize « casques bleus » français du poste de Bare, près de Sarajevo, ont été conduits à Blazuj.

POLÉMIQUE ONU-CICR

La police militaire serbe bosniaque, accompagnée d'observateurs militaires détenus, a fait sortir les « casques bleus » français encerclés en leur annonçant une « *attaque bosniaque* » imminente, selon la Forpronu. Deux sous-officiers sont restés à leur poste pour garder les véhicules blindés et leur armement collectif. Une polémique s'est ouverte, à ce sujet, entre l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), lequel estimerait que les « casques bleus » ne sont pas des otages car l'ONU serait devenue « *partie au conflit* ».

A Belgrade, la Yougoslavie a proposé, vendredi, un cessez-le-feu d'un mois en Bosnie de manière à faire retomber la tension consécutive à la crise des otages. « *Il faut de toute urgence exercer des pressions sur toutes les parties en Bosnie pour faire taire les armes pendant au moins un mois* », a déclaré le vice-ministre des affaires étrangères Zivadin Jovanovic. Il s'est refusé à toute indication sur le déroulement des discussions menées entre le président Milosevic et l'émissaire américain Robert Frasure, en précisant toutefois que les conditions d'une reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine par Belgrade n'étaient pas encore réunies : « *Nous voudrions voir les conditions réunies pour une reconnaissance, à savoir la paix, un consensus sur les arrangements constitutionnels du futur Etat bosniaque, et sa délimitation territoriale* », a déclaré M. Jovanovic.

Le Conseil de sécurité de l'ONU, « *consterné* » par la destruction du chasseur américain, a exigé une nouvelle fois « *la libération inconditionnelle de tous les otages* » encore détenus par les Serbes.

Le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, a décidé d'envoyer un de ses conseillers en « *mission urgente* » dans l'ex-Yougoslavie. Le diplomate indien Chinmaya Gharekhan devra tenter d'accélérer la libération du personnel de l'ONU et tenir compte, selon M. Boutros-Ghali, « *de la nécessité pressante de rétablir la liberté de mouvement de la Forpronu, d'arrêter les combats dans et autour de Sarajevo, ainsi que dans les autres zones de sécurité, et de permettre la reprise de la fourniture de services* » à la capitale bosniaque.

ENTRETIEN CHIRAC-CLINTON

Interrogé sur la force de réaction rapide que la France et la Grande-Bretagne devaient tenter de mettre sur pied ce samedi à Paris avec douze autres pays occidentaux, le secrétaire général a estimé qu'un tel dispositif ne pouvait que faire partie de l'ONU, « *parce que nous ne pouvons nous permettre d'avoir deux commandements* ».

Le président Bill Clinton a autorisé les Etats-Unis à offrir du matériel et un soutien logistique, mais pas de troupes à cette force alliée de réaction rapide en Bosnie. M. Clinton a reçu le secrétaire à la défense, William Perry, et le chef d'état-major interarmes, le général John Shalikashvili, avant leur départ pour Paris où ils devaient participer à la réunion organisée par la France.

Les présidents américain et français ont eu à ce sujet, vendredi, un nouvel entretien téléphonique. Selon le communiqué de l'Elysée, Jacques Chirac a souligné « *les efforts en cours de la France et d'autres pays concernés, dont la Grande-Bretagne, afin de mettre en œuvre les décisions prises concernant le renforcement de la Forpronu, et en particulier la constitution d'une brigade de réaction rapide multinationale* ». Le président français a également souhaité « *la nécessité d'une relance diplomatique forte* », et Bill Clinton a « *marqué son accord sur ces points* ».



Un revers de plus pour la position de Washington

WASHINGTON
de notre correspondant

La destruction d'un avion F-16 américain, vendredi 2 juin, au-dessus de la Bosnie, est un revers de plus pour la politique bosniaque de l'administration Clinton, soucieuse de limiter au maximum l'implication de soldats américains dans le conflit de l'ex-Yougoslavie. D'autres avions de l'OTAN ont été pris pour cible dans le passé, et abattus, mais c'est la première fois qu'un avion américain est atteint. L'appareil a, apparemment, été touché par un missile Sam-6 tiré par les batteries serbes situées près de la ville de Banja-Luka, au nord-ouest de la Bosnie. L'avion effectuait une « *mission de routine* » dans le cadre de l'opération « Interdiction de survol » (« *Deny Flights* ») de l'OTAN, mise en place en avril 1993.

Il est probable que certains congressistes vont exiger une réponse, voire une riposte américaine, et que l'incident va renforcer le camp des partisans d'une levée unilatérale de l'embargo sur les armes à destination des musulmans bosniaques. La Maison Blanche s'est montrée prudente, le président Clinton soulignant que la politique américaine à l'égard de la Bosnie « *reste en vigueur* », ce qui signifie que Washington a l'intention de continuer à « *participer avec l'OTAN à la mise en application* » des résolutions des Nations unies. Le porte-parole de la présidence a stigmatisé le comportement « *irresponsable* » des Serbes bosniaques, qui « *se transforment en proscrits et en parias internationaux* ».

Pour Bill Clinton, qui affronte une levée de boucliers au Congrès depuis qu'il a envisagé l'envoi de troupes terrestres en Bosnie afin d'aider au redéploiement des « casques bleus », cet événement tombe mal. Soucieux d'atténuer l'impact politique de ce qui a été perçu comme une nette inflexion de la politique des Etats-Unis, le président a souligné qu'une éventuelle intervention des forces américaines serait « *strictement limitée* » quant à sa durée et son ampleur. Qu'ils soient républicains ou démocrates, la plupart des membres du Congrès sont hostiles à l'envoi de troupes terrestres, sauf dans le cas où il s'agirait de permettre une évacuation générale du dispositif de la Forpronu.

Laurent Zecchini

Quatorze ministres de la défense se réunissent à Paris pour muscler la Forpronu

Les missions et la composition de la force de réaction rapide en projet restent floues

LE MINISTRE français de la défense, Charles Millon, devait réunir, samedi après-midi 3 juin, à Paris, ses homologues, accompagnés de leurs chefs d'état-major, de treize pays membres de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne (Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume uni, Suède et Turquie) pour examiner les mesures nécessaires au renfort de la Forpronu et les nouvelles actions censées lui permettre de remplir son mandat. D'autres pays de la Forpronu, comme la Russie, l'Ukraine, l'Egypte, la Jordanie, le Pakistan ou la Malaisie, n'ont pas été conviés.

Le principe de cette rencontre avait été annoncé, en milieu de semaine, par Alain Juppé, premier ministre, à l'Assemblée nationale. La réunion a été précédée, vendredi après-midi 2 juin, par des travaux préparatoires, réunissant des représentants d'état-major et des experts. Parmi les sujets évoqués devait figurer, notamment, la création éventuelle d'une force de réaction rapide – une brigade multinationale de quelque 4 000 hommes – proposée par la France (*Le Monde* du 1er juin). Cette force mobile et plus lourdement équipée (en pièces d'artillerie, blindés et hélicoptères) que ne le sont actuellement les « casques bleus » est, pour l'essentiel, vouée à soutenir la Forpronu, en intervenant contre des prises d'otages ou en facilitant la liberté de circulation des convois.

Au départ, le projet français est de bâtir un dispositif placé sous le drapeau de l'ONU sans, pour autant, porter le béret bleu, pour manifester la volonté des pays participants de réagir de façon autonome si le besoin s'en faisait sentir. De cette façon, la brigade disposerait de son propre « patron » – un officier général dont la nationalité n'a pas encore été choisie – et d'un état-major spécifique. Elle serait, par délégation du commandement de la Forpronu à Zagreb, sous le contrôle opérationnel local du général Ruppert Smith, le Britannique qui est à la tête des forces de l'ONU en Bosnie. Ce statut, s'il est retenu, rappelle celui qui fut adopté pour le premier contingent français de 1 300 hommes à Bihac, en octobre 1992.

L'idée est de faire savoir, par le biais de cette force, aux différentes factions en ex-Yougoslavie que, si force de la paix il y a, il n'est pas question que les « casques bleus » puissent être impunément attaqués. Il n'est pas assuré néanmoins que les milices, qui feront face à un tel dispositif, sachent – ou veuillent – faire la différence entre les « casques bleus » et leurs « protecteurs » sous leur béret national.

Cette brigade devrait être créée le plus rapidement possible. D'ores et déjà, la Grande-Bretagne pourrait y détacher les quelque 1 200 hommes qu'elle est en passe de cantonner en Bosnie dans le cadre des renforts en cours d'acheminement, l'armée britannique ayant mis, d'autre part, 5 000 hommes en alerte sur son propre territoire. La France pourrait envoyer entre 1 500 et 2 000 hommes, qui sont, pour l'instant, stationnés sur son sol, mais elle pourrait y intégrer tout ou partie des 800 commandos déjà embarqués sur son porte-avions *Foch* en Adriatique. Le Royaume-Uni et la France attendent que d'autres Etats européens s'associent au projet, à commencer par les Pays-Bas (avec 200 à 300 hommes). Mais on reconnaît, dans les états-majors français, que, si une majorité de pays soutiennent ce plan d'une force dite de théâtre, peu paraissent en situation d'y participer activement. Les Etats-Unis, en particulier, se font tirer l'oreille et se déclarent davantage prêts à fournir des matériels et la logistique qu'à déployer certains de leurs hommes sur place en Bosnie.

Les Américains sont indirectement présents dans la région, avec leur porte-avions *Theodore-Roosevelt* et des navires amphibies, à bord desquels ont embarqué quelque 2 000 marines pour des missions encore floues.

D'autres sujets devraient être à l'ordre du jour de la réunion de Paris. La France, puissance invitante, compte poser, par exemple, le problème du désenclavement de Sarajevo – dont la piste demeure fermée – ainsi que celui du ravitaillement de la capitale et d'autres zones bosniaques par la route, l'héliportage ou l'aérolargage. L'idée, qui a été maintes fois exprimée déjà, d'ouvrir des « *corridors humanitaires* » réapparaît, comme l'ouverture de l'axe Sarajevo-Kiseljac en direction de la côte croate.

Jacques Isnard

L'ancien chef de la Forpronu à Zagreb dénonce l'« absurdité » du dispositif ONU-OTAN

Dans le mensuel *Terre Magazine*, rédigé par l'état-major de l'armée de terre, le général d'armée Bertrand de Lapresle, qui fut le chef de la Forpronu à Zagreb durant une année et qui est devenu en mars inspecteur général des armées françaises, tire les deux enseignements majeurs de son commandement. D'abord, « *l'absurdité de l'équation : casques bleus ONU + appui aérien OTAN = capacité d'imposer durablement une solution de force* ». Ensuite, « *l'impossibilité de passer en douceur d'une posture de maintien de la paix à une posture d'imposition de la paix* ». Le général de Lapresle distingue deux enjeux principaux. Le premier « *vise à circonscrire le conflit, qui se situe à quelques centaines de kilomètres de notre espace national, pour éviter qu'il n'embrase par effet de contagion les Balkans et au-delà* ». Le second est de nature humanitaire puisque, sans l'aide de la Forpronu, « *un désastre se serait inévitablement produit, qui se serait ajouté aux drames humains de la guerre civile et du nettoyage ethnique* ».

L'Allemagne pourrait s'associer au redéploiement des troupes

BONN
de notre correspondant

Depuis quelques jours, les dirigeants allemands n'excluent pas, si tel était le souhait de Paris et de Londres, de dépêcher des soldats de la Bundeswehr pour aider au renforcement et au redéploiement des troupes de la Forpronu. Il s'agit d'un tournant : jusqu'ici, les offres de participation militaire du gouvernement de Bonn se limitaient exclusivement au scénario d'un retrait des « casques bleus » de Bosnie.

« *Nous devons être prêts à fournir notre quote-part* », a déclaré le ministre de la défense, Volker Rühe, vendredi 2 juin, à Bonn. Volker Rühe devait présenter les contours d'une aide militaire allemande, qui prendrait essentiellement la forme d'un soutien aérien – mais sans troupes au sol –, lors de la réunion de samedi à Paris. Reprenant, pour l'essentiel, les propositions qui avaient été faites à l'OTAN dans l'hypothèse d'un retrait des « casques bleus », les Allemands seraient prêts à fournir trois unités de 600 hommes : un contingent sanitaire en vue de la mise en place d'un hôpital militaire en Croatie, une unité de vedettes rapides et de démineurs en vue d'un déploiement en Adriatique, et enfin une unité aérienne composée de Transall pour le transport de troupes et de Tornados équipés de radars pour neutraliser au sol les défenses antiaériennes serbes.

Cela supposera l'approbation du Bundestag, en conformité avec l'arrêt de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe du 12 juillet 1994 sur la participation de l'Allemagne à des opérations internationales hors de la zone OTAN.

L. D.

Les renforts occidentaux

Depuis le début de la semaine, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne ont envoyé des renforts en Adriatique. Des éléments britanniques se trouvent déjà en Bosnie.

● **Forces navales dans l'Adriatique.** Deux porte-avions américain et français, des navires d'escorte (notamment des bateaux de débarquement et de rembarquement) et un porte-aéronefs britannique se trouvent déjà en Adriatique. Le *Theodore-Roosevelt* emporte une flotte de 85 appareils de combat et 2 000 « marines » du Mediterranean Amphibious Ready Group (MARG) spécialisés dans le déploiement en terrain hostile pour des opérations de secours. Le croiseur nucléaire américain lance-missiles *Mississippi* est en route pour la zone. Le porte-avions *Foch* accueille une quarantaine d'avions et des hélicoptères d'attaque et de transport, avec quelque 800 commandos pour des opérations spéciales. D'autre part, un porte-aéronefs britannique, l'*Illustrious*, se trouve en Adriatique, avec des avions Harrier, des hélicoptères et des Royal Marines à bord.

● **Renforts britanniques à terre.** La Grande-Bretagne a décidé d'envoyer dans la région de Gorjni Vakuff (Bosnie centrale) un renfort de 1 200 hommes, des moyens du génie et deux batteries d'artillerie de 105.

● **Renforts aériens français.** La France a décidé cette semaine de déployer quatre nouveaux avions d'attaque au sol Jaguar, qui s'ajoutent aux appareils Mirage 2000 RDI, Mirage 2000 D, Mirage 2000 K2 et aux avions de reconnaissance Mirage F1 CR sur la base de Cervia, en Italie, pour des actions de police du ciel et des missions d'appui au sol.

et le froid

nouvelle prise d'otages de soldats de l'ONU
ement de leur présence militaire



pour la position de Washington

la Forpronu

Les renforts occidentaux

à Zagreb

Dispositif ONU-OTAN

M. Christopher propose une intégration économique Europe-Amérique du Nord

Dans un important discours prononcé à Madrid, le secrétaire d'Etat américain a tracé les grandes lignes du « nouveau dialogue transatlantique pour le XXIe siècle »

MADRID
de notre correspondant

Cinquante ans après la fin de la seconde guerre mondiale, *« c'est le moment d'agir »*, a déclaré, vendredi 2 juin, à Madrid, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher. Dans un discours prononcé à la Casa de America, à l'occasion de sa première visite officielle en Espagne, le responsable de la diplomatie du gouvernement Clinton a jeté les bases d'un nouveau *« dialogue transatlantique pour le XXIe siècle »*. Dans son esprit, il s'agit avant tout de construire de meilleures relations et de tisser d'autres liens beaucoup plus approfondis entre l'Europe et l'Amérique.

Ce partenariat pour les cinquante prochaines années doit couvrir tous les domaines. M. Christopher a en premier lieu évoqué les questions de sécurité, dont l'OTAN reste *« le pilier central »*. Mais il a surtout consacré son intervention aux secteurs politique et économique, en proposant la constitution d'une zone transatlantique de libre-échange. *« Premièrement, nous pouvons créer un régime complet d'investissement. Deuxièmement, les Etats-Unis et l'Union européenne doivent développer des règles plus souples pour élargir l'accès au marché et inciter à l'innovation dans le domaine de l'information technologique. Troisièmement, nous devons travailler à l'élimination des barrières commerciales et quatrièmement ouvrir nos cieux par des accords aériens »*.

Tels sont pour M. Christopher les champs d'action, avec pour perspective *« un objectif à long terme : l'intégration des économies nord-américaine et européenne en accord avec les principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) »*. Il faut tout d'abord, a reconnu le représentant de l'administration américaine, mettre un terme au *« travail inachevé de l'Uruguay Round »* et *« obtenir un accord pour libéraliser les services financiers au cours du prochain mois et les télécommunications dans l'année qui vient »*.

> La coopération politique est indispensable pour « promouvoir la stabilité, la dignité humaine... »

Ensemble, *« les différences seront surmontées dans les secteurs clefs que sont les produits audiovisuels et les services »*, puis finalement tout le monde trouvera son compte dans cette nouvelle donne pour le futur, laisse entendre le secrétaire d'Etat. Même antienne en ce qui concerne la coopération politique, indispensable pour *« promouvoir la stabilité, la dignité humaine... »*. Car, si les exportations américaines sur le Vieux Continent et les investissements européens aux Etats-Unis font vivre près de sept millions d'Américains, les actions menées en commun sur le terrain politique peuvent faciliter, par exemple, *« les transformations historiques actuellement en cours en Europe centrale et dans l'ancienne Union soviétique »*.

Warren Christopher a d'autre part accordé une mention spéciale à la Turquie, afin qu'elle soit *« intégrée dans la communauté transatlantique »*, à condition malgré tout que soient *« encouragées les réformes démocratiques et la protection des droits de l'homme »*. *« Le terrible conflit de Bosnie »* n'a pas été oublié, car il est *« la seule très grande menace d'une Europe intégrée et en paix »*. Par conséquent, *« le renforcement de la Forpronu est la meilleure assurance contre le désastre humanitaire encore pire qui suivrait son retrait »*, a-t-il réaffirmé.

Cependant, la guerre en Bosnie n'est qu'un aspect parmi d'autres du panorama tracé par le chef de la diplomatie américaine. L'objet du discours était de rechercher les voies d'un renforcement global de la coopération entre les Etats-Unis et l'UE, *« un partenaire solide et un acteur compétent sur la scène internationale. Bien sûr, le choix des mécanismes doit être décidé par ses membres »*, a précisé M. Christopher. *« D'ici à la fin de l'année, nous sommes prêts à nous engager sérieusement avec des représentants de l'UE pour mettre au point un agenda »*, a-t-il souligné. Dans un mois, l'Espagne va assurer la présidence de l'Union européenne. Son gouvernement aura donc un rôle déterminant à jouer pour concrétiser cet appel à renforcer les liens de toute nature entre l'Europe et l'Amérique du Nord. C'est pour cette raison que la proposition de cette nouvelle ère de collaboration a été effectuée à Madrid.

Michel Bole-Richard

100 000 créations d'emplois en moins en mai aux Etats-Unis

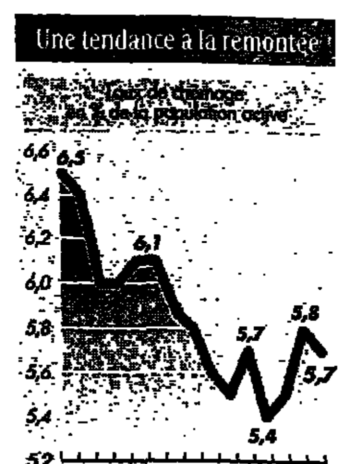
Les dernières statistiques confirment le ralentissement de l'économie

Au mois de mai, les Etats-Unis ont perdu plus de cent mille emplois en solde net. Dans le même temps, le taux de chômage est revenu à 5,7 % contre 5,8 % en avril. Après une série d'indicateurs sur la production et les ventes, ces données confirment le ralentissement très sensible de l'économie depuis le début de l'année.

LA CHUTE de plus de cent mille des créations nettes d'emplois aux Etats-Unis au cours du mois de mai, annoncée vendredi 2 juin par le département du travail, a confirmé le ralentissement de la croissance de l'économie américaine, déjà constaté depuis plusieurs mois. Bien qu'elle ait surpris par son ampleur, elle a été accueillie sans panique par les milieux économiques.

Selon les données publiées, le solde des créations et suppressions d'emplois aboutit à une perte nette de 101 000 emplois. Les 60 000 postes de travail créés dans les services et les transports n'ont pas suffi à compenser les pertes de 57 000 dans le BTP, 56 000 dans l'industrie et 22 000 dans l'administration. En avril, déjà, 7 000 emplois ont été perdus, tandis qu'en mars l'économie américaine avait créé 177 000 emplois supplémentaires. Les derniers chiffres, fondés sur des études plus précises que les enquêtes mensuelles effectuées par le département du travail auprès d'un échantillon d'entreprises, ont surpris les conjoncturistes, qui tablaient, au contraire, sur 175 000 créations nettes d'emplois. C'est la plus forte baisse mensuelle enregistrée depuis la fin de la dernière récession en 1991.

Ces résultats corroborent toute une série d'autres données enregistrées au cours des derniers jours. Après les chiffres des directeurs d'achats, l'indice composite des principaux indicateurs économiques, publié par l'administration, et qui est censé préfigurer l'évolution de la conjoncture sur les neuf prochains mois, a chuté de 0,6 % en avril, après un recul de 0,5 % en mars et de 0,2 % en février. Les ventes de logements neufs ont aussi été très faibles, et les ventes d'automobiles ont à nouveau baissé le mois dernier ; enfin les statistiques sur l'évolution des revenus et la consommation des ménages vont dans le même sens. Dans le domaine du travail, on a constaté une baisse de la durée du travail par rapport au mois précédent (de 34,6 heures à 34,3 heures).



La légère baisse enregistrée en mai tient à un retrait de 900 000 personnes de la population active.

Seul le taux de chômage (calculé différemment des statistiques de l'emploi – à partir d'une enquête auprès des ménages) a paradoxalement légèrement diminué en mai, revenant à 5,7 % contre 5,8 % en avril. Cela s'explique par le retrait de 900 000 personnes du marché du travail, « découragées » par les moindres possibilités d'emploi.

L'ensemble confirme le ralentissement très net de la croissance de l'économie américaine déjà enregistré au premier trimestre de cette année : 2,7 % seulement contre 5,1 % au cours des trois derniers mois de 1994. Les conjoncturistes s'attendent à une croissance de 1 % à 1,5 % du produit intérieur brut au cours du deuxième trimestre.

Pourtant les réactions à ces indications ont été plutôt mesurées, même si les marchés financiers ont fait montre d'une certaine nervosité, certains espérant une baisse des taux de la Réserve fédérale. Le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, a souligné, vendredi, que la baisse des emplois était *« un sujet de grande inquiétude »* pour le gouvernement, tout en se disant optimiste sur une reprise à terme de la croissance. Si certains observateurs redoutent que l'*« atterrissage en douceur »* attendu et souhaité de l'activité fasse place à un *« crash »*, la majorité des économistes pensent que l'économie américaine possède encore des capacités de rebond au cours du second semestre, comme cela s'est produit lors du cycle précédent. Plusieurs données militent en ce sens : le niveau des taux d'intérêt à long terme, plus bas qu'il y a six mois, la situation financière relativement favorable des ménages, qui autorise une reprise de consommation.

G. H.

Les salariés italiens approuvent par référendum la réforme des retraites

ROME
de notre correspondante

Il y avait déjà eu de grandes consultations syndicales, comme en juillet 1993 lors de l'accord sur le coût du travail, mais jamais l'Italie, à la recherche désespérée d'une paix sociale qui compenserait en partie son instabilité politique, ne s'était livrée à pareil exercice. A la fin du mois de mai, près de cinq millions de travailleurs, employés, ouvriers, pensionnés ont été appelés à donner leur avis sur la réforme des retraites proposée par le gouvernement. Une mesure essentielle en soi, que plusieurs gouvernements avaient tenté de faire adopter sans succès notable depuis vingt ans, et dont le président du Conseil, Lamberto Dini, a fait la pierre angulaire de sa politique d'assainissement économique.

Qu'en a-t-il été de ce référendum un peu spécial ? Au matin du samedi 3 juin, les résultats n'étaient pas encore tout à fait définitifs, mais la réponse était sans équivoque : à 65 %, les travailleurs concernés ont répondu « oui » à l'accord déjà signé entre syndicats et gouvernement, qui sera la base du futur système rénové des retraites, même si le patronat trouve le train de mesures proposées nettement insuffisant.

Un « oui » massif donc, en apparence. Pourtant, à y regarder de plus près, ce « oui » est fortement empreint de réticences, notamment au nord du pays, ce nord industrieux qui « travaille » et paie plus de 50 % des impôts du pays. Là, les grandes entreprises et les industries comme la métallurgie ont dit « non » à des pourcentages de voix très élevés, notamment à Turin et à Brescia. Ainsi, chez Fiat, à l'usine de Mirafiori, l'accord sur les retraites a été rejeté par 68,5 % des voix ; 60 % chez Olivetti et 70 % chez Alfa Romeo à Arese, près de Milan, ont également dit « non ».

Dans le contexte politique actuel de luttes exacerbées en vue des futures élections législatives, qui se tiendront peut-être à l'automne, la lecture de ce référendum s'est faite, inévitablement, dans le plus strict registre politique. On notait ainsi qu'une certaine tradition de « gauche » se maintenait là où le mouvement ouvrier était encore fort, ce qui pourrait signifier pour les législatives une poussée à gauche, y compris en faveur du mouvement des nostalgiques de l'ex-PCI, « Rifondazione Comunista », qui dès le début a critiqué la réforme des retraites. C'est évidemment un problème pour le centre-gauche qui soutient le gouvernement et ses propositions.

Mais l'embarras est peut-être plus grand encore dans les rangs de la Ligue qui concentre tout son électorat dans le nord. Le rejet de la réforme des retraites qui s'est manifesté dans son fief pourrait l'amener à exprimer quelques réserves de dernière heure sur un programme auquel elle est en principe favorable, retardant d'autant son approbation au Parlement.

M.-C. D.

L'Autriche va indemniser les victimes du nazisme

VIENNE
de notre correspondante

Après quatre ans de débat, le Parlement autrichien a adopté vendredi 2 juin une loi portant création d'un Fonds d'indemnisation pour les victimes du nazisme en Autriche. Géré par une commission de douze membres élus par le Parlement, il sera doté, dans une première étape, de 500 millions de schillings (250 millions de francs). Ce montant pourra être augmenté en cas de besoin.

Introduit officiellement au Parlement le 8 mai dernier à l'occasion des commémorations de la capitulation de l'Allemagne nazie, ce projet de loi a été voté avec les voix de tous les partis, à l'exception des Verts. Ceux-ci ont critiqué le fait qu'il soit réservé aux personnes *« ayant besoin d'une aide sociale »*. Pour les Verts, il s'agit *« d'une nouvelle offense aux victimes du nazisme que de les dédommager sous forme d'aumône »*. Ils avaient proposé de verser un forfait d'environ 35 000 francs à toutes les victimes du nazisme ayant survécu à l'Holocauste.

Les prestations de ce Fonds seront destinées aux personnes ayant fui le pays sous la menace du régime nazi en raison de leur origine ethnique, de leur religion, de leur nationalité, de leurs penchants sexuels ou de leurs défauts corporels ou intellectuels et qui résidaient en Autriche avant le 13 mars 1938, date du rattachement à l'Allemagne hitlérienne. Les enfants nés dans des camps de concentration avant le 9 mai 1945 pourront également déposer des demandes de dédommagement.

La chancellerie estime à quelque trente mille le nombre des personnes concernées. Elles vivent dans leur majorité à l'étranger. 12 000 sont connues par leurs noms et leurs adresses. Selon le président de la communauté juive d'Autriche, Paul Grosz, quelque 8 000 personnes ont déposé des demandes de dédommagement. Lui aussi a critiqué le caractère conditionnel de cette indemnisation, regrettant que la loi ne crée pas un titre juridique pour les victimes.

Le gouvernement voit pour sa part dans la création de ce Fonds un geste symbolique de réconciliation, cinquante ans après la fin de la guerre et la naissance de la IIe République d'Autriche. Peter Kostelka, chef du groupe parlementaire social-démocrate, a estimé dans son intervention devant le Parlement qu'il marque *« la reconnaissance par l'Autriche de sa coresponsabilité dans les crimes commis sous le régime nazi »*.

Waltraud Baryli

Les autorités chinoises ont évité tout incident lors du 6e anniversaire du « printemps de Pékin »

Une cinquantaine de dissidents avaient été préventivement arrêtés

Les autorités de Pékin avaient pris toutes les précautions nécessaires, samedi 3 juin, pour que le sixième anniversaire des événements tragiques de 1989 sur la place Tiananmen ne donne lieu à aucun débordement. Elles avaient procédé, dans les jours précédents, à l'arrestation d'une cinquantaine de dissidents dont la majorité avaient appelé, dans des pétitions rendues publiques, à une normalisation de la vie politique.

PEKIN
de notre correspondant

Un calme apparent régnait, dans la matinée du samedi 3 juin, dans la capitale chinoise pour le sixième anniversaire des journées tragiques des 3 et 4 juin 1989. Sur la place Tiananmen, un dispositif policier bien visible était en place, composé d'hommes en civil munis de talkies-walkies enrobés dans un journal, portant chapeau et lunettes de soleil... Comme tous les ans depuis la crise du « printemps de Pékin », le pouvoir a cherché à empêcher toute commémoration du drame.

Mais l'essentiel avait déjà eu lieu dans les semaines qui ont précédé cet anniversaire, avec un très fort regain d'effervescence contestataire. Pour la première fois depuis 1989, le pouvoir s'est trouvé confronté à une série de messages convergents de la société civile, la question de fond étant de savoir si, après le départ de Deng Xiaoping, il peut évoluer pour assurer une transition vers une vie politique plus harmonieuse, ou s'il s'accrochera à une conception périmée de ses prérogatives ?

C'est là le sens profond de multiples interventions qui se sont heurtées au mur de la discipline policière. Entre les rubriques *« détenus ou disparus »*, *« détenus puis relâchés »* et *« importunés »*, l'organisation américaine Human Rights Watch avait recensé, au 31 mai, quarante-neuf dissidents touchés par la répression. Un cinquantième s'y est ajouté, vendredi : celui de Canton Wang Xizhe, remis en prison pour avoir parlé à des journalistes étrangers.

Certes, on est loin, aujourd'hui, des millions de protestataires qui manifestaient, en 1989, contre la corruption, l'affairisme et l'autoritarisme dans toutes les villes de Chine. Mais la signification des appels à une annulation de la condamnation officielle des troubles qualifiés de *« contre-révolutionnaires »* ne doit pas être sous-estimée : rendez-vous est pris avec le pouvoir qui émergera après la disparition du patriarche sur quantité de situations boiteuses héritées de Mao Zedong et de Deng.

DERRIÈRE LE MONOLITHISME

Le fait que ces appels aient pu être lancés indique qu'au sein même de l'appareil, les mouvements de clans rivaux pour la succession se sont accentués derrière le monolithisme que le pouvoir aime à donner de lui-même. Le phénomène s'est produit à de multiples reprises dans le passé, et le souvenir de l'émeute qui annonça implicitement le début de la fin du règne de Mao, le 5 avril 1976, sur cette même place Tiananmen, est dans toutes les mémoires. Au reste, Mao demeure au cœur de l'équation, même si la Chine que laisse Deng n'a plus grand-chose à voir avec celle qu'avait laissée le Grand Timonier.

On l'a vu avec l'appel, pour le moins inattendu, lancé, le 23 mai, depuis une prison provinciale, par un groupe de cinquante-trois détenus se proclamant prisonniers de conscience. Le principal signataire n'était autre qu'un instituteur de Changsha, chef-lieu de la province du Hunan, du nom de Yu Zhijian, qui avait, avec deux autres militants, souillé à l'encre le portrait de Mao, accroché à la porte de la Paix-Céleste, le 23 mai 1989, alors que le pouvoir ne maîtrisait plus l'agitation.

Ce dissident qui purge une peine de prison à perpétuité, persiste et signe : *« Nous ne nous repentirons pas (...) Mao n'avait rien d'un saint, il était responsable de la mort de plus de vingt millions de gens dans le Grand Bond en avant* [de 1958] *». « Il ne mérite pas que son portrait figure sur Tiananmen »*, a-t-il écrit avec ses co-détenus politiques, se plaignant de sévices et réclamant leur élargissement.

La résonance de cet appel – qui n'a pu sortir des geôles du Hunan sans quelque complicité – se comprend quand on sait que Mao, dans sa jeunesse, avait été, lui aussi, petit enseignant à Changsha. Il n'y a pas souvent de coïncidence à ce niveau de symbolisme en Chine, surtout quand filtrent des signes de malaise que le pouvoir ne réussit plus à masquer : manifestations de paysans insatisfaits dans des provinces, mouvements de protestation d'ouvriers dans des entreprises d'Etat – au point que le régime a dû publier une directive contre le gaspillage et la corruption au sein de leur direction – et jusqu'au Tibet où la querelle théologique entre Pékin et le dalaï-lama, dieu-roi en exil, secoue le clergé lamaïste.

Pékin n'a pas apprécié que le monastère de Tashilumpo soit apparemment à l'origine des fuites qui ont permis au dalaï-lama de « reconnaître », dans un enfant de la circonscription de ce monastère, la réincarnation du panchen-lama, deuxième plus haut dignitaire religieux du Toit du monde. Le gouvernement chinois a démenti que le religieux à l'origine de l'affaire ait été arrêté, comme l'assurent les Tibétains en exil, mais sans en dire plus.

Pour autant, le régime dispose d'assez de filins plongeant au cœur du pays pour manipuler à son avantage la situation à court terme. Mais, par rapport à 1989, sa marge de manœuvre s'est réduite, notamment à cause des incertitudes qui entourent la succession de Deng. Et si l'histoire bi-millénaire sert à quelque chose, c'est bien à montrer que les querelles de palais se sont le plus souvent réglées à l'aide de soubresauts sociaux provoqués, encouragés, ou simplement tolérés pour être utilisés. Et il est arrivé que, dans ce processus, des dynasties s'effondrent.

Francis Deron

■ **Le président Bill Clinton a décidé**, samedi 3 juin, de renouveler pour un an l'octroi à la Chine de la clause de la nation la plus favorisée, ce qui permettra aux produits chinois importés aux Etats-Unis de bénéficier de conditions commerciales avantageuses. *« Bien que nous renouvelions la clause de la nation la plus favorisée, nous trouvons que le bilan de la Chine en matière de droits de l'homme est inacceptable »*, a indiqué Michael McCurry, porte-parole de la Maison Blanche, dont le propos a été censuré par la presse chinoise. – (*AFP.*)

Les pays les plus pauvres ne profitent pas de la reprise économique

Un rapport des Nations unies confirme la dégradation du revenu par habitant depuis quinze ans

LES QUARANTE-HUIT PAYS les plus pauvres de la planète ont fini 1994 un peu plus pauvres que l'année précédente. La croissance économique de ceux que les organismes internationaux groupent sous le vocable de *« pays les moins avancés »* (PMA) n'a pas dépassé 1,4 % en 1994, et ce en dépit de la reprise économique mondiale, selon une étude que vient de publier la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced).

Le chiffre est *« inférieur à la moyenne annuelle des années 1990-1993 »*, observe la Cnuced, et inférieur surtout à la croissance de la population dans les PMA (2,3 % environ). Même si les statistiques sont à prendre avec précaution, elles confirment une dégradation continue du revenu par habitant depuis un quinzaine d'années. Il est tombé de 1 640 francs par an en 1980 (avec un dollar à 5 francs) à 1 535 francs en 1993. En l'an 2000, selon les scénarios de la Cnuced, il devrait être compris entre 1 480 francs et 2 030 francs.

Les PMA, en réalité, ne constituent pas un groupe homogène. Ceux du continent asiatique – neuf pays, dont le Laos, le Bangladesh, le Cambodge –, qui bénéficient du dynamisme de la région et, selon la Cnuced, de leur politique d'ouverture économique, ont convenablement tiré leur épingle du jeu l'an passé (3,5 % de croissance). En revanche, certains membres de ce « club des pauvres d'entre les pauvres », comme l'Afghanistan et le Yémen, ont enregistré des contre-performances.

GOUVERNEMENTS FANTÔMES

Enfin, la situation des pays africains, qui composent le gros des troupes des PMA, est peu encourageante. Leur produit intérieur brut a stagné en 1994 (– 0,1 %), entraînant une nouvelle chute du revenu par habitant. La Cnuced attribue l'essentiel des déboires des PMA africains *« à l'impact des guerres civiles et à l'instabilité politique »* ainsi qu'aux mauvaises conditions climatiques qui ont affecté les récoltes dans l'est du continent noir. *« Dans près d'un quart des PMA africains, aux prises avec l'instabilité politique et les conflits armés, la croissance de la production a été négligeable ou négative. Pour la plupart, un gouvernement effectif a cessé d'exister, le secteur économique moderne s'est effondré et la survie d'une large proportion de la population repose sur les distributions alimentaires d'urgence fournies par les ONG et les donneurs internationaux. »*

Deux éléments, précise l'organisme des Nations unies, viennent tempérer ce pessimisme : la forte remontée des cours des matières premières (hors pétrole), qui bénéficie aux producteurs africains de café, de cacao, de coton... Et la dévaluation du franc CFA, effective depuis janvier 1994, dont la Cnuced souligne qu'elle *« a créé des opportunités pour la production et l'exportation dans plusieurs secteurs »*.



Résultat, la Cnuced prévoit une légère croissance pour les pays les moins avancés africains en 1995. *« Cependant, son ampleur risque d'être très faible – moins de 1 % – et suppose que les conditions climatiques resteront favorables dans la plupart des pays, que l'environnement politique interne ne se détériorera pas davantage et que la paix reviendra dans certains pays de la région. »*

Ce léger mieux, souligne l'organisme des Nations unies, ne doit pas faire oublier que, pour simplement maintenir le revenu par habitant, la croissance économique devrait être trois fois plus élevée que cette prévision.

Quelques pays africains afficheront toutefois, cette année, des performances nettement supérieures à la moyenne. Au premier rang des bons élèves, la Cnuced place l'Ouganda, la Zambie, certains membres de la zone franc – Burkina, Niger et Togo – ainsi que le Soudan.

S'agissant des PMA asiatiques, les prévisions pour 1995 s'annoncent plus brillantes. Globalement, ils devraient enregistrer une croissance de 4,2 % qui viendra récompenser *« les programmes de réformes engagés depuis des années »*. Selon la Cnuced, le Bangladesh, le Cambodge, le Laos feront probablement beaucoup mieux.

Jean-Pierre Tuquoi

La Nouvelle-Zélande joue la carte du libéralisme

AUCKLAND
de notre correspondante

La Nouvelle-Zélande continue de priser l'orthodoxie budgétaire. Le gouvernement de Wellington a présenté, jeudi 1er juin, un projet de budget pour l'année fiscale 1995-1996 nettement excédentaire – près de 9 milliards de francs, soit cinq fois plus que le projet de budget de 1994-1995 – qui confirme l'orientation libérale prise par le Parti national (conservateur) depuis son arrivée aux affaires, fin 1990. Il s'agit de l'excédent le plus important jamais affiché dans l'histoire néo-zélandaise.

Les choix du premier ministre, Jim Bolger, ne font, il est vrai, que prolonger les politiques ultralibérales conduites par l'ancien gouvernement travailliste. De 1984 à 1990, ce dernier avait transformé la Nouvelle-Zélande en un « laboratoire » des théories monétaristes. A force de privatisations massives, de dérégulations tous azimuts et d'ouverture sur les investissements étrangers, le Labour Party avait, paradoxalement, réussi à ébranler les fondements d'un Etat-providence parmi les plus réglementés de l'Occident.

Après de longues années de déprime et de léthargie, la purge a commencé à produire ses effets. En 1994, la croissance, soutenue par une hausse de 21 % des investissements, a atteint le taux record de 6,2 %, tandis que le taux de chômage régressait à 6,6 % après avoir culminé à 11 % au début des années 90. La Nouvelle-Zélande s'est ainsi vue gratifiée du titre de *« meilleur élève de l'OCDE »*.

Malgré ces performances, le gouvernement refuse de céder à la moindre faiblesse, son ambition étant d'achever l'entreprise d'assainissement en cours. D'où les critiques qu'il essuie de la part de ses adversaires travaillistes. *« Au lieu d'accorder leur part de dividendes sociaux aux Néo-Zélandais, le Parti national leur a jeté quelques miettes »*, a dénoncé Michael Cullen, responsable du Labour Party. Si le gouvernement a consenti un effort particulier en faveur de l'éducation – le pays souffre d'une carence d'enseignants –, l'essentiel de l'excédent budgétaire servira à rembourser la dette, désormais seul point noir de l'économie. La dette extérieure représente en effet près de 72 % du PIB. Plus de la moitié de cette ardoise est imputable à la dette publique.

Il restera ensuite au gouvernement à décider de nouvelles réductions d'impôts afin de parachever l'entreprise de désengagement de l'Etat en cours. Les conservateurs ne sont toutefois pas disposés, dans l'immédiat, à franchir le pas, par crainte de tensions inflationnistes. La bonne nouvelle pour les contribuables pourrait alors être annoncée à l'occasion du prochain budget, qui sera présenté... à la veille de nouvelles élections générales.

Florence de Changy

Les représentants de MSF expulsés de Tchétchénie

CHATOY. Après deux semaines de bombardements aériens intenses sur les montagnes de la Tchétchénie, les forces russes se préparaient, samedi 3 juin, à des assauts contre deux localités principales : Vedeno, Q. G. des forces tchétchènes, et Chatoy, d'où les représentants de Médecins sans frontières ont été sommés de partir vendredi. Cette sommation faite par les autorités militaires russes à la seule équipe humanitaire étrangère présente dans le Sud non occupé *« préfigure l'assaut final sur Chatoy, où sont réfugiés de nombreux civils coincés entre les bombardements, le front qui se rapproche et les montagnes du Caucase »*, selon un communiqué de MSF. Depuis le 23 mai, les Russes bloquaient tout acheminement d'aide médicale vers le Sud. Sept cents femmes, enfants et blessés ont pu être évacués de Chatoy avant l'expiration, vendredi à 18 heures, d'un ultimatum après lequel *« tout passage sera interdit »*, selon le général Koulikov, chef des opérations russes en Tchétchénie. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **ROUMANIE : trente-sept mille employés du secteur énergétique** roumain ont cessé le travail, vendredi 2 juin, pour obtenir une augmentation de 5 % de leurs salaires, à l'appel de la confédération syndicale roumaine Fratia. La Cour suprême de justice, saisie par la régie autonome d'électricité, Renel, a décidé le même jour de suspendre la grève car la loi roumaine interdit les grèves dans le secteur énergétique. Trente mille mineurs ont également cessé le travail vendredi en signe de solidarité. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : d'après un dernier bilan provisoire** diffusé vendredi 2 juin par le ministère russe des situations d'urgence, le séisme qui a rasé la ville de Neftegorsk, à Sakhaline (Extrême-Orient russe), a fait 866 morts et 405 blessés. Les autorités estiment que le bilan définitif pourrait dépasser les 2 000 morts. – *(AFP.)*

■ **Une violente explosion s'est produite**, jeudi 1er juin, dans une zone inhabitée du nord-ouest de l'île de Sakhaline, à hauteur de l'oléoduc principal. Selon l'agence Interfax, 230 puits de pétrole ont été détruits par le séisme qui a ravagé le nord de l'île, dimanche 28 mai, et 16 ruptures ont été observées le long de l'oléoduc principal. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **TERRITOIRES AUTONOMES : le comité exécutif de l'OLP**, réuni à Tunis, a décidé d'accélérer les négociations avec Israël pour parvenir à un accord avant le 1er juillet sur l'extension de l'autonomie palestinienne à la Cisjordanie, a déclaré, vendredi 2 juin, le « ministre » palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo. C'est *« la dernière chance pour l'aboutissement du processus de paix »*, car le non-respect de cette échéance *« entraînera des développements très dangereux »*, a ajouté M. Abed Rabbo. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : deux dirigeants de l'opposition**, le chef Michael Adekunle Ajasin, leader de la Coalition démocratique nationale, et le Dr Beko Ransome-Kuti, président de Campagne pour la démocratie, arrêtés jeudi 1er juin par la police (*Le Monde* du 3 juin), ont été libérés vendredi. D'autre part, le prix de la Fondation Bruno Kreisky pour les droits de l'homme a été décerné, à Vienne, à l'opposant nigérian Ken Saro-Wiwa. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : les effectifs de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda** (5 500 hommes) devraient être réduits de moitié, après le réexamen de son mandat la semaine prochaine au Conseil de sécurité, ont indiqué, vendredi 2 juin, des diplomates occidentaux à New York. Le vice-président rwandais, Paul Kagame, avait réclamé une réduction *« substantielle »* du nombre de ces « casques bleus ». Selon de bonnes sources, Kigali n'accepterait pas un niveau d'effectifs supérieur à 1 800 hommes. – *(AFP.)*

■ **TOGO : le ministre des affaires étrangères, Boumbéra Alassounouma**, est décédé accidentellement, vendredi 2 juin, à son domicile. Alors qu'il supervisait des travaux de construction de sa maison, un linteau de béton lui est tombé sur la tête. M. Alassounouma dirigeait la diplomatie togolaise depuis mai 1994. – *(AFP.)*

■ **LIBERIA : le chef du Front national patriotique du Liberia**, Charles Taylor, a été reçu, vendredi 2 juin, par le chef d'Etat nigérian, le général Sani Abacha. *« Nous avons évoqué les problèmes qui nous ont toujours divisés : les divergences de conceptions et d'interprétations et les perspectives de paix au Liberia »*, a déclaré M. Taylor à l'issue de l'entretien. Avec un contingent de 8 500 hommes, le Nigeria fournit les deux tiers des troupes de la force de maintien de la paix au Liberia. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : le président de la Coalition d'Asie du Sud contre l'esclavage des enfants (SACCS)** a été arrêté, vendredi 2 juin, à New Delhi. Kailash Satyarthi était visé par une plainte d'un industriel de l'Etat d'Haryana qui l'accusait de diffuser de fausses informations sur le travail de jeunes garçons dans les manufactures de tapis. – *(AFP.)*

■ **CHINE : le gouvernement a autorisé la réouverture** de six des sept usines fermées en février pour avoir piraté des disques compact et des films vidéo et laser américains. Selon Pékin, ces entreprises respectent désormais les droits de reproduction. Le contentieux sur la propriété intellectuelle avait failli déboucher sur une crise sino-américaine en début d'année. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **AUTOMOBILE : les négociations entre Washington et Tokyo** sur l'ouverture du marché japonais aux importations d'automobiles américaines vont reprendre le 12 juin à Genève d'un commun accord. Cette date répond au vœu de Tokyo. Toutefois, le représentant américain pour le commerce, Mickey Kantor, a suggéré, vendredi 2 juin, des discussions supplémentaires les 20 et 21 juin à Washington. L'association des constructeurs d'automobiles américains (AAMA) s'est *« félicitée »* de cette reprise, en espérant *« un accord censé offrir un meilleur accès* (du marché) *aux véhicules importés »* et accroissant les achats de pièces détachées. En revanche, le secrétaire général de l'Unice (patronat européen) s'est élevé contre les méthodes *« très dangereuses »* des Américains. *« Nous sommes pour le multilatéralisme, pas pour le bilatéralisme »*, a-t-il dit. *« Nous espérons que les menaces américaines* (de sanction) *sont du bluff et que Washington n'ira pas jusqu'au bout »*. – *(AFP.)*

■ **AIR : les Etats-Unis et le Japon ont échoué**, le samedi 3 juin, dans leur tentative pour trouver un accord sur l'ouverture du ciel japonais aux avions américains de transport de fret, ajoutant un nouveau conflit commercial entre les deux pays, déjà opposés sur le dossier automobile. Les deux parties ont accepté de reprendre les discussions mais sans fixer de date.

■ **HAÏTI : un accord signé le 30 mai** avec les créanciers du Club de Paris a annulé 74 millions de dollars d'échéances et de remboursements de la dette haïtienne en 1995, soit les deux tiers. Le reste a été rééchelonné sur vingt-trois ans. La dette totale est évaluée à 773 millions de dollars. Le FMI a accordé un crédit stand-by de 31 millions pour aider le gouvernement à accroître ses réserves et ramener l'inflation à 15 % en 1995 – *(AFP.)*

■ **PÊCHE : les négociations entre le Maroc et l'Union européenne** sur l'accord de pêche au large des côtes marocaines, venu à expiration le 30 avril, ont été suspendues vendredi 2 juin. Le Maroc réclame une réduction de moitié du nombre des chalutiers européens et de 30 % à 65 % des prises. Les travailleurs du secteur ont fait grève en Andalousie et des manifestations ont eu lieu à Algesiras et à Barbate pour protester contre l'absence d'accord. *(AFP)*

■ **KIRGHIZSTAN : les représentants des douze pays donateurs** et des institutions fiancières internationales ont décidé d'accorder en 1995 une aide de 680 millions de dollars à la République kirghize. – *(AFP.)*

:s représentants de MSF
:pulsés de Tchétchénie

Des milliers d'opposants iraniens ont été exécutés depuis 1979

Amnesty International accuse Téhéran de pourchasser les dissidents, y compris à l'étranger

Depuis l'avènement de la République islamique en 1979, l'Iran viole systématiquement les droits de l'homme, notamment à l'endroit des opposants auxquels sont déniés les droits les plus élémentaires, selon un rapport récemment publié par Amnesty international. Le régime iranien est accusé d'avoir exécuté des milliers de prisonniers. Le rapport déplore également les simulacres de procès et l'absence de toute transparence. Téhéran, de son côté, a rejeté les accusations d'Amnesty, sans chercher à les réfuter.

AMNESTY INTERNATIONAL vient de publier un rapport accablant pour l'Iran, qui dresse le bilan de seize ans de régime islamique. Des milliers de présumés opposants ont été exécutés depuis 1979, affirme l'organisation humanitaire, qui dénonce le *« secret »* qui entoure les violations continues des droits de l'homme, les méthodes d'interrogatoire – dont la torture –, les simulacres de procès et les conditions de détention des prisonniers. *« Même les dissidents iraniens qui se sont enfuis à l'étranger ne sont pas en sécurité ; plusieurs ont été dépistés et tués par des agents présumés du gouvernement. »*

Téhéran a rejeté l'accusation sans même chercher à la réfuter. Amnesty est un *« instrument des Etats-Unis, qui sont prêts à user de tous les moyens pour faire pression sur l'Iran,* a commenté l'agence officielle IRNA. *Il n'y a rien de nouveau dans le rapport* [d'Amnesty] *de cette année et cette organisation ne fait que répéter les accusations de l'an dernier. »*

Amnesty déplore l'absence de toute transparence, tant pour ce qui concerne les procédures d'arrestation, que celles de détention et d'emprisonnement, aucune information sur les raisons de leur arrestation et les charges retenues contre eux n'étant données aux prisonniers pendant des mois, voire des années. L'organisation humanitaire indique aussi que les autorités n'ont pas répondu à la plupart des informations qu'elle a réclamées à propos de plusieurs détenus de longue date, et n'ont pas autorisé ses représentants, ou ceux d'autres organisations du même genre, à se rendre sur place.

DEMANDES D'INFORMATION

Ainsi, il aura fallu douze ans pour que la famille d'Ali Broori, arrêté en 1982 pour appartenance au Parti démocratique du Kurdistan d'Iran, soit informée de son lieu de détention. Jusqu'en avril 1995, Amnesty n'avait toujours pas reçu de réponse aux questions posées aux autorités iraniennes sur le procès – *« si tant est qu'il y en eut un »* –, ni sur les charges retenues contre lui et les conditions de sa détention.

A trois reprises – en 1990, 1992 et 1994 – Amnesty a aussi réclamé des informations sur le sort de Houshang Amjadi Bigvand et Jamshid Amiri Bigvand, arrêtés tous deux en 1988 et condamnés en mars 1990 à la peine de mort, commuée, l'année suivante, respectivement à dix ans et sept ans de prison. Sa demande est restée sans réponse. Morteza Afshari-Rad avait été arrêté en 1989 pour appartenance à l'organisation du Drapeau de la liberté. En avril 1993, Amnesty a requis des informations sur son cas. Elle attend toujours la réponse.

Au cours des dix-huit derniers mois, trois hommes de religion chrétienne et un musulman sunnite, tous très critiques à l'égard du gouvernement, ont été assassinés dans des circonstances pour le moins obscures. Deux de ces crimes ont été imputés par Téhéran aux Moudjahidines du peuple, principal mouvement d'opposition armée – lesquels ont démenti. Le « palmarès » des autorités est tel que les assassinats de dizaines d'opposants à l'étranger leur sont attribués.

La liste des exécutions de prisonniers est longue, elle aussi : cent trente-neuf pour la seule année 1993, indique l'organisation, selon laquelle *« le vrai chiffre serait beaucoup plus élevé »*. Les plus optimistes peuvent, bien sûr, faire valoir que ce nombre atteste d'un progrès, comparé aux centaines, voire *« aux milliers d'exécutions »* qui, jusqu'en 1993 encore, étaient rapportées chaque année.

Loin de Damas, Deir-Ez-Zor ou la « sous-préfecture du désert » syrien

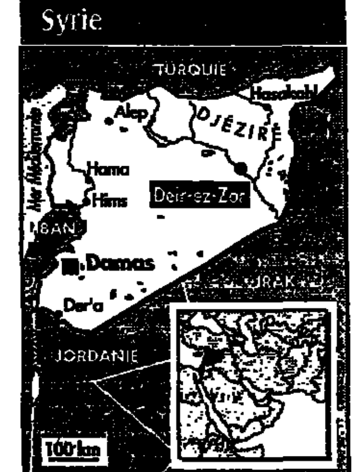
Malgré l'exploitation pétrolière, le nomadisme n'a pas perdu ses adeptes

DEIR-EZ-ZOR
de notre envoyée spéciale

Dans la nuit qui noie l'Euphrate, seules les flammes des derricks éclairent le ciel. Malgré la découverte d'importantes nappes de pétrole à proximité, si développée soit-elle, Deir-Ez-Zor, à 410 km au nord-est de Damas, conserve de ses origines – le plan de la ville a été dessiné par un architecte francais en 1850 – le modeste aspect de *« sous-préfecture du désert »* vanté, au début du siècle, par les frères Tharaud.

Première richesse de la région, l'Euphrate, discipliné par les grands barrages construits en amont, fait vivre le long de ses 100 kilomètres de rives, jusqu'à la frontière irakienne, des milliers de paysans qui cultivent céréales et légumes. A Mrehieh, à 7 kilomètres au sud de Deir-Ez-Zor, le ronronnement des moteurs de pompes à eau trouble seul le silence de la campagne. Ici, les fermes sont petites, 3 hectares en moyenne, mais la production est vendue directement au marché tout proche. Sans être riche, on ne vit pas mal. Electricité, téléphone, dispensaire, école : le village est bien pourvu.

Dans leur champ cultivé au cordeau, Mohammad et Raed travaillent pour faire vivre les vingt membres de la famille. Pour améliorer son quotidien, Raed et quinze voisins de ce village de trois mille habitants abandonnent leur champ une semaine sur deux, pour s'employer à El Furat (l'Euphrate), la grande compagnie qui, avec Elf, exploite les gisements pétroliers proches.



Le pétrole – 600 000 barils par jour, dont 460 000 extraits dans la région –, qui rapporte à la Syrie entre 1 milliard et 1,5 milliard de dollars par an, n'a pas véritablement changé la vie de Deir-Ez-Zor. *« L'exploitation pétrolière n'est pas créatrice de beaucoup d'emplois. Pas plus de 2 000 Syriens y participent ici »*, affirme un expert. La richesse de la ville de 150 000 habitants est en effet, avec l'agriculture, l'élevage, pratiqué à grande échelle par de riches fermiers ou par les Bédouins qui campent, l'hiver, autour de la cité. *« Notre commerce repose sur les Bédouins »*, affirme Robert, qui tient un petit magasin de lunettes sur la place du marché. Ali, qui avec ses frères gère trois petites boutiques, avoue *« se faire jusqu'à 20 000 francs par mois »*. Somme énorme, comparée au salaire d'un fonctionnaire de base, qui touche environ 400 francs par mois.

Les tentes noires des Bédouins parsèment la steppe autour de Deir-Ez-Zor jusqu'à Palmyre. Les troupeaux de 200 moutons ne sont pas rares et quelques familles élèvent toujours des chameaux, dont la viande est aussi prisée que le poil. Depuis la délimitation des frontières, dont le franchissement exige que l'on soit détenteur d'un passeport, les Bédouins ne transhument plus jusqu'en Arabie saoudite à travers la Jordanie. L'été, ils se déplacent vers les grandes plaines de la Djéziré, plus au nord, pour revenir ici en hiver.

Le nomadisme a perdu ses espaces, mais pas ses adeptes, et la plupart des Bédouins interrogés, y compris les jeunes, avouent qu'ils n'abandonneraient pas la vie sous la tente pour le confort d'une maison en ville. La ville, ils la fréquentent par nécessité, et les plus pauvres la découvrent au moment de leur service militaire. A écouter les témoignages, l'armée semble plus exigeante que l'éducation nationale. Obligatoire, l'école est loin d'être fréquentée par tous les enfants, malgré l'organisation de classes ambulantes dont la caravane se déplace au gré de la transhumance.

La plupart des jeunes avouent qu'ils n'abandonneraient pas la vie sous la tente pour le confort d'une maison en ville

Confortablement installé sous sa tente, Hajj Obeid ne se plaint de rien. *« Certes,* dit-il, *la vie est dure avec le froid glacial l'hiver, la chaleur étouffante l'été, mais les moutons se vendent bien. »* Fromages, lait et beurre arrondissent la rente. Hajj Obeid se prépare à marier sa fille à un cousin et recevra pour cela quelque 250 000 livres (environ 25 000 francs). Les mariages se font le plus souvent au sein de la tribu, et le mari « achète » en quelque sorte sa femme. Comme tous ses semblables, Hajj Obeid garde ses économies et ne veut pas entendre parler de banques. Les transactions se font au comptant et en espèces, ou en bêtes. Son fils Fayçal, vingt-cinq ans, n'envisage pas une autre vie que celle-là.

La plupart des tentes n'ont pas la télévision et si Hajj Obeid écoute la radio, c'est *« surtout,* dit-il, *pour le Coran et les paroles du Prophète »*. La paix avec Israël ? *« Il y a des gens qui sont concernés, qui savent ce qu'il faut faire, moi pas »*, dit-il sereinement. Dans toute cette région, traditionnellement tournée vers l'Irak pour le commerce et les échanges, la réouverture de la frontière, fermée depuis 1982 – lors de la guerre irako-iranienne, dans laquelle la Syrie s'est alliée à l'Iran –, est une préoccupation plus concrète que la paix avec Israël.

En attendant, Deir-Ez-Zor fonde un nouvel espoir sur le tourisme qui, comme en Syrie, se développe rapidement. Le nouveau musée devrait ouvrir *« cette année »*, affirme Assad El Mahmoud, directeur de l'actuel musée. *« Depuis deux ou trois ans,* dit-il, *les groupes d'Italiens, d'Allemands, de Francais, de Japonais, se multiplient. »* L'histoire de la région est riche et, d'après M. El Mahmoud, *« dans la seule région de Deir-Ez-Zor, quatre chantiers de fouilles archéologiques sont en activité, et une douzaine d'autres dans la Djéziré voisine »*.

Pour répondre à la demande et dans le cadre de la loi 10, qui accorde depuis 1991 aux investisseurs de larges avantages fiscaux, de nouveaux projets touristiques sont en cours. Deir-Ez-Zor a désormais un deuxième hôtel de classe internationale, et le premier à capitaux entièrement privés. Propriété d'un fils du pays qui a fait fortune au Koweït, cet établissement emploiera, à pleine capacité, quelque deux cent cinquante personnes. Emplois bienvenus dans un pays qui souffre d'un taux de chômage élevé. De nouveaux restaurants se sont aussi ouverts. *« On installe un kiosque de boissons et de biscuits à côté d'un site archéologique, et on peut gagner beaucoup »*, confie Mohamad, qui pour le moment tient boutique dans le souk.

Les nouvelles constructions des émigrés du Golfe poussent comme des champignons, dans un quartier surnommé à dessein « la région des châteaux ». *« Il n'y a pas dans la région de véritables pauvres »*, affirme le Père capucin qui veille sur les deux cent cinquante foyers chrétiens de la ville. Les trois religieuses indiennes de l'ordre de Mère Thérèsa visitent les familles, donnent des cours d'anglais aux enfants des plus démunis.

Entre ville et désert, Deir-Ez-Zor se refuse à choisir, profitant des avantages des deux. Grande attraction de la saison, la chasse aux truffes jette encore sur les routes, le vendredi, des centaines de citadins, entassés à quinze sur des tricycles pour une journée de grand air.

Françoise Chipaux

Le ministre algérien de l'intérieur estime à près de 3 000 les maquisards islamistes

LES DEUX DIRIGEANTS de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Benhadj, sont de nouveau *« en prison »*, a affirmé le ministre de l'intérieur dans un entretien publié, vendredi 2 juin, par le quotidien saoudien *El Hayat*. Abderrahmane Méziane-Chérif a ajouté qu'il *« ne peut pas »* préciser leur lieu de détention et qu'il ne *« sait pas »* s'ils sont détenus ensemble ou séparément. A son avis, les deux hommes, sortis, en septembre, de la prison militaire de Blida puis placés en résidence surveillée à Alger, ne contrôlent plus leur base, qui ne leur *« obéit plus »*.

RAPPEL DES RÉSERVISTES

M. Méziane-Chérif a estimé à 12 000 le nombre des victimes des violences *« dans les deux camps »* depuis *« le début des actions terroristes en 1993 »* sans préciser si ce chiffre englobait les civils. Le ministre a indiqué que 3 000 à 4 000 islamistes étaient détenus, la majorité étant des membres du Groupe islamique armé (GIA) et de l'Armée islamique du salut (AIS). Il a estimé que le nombre des maquisards se situait *« entre 2 000 et 3 000 »*. Il a assuré que 60% étaient des analphabètes dont l'âge varie entre 18 et 22 ans et que le chef du GIA était Djamel Zitouni, *alias* Abou Abderrahmane Amine.

Evoquant l'élection présidentielle prévue avant la fin de l'année, M. Méziane-Chérif a affirmé qu'elle sera organisée comme prévu, même si les partis politiques décidaient de ne pas y prendre part. *« Des personnalités indépendantes sont prêtes à y participer »*, a-t-il déclaré. Il a confirmé le rappel de réservistes pour garantir la sécurité des opérations de vote. *« Nous avons eu besoin de 8 000 à 15 000 réservistes »*, a-t-il précisé. Ce scrutin, a-t-il ajouté, sera suivi *« d'élections législatives, puis municipales »*. – *(AFP.)*

■ **CORRESPONDANCE : après la publication d'un article sur « Le désarroi des Kabyles »**, dans *Le Monde* daté 21-22 mai, le Front des forces socialistes (FFS) précise que ses *« [ses] différentes instances politiques se sont prononcées sans ambiguité en faveur du contrat national signé, à Rome, par l'opposition »*. Il fait état, à cet égard, de *« la deuxième convention nationale, qui s'est réunie, fin novembre 1994, à Sidi Fredj, au lendemain de la première rencontre de Rome, et qui a approuvé les décisions politiques des instances du parti »*. Le FFS remarque que le fait que *« des militants se prononcent contre le choix majoritaire à l'intérieur des instances de leur parti illustre le niveau de libre expression au sein du FFS »*. Il insiste sur *« le caractère ultra-minoritaire des positions exprimées »*, qui *« ne se sont jamais manifestées par le biais d'une motion »*.



EXTRÊME DROITE Les élections municipales des 11 et 18 juin offrent au Front national l'espoir d'entrer dans de nombreuses mairies en position minoritaire. Les chiffres du 23 avril lui permettent d'envisager des « triangulaires » dans plusieurs villes, à défaut de conquérir des mairies, l'extrême droite imagine de faire élire suffisamment de conseillers municipaux pour envoyer l'un des siens au Sénat en septembre. ● ALLIANCES. La droite refusant toute alliance avec le Front national, les dirigeants de celui-ci misent sur des accords locaux avec des dissidents. ● AFFRONTEMENTS. Dans d'autres départements, comme la Seine-Saint-Denis, l'extrême droite a choisi d'affronter la droite. Les scores de Jean-Marie Le Pen lui permettent d'espérer peupler les conseils municipaux de groupes Front national.

Le Front national aborde les élections municipales en pensant au Sénat

Le score de Jean-Marie Le Pen à la présidentielle pourrait donner à son parti le moyen de faire élire, dans certains départements, un nombre de conseillers suffisant pour y disputer à la droite un siège de sénateur en septembre

EN D'AUTRES TEMPS, le Front national, fort des 15 % des suffrages recueillis par Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle, le 23 avril, aurait bruyamment exposé un plan de campagne ambitieux pour la conquête de mairies. Cependant, les 14,39 % inattendus du dirigeant d'extrême droite à l'élection présidentielle de 1988 avaient été suivis d'une chute aux législatives (9,65 %) et aux cantonales (5,24 %) de la même année, puis aux municipales de 1989. C'est pourquoi l'extrême droite préfère, cette fois, mettre l'accent sur le nombre de listes qu'elle s'apprête à présenter, même si rien n'a été négligé pour assurer au parti le plus de *« cerises possible sur le gâteau »*, selon l'expression de Carl Lang, secrétaire général.

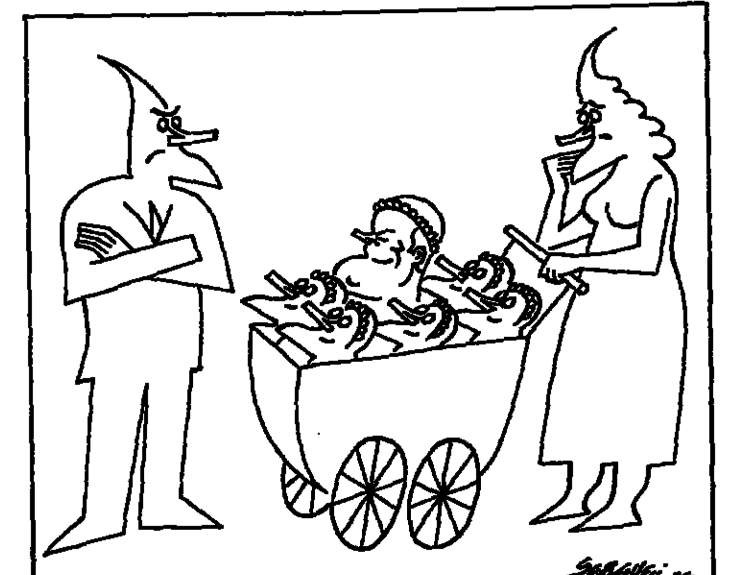
Le Front national pose ses jalons pour les élections sénatoriales de septembre dans les départements de la troisième série, qui vont du Bas-Rhin à l'Yonne, en passant par Paris et les départements d'Ile-de-France. Le hasard de l'alphabet fait figurer sur cette liste des zones de force de l'extrême droite, comme le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, le Rhône, le Vaucluse et le Var. Il lui faudrait, toutefois, accroître sérieusement le nombre de ses élus aux municipales pour avoir une petite chance d'envoyer l'un des siens au palais du Luxembourg.

QUESTIONNAIRE-TYPE

Consigne a été donnée aux responsables départementaux de s'employer à former des listes partout où le Front peut dépasser les 10 % et, même, de pousser militants et sympathisants à se présenter individuellement, comme le permet la loi, dans les petits villages. Un questionnaire-type leur a été envoyé : sous prétexte d'interroger les habitants sur ce qu'ils pensent de l'immigration, des impôts locaux, de la démocratie locale et des autres problèmes communaux, ce « sondage » a permis aux responsables du parti de détecter des adeptes jusque-là inconnus et, souvent, de solliciter leur présence sur les listes.

La stratégie adoptée est celle de l'« alliance à la base » avec les représentants de la droite traditionnelle, chaque fois que la situation locale la rend possible. L'entreprise est difficile, compte tenu de la fermeté manifestée par les instances nationales du RPR, dont témoigne l'échec des opérations tentées pour introduire des membres du Front national sur les listes de Serge Dassault (RPR) à Corbeil-Essonnes et de François-Joseph Roux à Courcouronnes. Elle n'est pas impossible cependant : ainsi, à Saint-Amand-les-Eaux, dans le Nord, le maire sortant, Georges Donnez (UDF-PSD), a choisi de prendre dès le premier tour sur sa liste une conseillère municipale d'extrême droite, Michèle Béal. A Saint-Lô, dans la Manche, Fernand Le Rachinel, membre du bureau politique, ami fidèle de Jean-Marie Le Pen, se retrouve sur une liste divers droite.

Pour le second tour, M. Le Pen a déclaré à plusieurs reprises, et, notamment, à Nogent-sur-Oise, le 30 mai, que les listes de son parti *« se maintiendront (...) partout où la majorité actuelle refusera l'accord »*. *« Nous sommes portés à nous allier avec ceux qui ont la même conception économique, juridique, politique que la nôtre et nous n'avons d'exclusive que contre ceux qui sont impliqués dans les « affaires »*, a-t-il dit, *mais, en dehors d'accords pour le second tour, nous maintiendrons partout nos candidats. »* M. Lang souligne, pour sa part, que les dirigeants de droite qui refuseront cette alliance *« porteront la responsabilité de faire élire la gauche »*. Comme le laisse entendre Bruno Mégret, le Front national espère perturber les électeurs de la droite, jeter un peu d'huile sur le feu des querelles au sein des partis, provoquer des cassures, notamment grâce à ceux qui préfèrent des élus d'extrême droite à la gauche, et, ainsi, amener doucement une fraction de la droite à des alliances.



Certains secrétaires départementaux, comme Frank Timmermans en Seine-Saint-Denis, préfèrent l'affrontement en constituant systématiquement des listes. Dans l'Essonne, Jacques Olivier, responsable de l'atelier de propagande, avait, lui, choisi de donner la priorité aux négociations locales, afin de favoriser la droite dans des villes de gauche : on l'a vu à Courcouronnes et à Corbeil, mais aussi à Athis-Mons et à Longjumeau, où il ne présentera pas de liste.

Au total, le Front national présente environ six cents listes. Une étude détaillée montre que l'effort porte surtout sur les villes moyennes et petites. Ainsi, alors qu'elle présentait en 1989 187 listes dans les villes de plus de 30 000 habitants (hors Paris, Lyon et Marseille), l'extrême droite devrait en avoir cette fois 191. Pour les communes de 20 000 à 30 000 habitants, les chiffres passent de 31 à 108. Absent de ses onze plus mauvais départements, le Front national n'a qu'une seule liste en Savoie, où M. Le Pen a pourtant réuni, le 23 avril, 16,82 % des voix, dans les Pyrénées-Orientales (19,45 %), les Vosges (19,99 %), la Haute-Marne (20,35 %). De même, sa présence dans l'Aube, l'Eure-et-Loir, la Meuse et le Haut-Rhin est très en deçà de ses résultats de la présidentielle.

Le gros des troupes se concentre dans la région parisienne, le Nord, le Rhône, les Alpes-Maritimes, le Var, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Le Front national mise aussi sur des personnalités comme Marie-France Stirbois, Bruno Mégret, Roger Holeindre, Christian Baeckeroot, tous membres du bureau politique, ou Gérard Freulet, membre du comité central, pour perturber le jeu à Dreux, Vitrolles, Sevran, Tourcoing, Mulhouse. Il ne désespère pas de créer une nouvelle fois la surprise à Saint-Gilles, dans le Gard, seule ville de plus de quinze mille habitants gagnée en 1989 et perdue depuis.

Christiane Chombeau

Le RPR réaffirme son refus de toute « cohabitation »

PAS D'ACCORD. *« Il est hors de question qu'il y ait le moindre accord, la moindre discussion, la moindre cohabitation avec des représentants du Front national »*, a affirmé Jean-François Mancel, à l'occasion de sa première rencontre avec la presse en tant que secrétaire général du RPR, vendredi 2 juin, à Paris. Anticipant sur les questions qui, sans doute, allaient lui être posées au sujet de l'intégration de trois membres du Front national sur la liste de Serge Dassault, conseiller régional (RPR) d'Ile-de-France, à Corbeil-Essonnes (*Le Monde* du 3 juin), le député de l'Oise – qui, très jeune, avait précisément commencé sa carrière politique sous la protection de Marcel Dassault – a même insisté : *« Ça n'a pas duré longtemps. Hier soir, je prenais les dispositions nécessaires et, ce matin, le problème était réglé. »*

Après avoir *« vérifié »* la composition de sa liste, le fils du célèbre avionneur a dû, en effet, intégrer trois nouveaux candidats en remplacement de trois personnes identifiées – grâce, notamment, à *Libération* et à France 2 – comme membres ou sympathisants du Front national. *« Ils étaient sympathiques, ils travaillaient bien, ils étaient plus engagés que je ne le pensais »*, a simplement confié M. Dassault, après la « vérification » qui lui avait été demandée.

Pour un cas similaire, celui de Courcouronnes, toujours dans le département de l'Essonne, mais ville de moins de trente mille habitants pour laquelle, statutairement, le conseil national du RPR n'est pas compétent, M. Mancel a précisé qu'après les vérifications d'usage *« les instances départementales prendront les décisions qui s'imposent »*, à savoir qu'à défaut de faire le même ménage que M. Dassault le chef de file du RPR à Courcouronnes serait privé de l'investiture de la majorité.

Enfin, faisant allusion aux allégations de Jacques Peyrat, candidat (ex-Front national) à Nice, selon lesquelles celui-ci serait, un jour, intégré dans un parti de l'actuelle majorité, M. Mancel a certifié : *« M. Peyrat ne sera jamais accueilli dans une grande formation nationale appartenant à la majorité. »*

Jean-Louis Saux

La Seine-Saint-Denis élira-t-elle le premier sénateur lepéniste ?

FRANK TIMMERMANS a un rêve : faire entrer au palais du Luxembourg, en septembre, le premier sénateur Front national. La direction nationale du parti, qui partage ce rêve, lui donne un sérieux coup de main en s'employant à obtenir un maximum de conseillers municipaux les 11 et 18 juin. Pas moins de neuf membres du bureau politique ou du comité central et de permanents du Front conduiront des listes dans la Seine-Saint-Denis, où M. Timmermans est secrétaire départemental du parti. Six d'entre eux sont des collaborateurs du secrétaire général, Carl Lang, directeur de la campagne du parti pour les municipales.

M. Timmermans lui-même, conseiller régional, membre du bureau politique et secrétaire national à l'encadrement, se présente à Pierrefitte, une municipalité détenue depuis vingt-quatre ans par un maire communiste, Daniel Bioton. Parmi les autres candidats « vedettes » de l'extrême droite en Seine-Saint-Denis, Roger Holeindre, également conseiller régional, membre du bureau politique, secrétaire national sans affectation, président du Cercle national des anciens combattants, candidat à Sevran contre le maire, Bernard Vergnaud (PCF).

A Epinay-sur-Seine, dont le maire socialiste, Gilbert Bonnemaison, malade, ne se représente pas, c'est François-Xavier Sidos, membre du comité central et du cabinet de Jean-Marie Le Pen, qui sera la tête de liste frontiste. M. Sidos est le petit-fils de François Sidos, inspecteur général adjoint des forces du maintien de l'ordre en Charente-Maritime sous Pétain, fusillé à la Libération, et le neveu de Pierre Sidos, fondateur de Jeune nation, aujourd'hui président de l'Œuvre française, mouvement d'extrême droite « antisioniste » et catholique traditionaliste.

Pierre Pauty, tête de liste à Saint-Denis, fait partie des vingt membres du comité central nommés par M. Le Pen en février 1994. En 1980, M. Pauty avait claqué la porte du parti en expliquant, dans *Notre Europe*, publication de la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), néo-nazie, que M. Le Pen était devenu *« un jouet entre les mains des sionistes »*. Il avait participé à la fondation du Parti nationaliste français (PNF), en 1983, avant de revenir en 1993 au FN.

LE REVIREMENT DE M. RAOULT

Le Front national présente, cette année, trente-cinq listes dans le département, contre vingt-neuf en 1989. Parmi les nouvelles, celles du Pré-Saint-Gervais, de La Courneuve, de Bobigny et de Montfermeil. Il y a six ans, il avait obtenu quatre-vingts conseillers municipaux en Seine-Saint-Denis ; M. Timmermans table, cette fois, sur le double.

Au second tour, il proposera des accords *« pour faire battre la gauche »*, particulièrement forte dans le département, sans grande illusion toutefois, car le patron du RPR dans le département est Eric Raoult, nouveau ministre chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion.

Partisan, autrefois, d'un rapprochement avec l'extrême droite – il avait même signé un protocole d'accord avec ses représentants en 1988 –, M. Raoult l'attaque, aujourd'hui, en dénonçant son *« pouvoir de nuisance »*. Il s'en est expliqué récemment, en déclarant : *« Ce qui m'a fait changer – il faut être franc –, c'est que, pendant les années 1986-1988, la droite* [se fondait sur] *une arithmétique électorale. Depuis, on s'est aperçu que le Front national est purement négatif. »*

Le Front national a fort peu apprécié ce revirement. Ses têtes de liste sont décidées à mener la vie dure au RPR et, plus globalement, à la majorité, en se maintenant *« sans états d'âme »*, souligne M. Timmermans, partout où les discussions se révéleront impossibles. Il mise, cependant, sur quelques personnalités dont les positions ne sont pas éloignées de lui et qui se refuseront à laisser élire un candidat de gauche. Ce pourrait être le cas, par exemple, de Raoul Béteille, député (RPR), que l'idée de ravir Epinay-sur-Seine aux socialistes pourrait séduire, même au prix d'un flirt poussé avec l'extrême droite.

Celle-ci cherche aussi à profiter des dissensions au sein de la droite, comme de la gauche, pour ravir une mairie. C'est le cas de Clichy-sous-Bois où M. Le Pen a obtenu 23,54 % des voix le 23 avril : Gilbert Péréa, secrétaire départemental adjoint, a été choisi pour affronter le maire sortant, Gérard Probert (UDF), élu premier magistrat de la ville à la suite de la démission d'André Dechamps (ex-PCF), en janvier 1993. Sa liste accueillerait des transfuges du RPR et des villiéristes opposés à M. Probert. Il semble cependant qu'après une période de confusion la droite se soit mise d'accord pour soutenir le maire sortant. Quoi qu'il en soit, le Front national déploie tous ses efforts dans cet ancien bastion de la gauche, qui a offert à M. Le Pen son meilleur score (18,78 %) dans la petite couronne.

Ch. Ch.

La division de la droite à Noyon nourrit les espoirs de M. Descaves

NOYON (Oise)
de notre envoyée spéciale

Pierre Descaves, ancien député de l'Oise, conseiller régional de Picardie, jubile. Il pointe avec délices les noms de candidats, dont trois au moins sont connus pour leurs affinités avec le RPR, qui figurent sur sa liste pour les élections municipales de Noyon.

Ces ralliements, précieux pour la conquête de cette ville de quinze mille habitants, sont le fruit d'un travail de longue haleine, mené par son bras droit, Michel Guiniot, secrétaire départemental du Front national et conseiller régional, mais, surtout, commerçant : un de ces rares poissonniers qui pratiquent encore la tournée dans les quartiers éclatés de la ville et les petites communes avoisinantes. Il assure une présence active et précieuse pour M. Descaves, très occupé, à Paris, par son cabinet d'expert-comptable.

CITÉ DU SACRE

A l'en croire, c'est par hasard que M. Descaves s'est retrouvé dans l'Oise, où Jean-Marie Le Pen a obtenu 20,48 des voix, le 23 avril, au premier tour de l'élection présidentielle. Entré au Front national en 1985, M. Descaves avait été envoyé l'année suivante dans ce département pour y conquérir un siège de député. Son implantation à Noyon viendrait d'un coup de foudre pour cette ville-évêché : patrie de Calvin, de saint Médard et de saint Eloi, Noyon est aussi – et ce n'est pas rien pour cet ultranationaliste – la cité du sacre de Hugues Capet en 987. A vrai dire, la sociologie et les rapports de force politiques n'ont certainement pas échappé non plus à ce pied-noir né à Tlemcen, en Algérie, en 1924, et qui se définit comme *« combattant de l'Algérie française »*.

Depuis que le chômage y sévit (14 % de la population active) et qu'elle se laisse grignoter par des Franciliens fuyant les HLM de la banlieue Nord de Paris pour acquérir un pavillon, ce gros bourg flanqué de petites cités joue à se faire peur. Noyon colporte les rumeurs, qui foisonnent surtout lorsqu'elles concernent l'immigration (18 % d'immigrés) et l'insécurité ; elle se recroqueville sur elle-même en pleurant sur ses splendeurs du siècle dernier et en jalousant Compiègne, la trop entreprenante voisine.

Ville de garnison – elle accueille le 8e régiment d'infanterie et abrite une caserne de gendarmerie mobile – acquise à la droite, Noyon présentait en outre l'avantage pour le Front national, dès les élections municipales de 1989, d'être le siège d'une querelle entre le maire sortant, Pierre Dubois, et l'un de ses adjoints, « jeune loup » RPR, Bertrand Labarre. Grand perdant du second tour dans une « quadrangulaire », M. Descaves s'était promis de retrouver M. Labarre, le nouvel élu, *« pour un duel en 1995 »*.

Labourant son terrain, il n'a rien laissé au hasard. Une « lettre » a été imprimée ; une permanence où, dit-il, il a *« pris le temps d'écouter tous ceux qui venaient se plaindre »*, a été mise en place ; une association, Fraternité française, a été créée pour venir en aide aux Noyonais – « français » – dans le besoin, frappant à la porte du Front national. Le président de cette association, Jean-Michel Domage, figure en sixième place sur la liste, intitulée : « Noyon renaissance, les Français d'abord ».

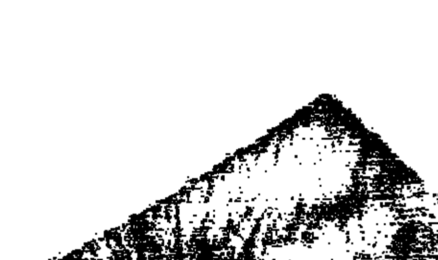
Le 31 mai, un sondage donnait l'extrême droite gagnante en cas de quadrangulaire ou de triangulaire, et talonnant le maire sortant en cas de duel. Le score de M. Le Pen dans la ville (28,93 %) rend ce scénario d'autant plus plausible que la gauche manque d'un chef de file. André Meunier (ex-communiste), qui mène une liste rassemblant de nombreux enseignants et des candidats venus des diverses familles de la gauche, n'a obtenu ni l'investiture du PS ni celle du PCF.

LUTTES INTESTINES

Quant à la droite, elle ne cesse de se déchirer. A peine mis en place, le conseil municipal a connu ses luttes intestines. Principales critiques : l'autoritarisme du maire, son manque de disponibilité et, surtout, sa grande propension à travailler en solo. Les contestataires – Jean-Marie Lelong, deuxième adjoint, et Laurent Mauduit, conseiller municipal –, tous deux membres du PR, ont voulu, un temps, créer une liste ensemble, puis, les dissensions apparaissant, une liste chacun. *« Inquiet de faire le jeu du Front national en multipliant les listes de droite »*, M. Mauduit vient de jeter l'éponge. M. Lelong, lui, persiste. *« Si quelqu'un doit se retirer, c'est le maire »*, explique-t-il.

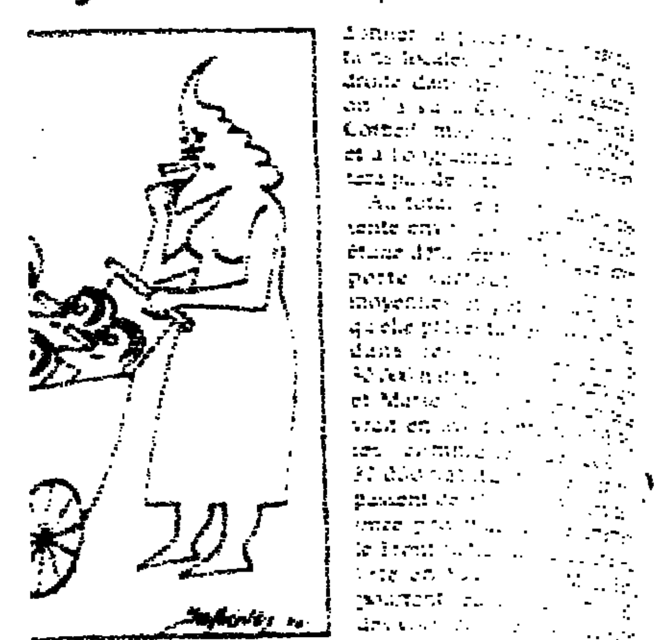
Conscient des critiques dont il fait l'objet, le maire, qui a obtenu l'investiture RPR-UDF, bat sa coulpe : c'est vrai, admet M. Dubois, il n'a pas su communiquer, mais, dit-il, c'est parce qu'il a trop travaillé, accaparé par la gestion d'une ville fortement endettée et manquant tragiquement d'équipements publics, notamment pour la petite enfance. Et de dresser son bilan, qu'en fait personne ne conteste, avant de dire, haut et fort, que, s'il est réélu, il déléguera davantage et apprendra à communiquer !

Ch. Ch.



; en pensant au Sénat

:oyen de faire élire,
siège de sénateur en septembre



n de la droite à Noyon
espoirs de M. Descaves

M. Chirac retrouve en Corrèze les thèmes et les accents de sa campagne

Le président de la République est revenu dans son département d'origine

Le chef de l'Etat a consacré son premier déplacement en province, vendredi 2 juin, à son département d'origine, la Corrèze, et précisément à Egletons, où il avait lancé, en 1976, son entreprise de refondation du parti gaulliste et de reconquête par celui-ci de la présidence de la République. A cette occasion, Jacques Chirac a repris certains thèmes de sa campagne électorale, notamment pour ce qui concerne l'emploi.

EGLETONS
de notre envoyé spécial

La fidélité est toujours récompensée. Depuis 1966, Jacques Chirac n'a jamais oublié de présider le baptême de la promotion sortante de l'Ecole d'application aux métiers des travaux publics implantée, depuis 1943, au cœur de sa circonscription corrézienne, à Egletons. Il a pu ainsi, vendredi 2 juin, consacrer sa première sortie officielle en province de président de la République – en dehors de sa participation, la veille, à l'hommage rendu, à Vannes, aux deux soldats français tués à Sarajevo – au département où il a implanté les racines de sa carrière politique.

Qu'un heureux hasard ait fait que cela soit à Egletons rajoutait à la valeur symbolique de ce déplacement. C'est là qu'un dimanche d'octobre 1976, quelques semaines après avoir quitté Matignon pour cause de désacord avec le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, il avait rappelé que le gaullisme ne pouvait se confondre avec la droite traditionnelle. Il avait appelé à la constitution *« d'un vaste mouvement populaire »*, qui allait prendre la forme du RPR, dont il a fait, avec la mairie de Paris, l'outil de sa conquête du pouvoir.

TUTOIEMENTS NATURELS

Ce ne fut pas aussi facile qu'il l'espérait alors, mais, l'objectif atteint, il était normal qu'il vînt se ressourcer là où avait commencé sa longue marche. A voir les embrassades, les poignées de mains émues, à entendre les tutoiements naturels, il était difficile de savoir qui était le plus heureux, du président, qui retrouvait de vieux amis, ou des Corréziens, qui lui ont toujours été fidèles.

Cette plongée dans la France rurale avait un autre avantage pour le nouveau président de la République. Entre deux conseils restreints consacrés à la Bosnie, elle lui a permis de montrer qu'il ne s'intéresse pas seulement aux dossiers diplomatiques et militaires et qu'il n'a pas oublié les promesses du candidat Chirac. Le discours qu'il a prononcé, devant un parterre acquis d'avance, mais où avaient aussi pris place – en plus de deux membres du gouvernement, Pierre-André Périssol, ministre du logement, et Raymond-Max Aubert, secrétaire d'Etat au développement rural et ancien député de Corrèze – quelques hauts fonctionnaires parisiens qui jugeaient leur présence utile, ressemblait fort à ceux qu'il a tenus tout au long de sa campagne électorale. Sans grandes envolées, sans « vision planétaire », son souci était de parler des difficultés quotidiennes des Français.

VAINCRE « LA ROUTINE »

Parlant devant des jeunes en fin de formation, l'emploi était un thème naturel de discours. En l'abordant longuement, le président de la République a confirmé que c'est *« la priorité »* de son action et, donc, de son gouvernement. Il a souligné aussi, avec force, que la lutte contre le chômage ne peut être de la seule responsabilité des pouvoirs publics, la réussite des entreprises devant être jugée à leur participation à ce combat. Devant des professionnels des travaux publics, il ne pouvait qu'assurer que ce secteur va se porter mieux, et cela pas seulement parce qu'il a promis à « son » département l'engagement, dès 1996, des travaux de la première tranche de l'autoroute reliant Clermont-Ferrand à Bordeaux... A leurs « cousins » du bâtiment, il a annoncé une refonte totale de l'aide au logement pour relancer celui-ci, même si, pour ce faire, il faut vaincre *« la routine »*.

Les idées fortes du candidat sont ainsi restées celles de l'élu : la condamnation de la « pensée unique » est si vive que le président de la République a promis une *« véritable révolution culturelle »*. Après un long passage par le « libéralisme », M. Chirac a retrouvé les accents de son premier discours d'Egletons, celui où il préconisait l'alliance des *« valeurs essentielles du gaullisme »* et d'un *« véritable travaillisme français »*. C'était il y a près de dix-neuf ans.

Thierry Bréhier

M. Juppé précise son calendrier

Alain Juppé a installé, vendredi 2 juin, le comité interministériel pour l'emploi, qui se réunira régulièrement sous la présidence du premier ministre. Trois dossiers seront à l'ordre du jour de sa prochaine réunion prévue pour *« dans un mois »* : les *« guichets uniques pour l'emploi »*, destinés à faciliter les démarches des employeurs ; l'utilisation des marchés publics dans la politique de l'emploi, certains d'entre eux pouvant être accordés aux *« mieux-disants »* en matière d'emploi ; l'élaboration d'une *« charte locale d'initiative emploi »*. M. Juppé a invité les dix-sept ministres présents à participer à trois initiatives préparées par le ministre du travail, Jacques Barrot, et qui *« seront rendues publiques dans les quinze jours »* : le contrat initiative-emploi pour les chômeurs de longue durée, le contrat d'accès à l'emploi pour les jeunes et une mesure d'allègement des charges, *« ciblée sur les emplois peu qualifiés dans les PME »*.

Le chef de l'Etat appelle à relever le « défi de l'emploi »

Une « véritable révolution culturelle »

*« **EXERCER UN MÉTIER**, ce n'est pas un privilège pour quelques-uns ! C'est un droit pour tous ! C'est pour cette raison que toute notre action se résume aujourd'hui en un mot : l'emploi »*, a déclaré vendredi 2 juin, à Egletons, en Corrèze, le président de la République, qui a poursuivi : *« C'est seulement si, tous ensemble, nous procédons à une véritable révolution culturelle que nous parviendrons à relever l'immense défi de l'emploi. »*

VERBATIM

Parlant de l'importance du chômage des jeunes, M. Chirac a déclaré : *« Cette situation n'est plus acceptable. Elle est le bilan de politiques inadaptées. Pour y remédier, il faut ouvrir notre système éducatif sur son environnement extérieur. Sans doute la première mission de l'école est-elle de donner à chaque enfant la chance de maîtriser les bases du savoir (...), mais l'égalité des chances, c'est, aussi, apprendre un vrai métier. Pour cela, il faut (...) admettre l'entreprise comme un lieu de formation à part entière. Trop nombreux sont ceux qui ne veulent pas le reconnaître et qui s'enferment dans les bastilles du passé (...). Le dispositif* [de formation en alternance] *doit être aujourd'hui simplifié, adapté, renforcé. »*

Abordant le dossier du logement, le président de la République a souligné : *« Notre dispositif d'aides, défini il y a près de vingt ans, se révèle inadapté (...). Il nous faut le moderniser pour le rendre plus efficace et en faire un véritable instrument de solidarité nationale, sans pour autant avoir à dépenser davantage. Il est indispensable de bousculer le frein considérable que la routine engendre chez les responsables, quel que soit leur niveau (...). Donnons-nous pour objectif de garantir à l'épargne qui s'investit dans l'immobilier un traitement fiscal comparable à celui des autres formes de placement, alors que, pour des raisons absurdes, on a voulu sanctionner les placements immobiliers. »*

Jean-François Mancel présente la nouvelle direction du RPR

NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL du RPR, Jean-François Mancel, député et président du conseil général de l'Oise, a présenté, vendredi 2 juin, les dix délégués généraux nommés par le président par intérim du mouvement, Alain Juppé, qui l'assisteront désormais : Philippe Auberger, député de l'Yonne, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, et seul de ces délégués à s'être prononcé en faveur d'Edouard Balladur au premier tour de l'élection présidentielle, est nommé délégué général au budget ; Roselyne Bachelot, député de Maine-et-Loire, est chargée de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion ; Jean-Pierre Bazin, député européen, conseiller municipal de Nantes, des affaires européennes ; Pierre Bédier, député des Yvelines, des fédérations ; Jérôme Bignon, député de la Somme, des élus locaux ; Philippe Briand, député d'Indre-et-Loire, de l'animation et des jeunes ; Gérard Léonard, député de Meurthe-et-Moselle, de la réforme de l'Etat ; Henriette Martinez, député des Hautes-Alpes, de la prospective et des propositions ; Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône, des relations avec le Parlement ; et Frédéric de Saint-Sernin, député de la Dordogne, des élections.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

■ **NEUILLY-SUR-SEINE : des responsables de comités de soutien à** Jacques Chirac ont constitué une liste, « Neuilly pour tous », concurrente de la liste de la majorité conduite par le maire sortant, Nicolas Sarkozy, ancien ministre du budget. Cette liste est conduite par Gérard Avril, président du comité de soutien à M. Chirac de Neuilly, et Christine Mame, présidente de Femmes pour la France, tous deux membres du RPR.

■ **ARGENTON-SUR-CREUSE : Michel Sapin,** membre du conseil monétaire de la Banque de France et ancien ministre des finances, qui a décidé d'être candidat dans cette ville (*Le Monde* du 17 mai), devra affronter non seulement la droite, mais aussi une liste communiste. La section locale du PCF lui reproche de se présenter en homme providentiel, avec une *« liste verrouillée, préparée clandestinement »* alors que des négociations étaient en cours pour l'élaboration d'une liste commune PS-PCF.

■ **AUXERRE : l'accord entre le RPR et Jean-Pierre Soisson** fait des vagues. Des militants de droite, qui y sont opposés, ont décidé vendredi 2 juin, au dernier moment, de présenter leur liste, mais l'absence d'un document pourrait en empêcher la validation, a-t-on appris auprès des intéressés. Cette liste « Droite indépendante pour Auxerre », menée par Olivier Joly, âgé de 24 ans, attaché parlementaire du député RPR de l'Yonne Yves Van Haecke, comporte des balladuriens, des chiraquiens et des villiéristes.

DÉPÊCHES

■ **MER : Bernard Dujardin, administrateur civil,** a été chargé, vendredi 2 juin, par le premier ministre de rédiger un rapport sur l'opportunité éventuelle de créer un ministère de la mer. Il devra consulter l'ensemble des organismes et professionnels concernés. M. Dujardin, ingénieur, est ancien élève de l'ENA et capitaine de frégate (CR). Il a occupé différents postes à la direction générale des impôts et a été directeur de la flotte de commerce (marine marchande) entre 1985 et 1989.

■ **SANTÉ : les dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)** ont augmenté de 0,5 % en avril (+0,4 % en mars). Cette hausse est imputable à la revalorisation des honoraires des médecins le 1er mars et à l'augmentation des consultations (+0,4 % en volume), des visites (+1,2 %) et des indemnités journalières de moins de trois mois (+0,6 %), liée à l'épidémie de grippe qui a sévi dernièrement.

CONGRÈS L'Unapel, qui rassemble 800 000 familles de l'enseignement catholique, tient congrès à Strasbourg du samedi 3 au lundi 5 juin. C'est la première grande manifestation de l'enseignement privé depuis la révision manquée de la loi Falloux, en décembre 1993. Philippe Toussaint, son président, Pierre Daniel, le secrétaire général de l'enseignement catholique, et Françoise Hostalier, secrétaire d'Etat à l'enseignement scolaire, doivent s'y exprimer, lundi 5 juin. ● APRÈS LE SILENCE forcé de ces derniers mois, ce congrès marque l'occasion d'un retour de l'enseignement privé sur le devant de la scène. Il sera l'occasion de réfléchir aux importants enjeux auxquel se trouvera confronté l'enseignement catholique dans les prochaines années. ● L'ENSEIGNEMENT technique et professionnel a, pour sa part, du mal à préserver sa vocation d'aide aux élèves en difficulté.

Les parents de l'enseignement catholique testent le gouvernement

Un an et demi après l'échec de la révision de la loi Falloux, les parents d'élèves du privé entendent profiter de l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République pour faire aboutir un certain nombre de revendications

DE TOUTES les vertus cardinales, la prudence est celle que les dirigeants de l'enseignement catholique ont pratiquée le plus volontiers ces derniers mois. Discrets comme jamais pendant la campagne présidentielle, sans rester inactifs, ils se sont appliqués à quitter le terrain politique, où la révision manquée de la loi Falloux les avait placés, pour se situer dans le domaine pédagogique ou purement technique. Le congrès de l'Unapel (Union nationale des associations de parents de l'enseignement libre, représentant 800 000 familles), qui a lieu à Strasbourg pendant le week-end de la Pentecôte, est la première manifestation de grande ampleur organisée depuis l'affaire de la loi Falloux. Réuni tous les quatre ans depuis 1959, ce dixième congrès, auquel participeront plus de quatre mille personnes, devrait fournir une occasion de sortir de la pénitence forcée de l'an passé, alors que les élections présidentielles ont porté à la tête de l'Etat un ami politique.

« Le nouveau président de la République a été élu sur l'idée qu'il était le candidat du changement. Il a donc suscité un espoir », se borne à constater Philippe Toussaint, président de l'Unapel. Pour le reste, il se concentre sur « Le projet personnel de l'enfant », thème du congrès de cette année. Bien malin celui qui percevrait l'écho de dissensions internes, comme celles survenues après l'échec parlementaire de 1993, avec les chefs d'établissement ou, de façon beaucoup plus feutrée, avec le secrétariat général à l'enseignement catholique, émanation de l'épiscopat. C'est en bon ordre que, au sommet, l'ensemble des composantes de l'enseignement catholique entend affronter l'avenir.

PAS DE VAGUES

A la base, pourtant, on trouve toutes les nuances de la circonspection, tant le réveil laïque de janvier 1994 a laissé des traces. *« Gardez-moi de mes amis ; mes ennemis, je m'en charge »*, devient la « plaisanterie » au goût du jour. Mais le mot d'ordre tacite est : pas de vagues, pas de surenchères.

Chacun est bien conscient que l'enseignement catholique, qui scolarise plus de deux millions d'élèves (97 % de l'enseignement privé), se trouve devant quelques enjeux forts, dont ceux-ci : comment faire face à l'évolution de la demande, de plus en plus urbaine, alors que l'enseignement catholique est solidement implanté en milieu rural ? Comment accueillir des parents de plus en plus « consuméristes », alors que le privé est supposé offrir un supplément d'âme ? Comment répondre à des familles touchées par la crise économique, qui ont un mal croissant à assumer les frais de scolarité ?

Ainsi, les dirigeants de l'enseignement catholique ne peuvent ignorer que de plus en plus de parents peinent à payer la cantine, souvent chère, car les collectivités locales ne sont pas obligées de la subventionner. Selon une enquête de l'INSEE, publiée en 1994 sous le titre *Les Dépenses d'éducation des familles*, un collégien du public coûte en moyenne 2 000 francs par an à ses parents, contre 6 000 francs pour un collégien du privé. Au lycée, l'écart se situe entre 4 000 francs annuels dans le public, contre 8 000 francs dans le privé.

LA BATAILLE DES MOYENS

Faut-il pour autant refuser les familles qui se présentent au nom de la liberté de choix ? La plupart des établissements assurent que non, au risque de créer, définitivement, une *« école de riches »*.

Le problème de la gestion des flux démographiques reste, quant à lui, indissolublement lié à celui des investissements immobiliers qui ont cristallisé toute la querelle des deux ans passés. Dans le premier degré, certains départements, comme la Nièvre, la Creuse, la Savoie, le Var ou les Côtes-d'Armor ont perdu entre 4 % et 6 % des élèves du privé, par rapport à l'année dernière. Dans le même temps, d'autres départements, comme la Moselle ou le Lot-et-Garonne, constataient une hausse d'environ 2 %. Ces mouvements entraînent des conséquences coûteuses, à plus ou moins long terme, sur les constructions ou les rénovations de bâtiments scolaires.

L'éternelle bataille des moyens a donc encore de beaux jours devant elle. Les occasions de s'exprimer ne vont guère lui manquer avec le prochain collectif budgétaire, le vote de la loi Bayrou sur le nouveau contrat pour l'école, ainsi que le débat qui doit précéder le référendum sur l'école : des rendez-vous que l'enseignement privé entend bien ne pas manquer, pour marquer sa sortie d'une longue période de silence et de discrétion.

Béatrice Gurrey

Une plaquette qui vient à point nommé

Le secrétariat général de l'enseignement catholique (SGEC) édite ces jours-ci une plaquette intitulée *L'École pour l'épanouissement de chaque jeune, pour l'avenir de la société*, qui contient en fait une série de demandes qu'il aimerait voir satisfaites : une définition claire du statut des maîtres, le déblocage de crédits d'Etat pour des travaux de sécurité, la mise en place d'emprunts bonifiés pour favoriser la rénovation et la construction de locaux, la mise en place d'aides sociales (notamment pour la cantine et les transports), une aide spécifique pour les écoles rurales, l'engagement d'un plan multimédia pour le privé, etc. Parmi ces mesures, certaines ont été discrètement étudiées durant les derniers mois. La définition du statut des maîtres devrait prochainement faire l'objet d'un décret.

Deux ans de polémiques

● **28 juin 1993** : le projet de loi présenté par le député Bruno Bourg-Broc (RPR) visant à autoriser les collectivités locales à financer librement les investissements des établissements privés sous contrat est adopté par l'Assemblée nationale. Le président de la République, François Mitterrand, s'oppose à sa présentation au Sénat.

● **13 décembre** : la mission confiée à Georges Vedel met en évidence la vétusté des locaux et les problèmes de sécurité dans les établissements privés. Elle chiffre les travaux nécessaires entre 3,8 et 5,3 milliards de francs.

● **16 décembre** : le Sénat adopte la révision de la loi Falloux. Cette décision provoque de vives réactions dans le clan « laïque », qui mobilise plus de 600 000 personnes, le 16 janvier 1995 à Paris. Une commission est chargée par le premier ministre, Edouard Balladur, d'évaluer les besoins de tous les établissements scolaires. Sa présidence est confiée à Jean-Marie Schléret, député (UDF) de Meurthe-et-Moselle, ancien président de la fédération de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

● **19 avril 1994** : le rapport de la commission Schléret conclut que 7 % des établissements publics et privés présentent des risques majeurs pour la sécurité des élèves et des personnels. Il préconise la création d'un observatoire national. Le 14 mai, l'enseignement catholique demande un plan d'urgence pour ses établissements. Les travaux de la commission Schléret s'enlisent. Les syndicats et les parents d'élèves du public et du privé s'inquiètent du retard apporté à la création de l'observatoire, et, à l'automne, l'Unapel menace de quitter cette instance.

● **9 mai 1995** : création officielle de l'Observatoire national de la sécurité et publication, le 2 juin, de l'arrêté de nomination de ses 48 membres.

Les lycées privés techniques en mal de vocation

VANNES
de notre envoyé spécial

« Il faut réussir à donner une autre image de l'enseignement technique et professionnel qui ne soit pas uniquement un recours pour des élèves en échec, mais une voie de réussite et d'excellence » : Joël Le Natur, le directeur du lycée Saint-Joseph de Vannes (Morbihan), n'est pas peu fier du résultat de la transformation à peine achevée de ses ateliers de maintenance industrielle et d'automobile. Un an après la construction d'une aile moderne pour les sections d'électricité et d'électrotechnique, le plan général de rénovation de ce lycée technique et professionnel de 1 050 élèves est en bonne voie.

Ce n'est pas uniquement pour les nécessités de la sécurité que le lycée Saint-Joseph a engagé ce programme de travaux de 16 millions de francs financés pour moitié par le conseil régional. Pour maintenir son niveau de recrutement, il lui faut s'adapter aux exigences des nouvelles formations technologiques, toujours considérées, y compris dans l'enseignement privé, comme *« un parent pauvre »*. Elles lui imposent de se concentrer sur des *« filières fortes, du CAP au BTS, appuyées sur un métier »*. Parce que les investissements en machines et en matériel sont coûteux, la période est révolue où les responsables des lycées privés, au nom de l'autonomie, pouvaient multiplier les ouvertures de sections, au risque de se livrer une féroce concurrence.

Parmi les deux seuls établissements à vocation uniquement industrielle du département, le lycée Saint-Joseph a échappé au boulet des restructurations de ces dernières années. Elles ont surtout affecté les petits lycées professionnels tertiaires, la grande majorité d'un « patrimoine » qui scolarise un peu plus de 313 000 élèves. Avec leurs sections de couture et d'habillement, les anciennes écoles ménagères n'offrent plus de débouchés et sont victimes d'une profonde désaffection. Ce « recentrage », dans de grandes unités au cœur des agglomérations, au détriment des implantations rurales, s'est également accompagné d'un mouvement de reconversion des enseignants qui préoccupe toujours les responsables syndicaux de la CFDT, organisation majoritaire.

NOUVELLES CONTRAINTES

Cette nouvelle organisation est-elle compatible avec les objectifs exprimés par les responsables de l'enseignement catholique en faveur *« des élèves en difficulté et des plus déshérités »* ? M. Le Natur admet que ce *« discours d'ouverture et de solidarité qui s'appuie sur des convictions fortes trouve difficilement sa traduction dans la pratique quotidienne »*. De fait, le *« caractère propre »*, comme l'*« autonomie »*, dont se prévaut le « privé » pour afficher son originalité paraît de plus en plus battu en brèche. Les impératifs de la rentabilité financière et de nouvelles « contraintes » imposent aux chefs d'établissement de se plier aux exigences d'une carte scolaire plus rigide, de s'intégrer à un schéma de formation élaboré avec la collectivité régionale. Revendiquant haut et fort sa capacité d'adaptation, l'enseignement privé ne s'est engouffré que timidement dans les nouvelles dispositions de la loi quinquennale pour l'insertion et l'emploi des jeunes. Avec ses formations en alternance ou par apprentissage, elles risquent, pour un certain nombre d'enseignants, de déstabiliser le réseau encore fragile des formations initiales sous statut scolaire. *« C'est une part de nous-mêmes qui s'en va »*, constate M. Le Natur, qui s'interroge : *« Jusqu'où ne pas aller pour éviter un glissement progressif vers une assimilation »* qui, à terme, pourrait bien ressembler à une *« fonctionnarisation »* ?

Michel Delberghe

Deux personnes placées en détention provisoire dans l'affaire du pot-de-vin versé pour un logement parisien

L'AFFAIRE du pot-de-vin versé pour obtenir un logement social de la Ville de Paris, révélée par le quotidien *InfoMatin*, est entrée, vendredi 2 juin, dans sa phase purement judiciaire. Au terme de cinq jours d'enquête préliminaire menée par les policiers du 4e cabinet de délégations judiciaires, deux juges d'instruction parisiens, Françoise Desset et Guy Ripoll, ont été désignés pour instruire ce dossier. Dans la soirée, le procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, avait ouvert une information judiciaire du chef de *« trafic d'influence »*, visant dans son réquisitoire introductif quatre personnes, considérées à ce jour comme les principaux protagonistes de cette affaire. Toutes les quatre ont été mises en examen par les deux juges d'instruction dans la nuit de vendredi à samedi. Parmi elles figure Henri Pozza, soixante-six ans, le maire-adjoint (RPR) du 12e arrondissement, précisément chargé du logement social.

Dans son article, publié le 29 mai dans *InfoMatin* (*Le Monde* du 30 mai), le journaliste Eric Decouty révélait que, en se faisant passer pour un commerçant, il avait obtenu en une semaine un appartement de 78 mètres carrés contre le versement occulte d'une somme de 30 000 francs. Parmi les quatre personnes mises en examen, deux ont été placées en détention provisoire : Patrice Cayeux, le militant RPR accusé d'avoir perçu cette « enveloppe », et l'un de ses amis, Thierry Ferron, qui aurait servi d'intermédiaire dans la transaction frauduleuse. Henri Pozza et Martine Moulin, la secrétaire qui avait mis en relation le journaliste avec le militant indélicat, ont été laissés en liberté, mais placés sous contrôle judiciaire.

L'enquête des juges Desset et Ripoll va désormais devoir s'attacher à établir si les faits commis dans le 12e arrondissement se sont produits à plusieurs reprises et, surtout, si les agissements de Patrice Cayeux participaient d'un système organisé de corruption.

Faisant le récit de sa mise en scène, le journaliste d'*InfoMatin* avait écrit que ce militant du RPR, proche de M. Pozza – dont il était l'un des colleurs d'affiches patentés –, *« après retrait de sa commission, remettait l'argent à Henri Pozza, maire adjoint du 12e et personnage-clé pour l'obtention d'une HLM »*. Prenant les devants pour endiguer les effets de cette affaire sur la campagne pour les élections municipales, Jean Tiberi et Paul Pernin, le maire du 12e arrondissement – qui avait signé la lettre d'attribution au journaliste d'*InfoMatin* –, ont conjointement déposé une plainte pour *« escroquerie »* auprès du parquet de Paris. M. Pernin a par ailleurs été interrogé par la police, à titre de témoin, sur les conditions d'attribution de l'appartement au journaliste.

Avant sa garde à vue, dans un entretien accordé le 31 mai à *France-Soir*, Patrice Cayeux avait reconnu les faits qui lui sont reprochés, mais en affirmant qu'il n'avait agi que *« pour* [son] *enrichissement personnel »*. *« Ni Paul Pernin ni Jean Tiberi ne sont à mettre en cause*, assurait-il. *J'ai d'ailleurs envoyé une lettre à M. Tiberi pour lui avouer ma culpabilité [...]. Personne d'autre n'a touché de pots-de-vin. Je suis chômeur, et j'ai utilisé mes relations à la mairie du 12e pour faire avancer le dossier. »* Mais il avait toutefois ajouté que *« les élus interviennent tous les jours et en toute illégalité pour pousser leurs propres dossiers »*...

De source proche de l'enquête, on indiquait en tout cas que M. Cayeux avait reconnu, devant les policiers, avoir procédé plusieurs fois de la même manière, encaissant des sommes d'argent contre une intervention pour favoriser l'obtention d'un logement social. Il aurait avoué qu'il partageait le fruit de ce trafic avec son ami Thierry Ferron.

Vendredi soir, à l'issue de sa mise en examen, M. Pozza – qui a annoncé son intention de poursuivre *InfoMatin* en diffamation – affirmait qu'il n'y avait *« absolument rien contre* [lui] *dans le dossier »*. Pour sa défense, le maire adjoint assure que les logements dits PLI (prêt locatif intermédiaire), dont fait partie l'appartement attribué au journaliste, sont des logements difficiles à attribuer, en raison de sévères critères de sélection des locataires – notamment fondés sur les revenus.

Concernant leur attribution, M. Pozza a affirmé devant les enquêteurs qu'il n'en était pas le responsable et que son rôle se limitait à proposer des dossiers au maire, sans avoir lui-même aucun pouvoir de décision.

H. G.

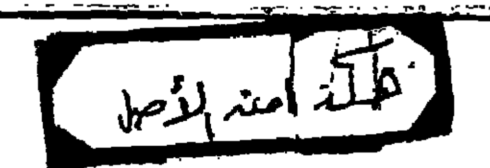
Deux dirigeants de l'Office HLM de Paris mis en examen

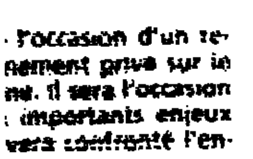
UNE SEMAINE après la mise en examen de Georges Pérol, ancien directeur de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de la ville de Paris, suivie de celle de son ancien bras droit, François Ciolina (*Le Monde* du 26 mai), les mises en examen de deux dirigeants encore en fonctions au sein de cet établissement, ordonnées mercredi 31 mai par le juge d'instruction Eric Halphen, accroissent encore la pression judiciaire sur les HLM parisiens. Les liens d'amitié personnelle qu'entretenait M. Pérol, par ailleurs élu de Corrèze, avec Jacques Chirac, avaient conféré au dossier du juge de Créteil (Val-de-Marne) une dimension encore plus politique qu'auparavant.

L'implication de M. Pérol, que le magistrat soupçonne d'avoir favorisé certaines entreprises lors de l'attribution de marchés de l'OPAC, en contrepartie de dons effectués au profit d'associations situées à Meymac, conduisaient naturellement les enquêteurs sur la piste de douteux financements corréziens. La mise en cause, cette fois, de deux sous-directeurs actuels de l'OPAC les ramène vers les HLM de la capitale, et les coulisses des attributions de marchés publics. Au lendemain de la mise en examen de Georges Pérol, le juge Halphen avait signifié la même mesure – également pour *« trafic d'influence »* – à son ancien bras droit à l'OPAC, François Ciolina. Les policiers ont interpellé, mardi 23 mai, les deux autres cadres de l'office HLM. Les deux hommes, parmi lesquels figure l'actuel sous-directeur chargé de la gestion du patrimoine de l'OPAC, Jean-Louis Grapin, ont été à leur tour mis en examen mercredi pour *« trafic d'influence »*. Le second semblait être Michel Clisson, sous-directeur chargé de l'aménagement, indiquait-on samedi matin 3 juin de source proche de l'enquête. Ces trois dirigeants – ancien et actuels – des HLM parisiens ont été questionnés sur leurs relations avec le promoteur Jean-Claude Méry, ancien membre du comité central du RPR reconverti dans les affaires, mis en examen par M. Halphen dès le mois de septembre 1994, avant d'effectuer six mois de détention provisoire. Les investigations du juge ont montré que M. Méry recevait, avant l'annonce des entreprises choisies par l'OPAC, des informations sur les marchés à pourvoir. Et c'était le même M. Méry qui percevait des sociétés désignées des commissions dont une partie aboutissait dans les caisses des associations corréziennes. Tout comme François Ciolina, Jean-Louis Grapin est soupçonné d'avoir reçu du promoteur des sommes d'argent liquide : leurs noms figuraient sur des enveloppes préparées à leur attention par la secrétaire de M. Méry. L'ancienne secrétaire de M. Ciolina, elle, a confirmé que *« des enveloppes relatives à des marchés publics avaient été ouverts avant la commission d'appels d'offres »*. Entendu par les policiers, l'un des deux cadres de l'OPAC mis en examen aurait décrit les *« arrangements »* intervenus entre MM. Pérol et Méry lors de la passation de certains marchés.

En outre, les enquêteurs ont établi que les deux sous-directeurs mis en examen étaient *« en relations »* avec le dirigeant d'un bureau d'études de la région parisienne, Jacky Chaisaz : mis en examen par le juge Halphen en 1994, cet intermédiaire a été à nouveau mis en examen et placé en détention provisoire par un juge de Versailles dans une autre affaire de fausses factures (*Le Monde* du 24 mars).

Hervé Gattegno





nt le gouvernement

Deux ans de polemiques

n versé pour un logement parisien

xamen

Le meurtre méthodique de la famille Bébien provoque la stupeur à Saint-Andéol-le-Château

Les enquêteurs sont parvenus à établir une chronologie du drame

Affaire purement familiale ou « piste tunisienne », les gendarmes enquêtant sur le meurtre mystérieux d'une famille à Saint-Andéol-le-Château (Rhône) n'excluent aucune hypothèse. Vendredi 2 juin, ils ont achevé la fouille de la maison sans parvenir à retrouver l'arme du crime. Les quatre victimes auraient été assassinées l'une après l'autre, tout au long de l'après-midi du mardi 30 mai.

LYON
de notre bureau régional

Sur la grand-place de Saint-Andéol, le marchand de journaux a sorti ses pancartes : *« Le mystère du quadruple meurtre de Saint-Andéol »*. Dans ce petit village au sud de Lyon où les Bébien habitaient depuis vingt ans, les hypothèses et les rumeurs vont bon train. *« On a peur. On veut savoir la vérité »*, avoue une jeune femme. Le directeur de l'hôpital, où Odette Bébien était infirmière de nuit depuis dix-huit ans, précise qu'elle *« était une femme très humaine »*. Mme Bébien, quarante-six ans, devait prendre sa retraite le 8 juin. Dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 mai, elle avait assuré normalement sa garde, puis elle était rentrée chez elle vers 7 heures. Un peu plus tard, son mari, Vincent, cinquante ans, se rendait à son travail à l'usine FBC de Givors et rentrait chez lui à midi, comme tous les jours. Son fils Vincent-Salvator, vingt-et-un ans, préparateur de rayon dans un supermarché, arrivait ensuite. Sa soeur Aline, seize ans, élève en troisième, était la dernière à rentrer chez elle, à 17 h 30.

La quarantaine d'enquêteurs de la gendarmerie et de la police judiciaire sont parvenus a établir une chronologie du drame : le ou les meurtriers auraient passé toute l'après-midi dans le modeste pavillon, et tué, l'un après l'autre, à des heures d'intervalle, les membres de la famille Bébien. Le pavillon aurait été ensuite incendié pour effacer les traces de leur passage. L'arme du crime, un calibre 22 long rifle d'après l'examen des douilles présentes sur les lieux du crime, n'a toujours pas été retrouvée.

Les investigations concernent l'entourage familial – Vincent Bébien avait onze frères et soeurs et son épouse neuf –, professionnel, ainsi que les amis et les voisins de la famille. On se souvient bien que *« le fils avait eu une relation et qu'un bébé est né le moins dernier, ce qui n'avait pas fait le bonheur des parents »*. On a également évoqué les trois *« curieux »* voyages de la famille en Tunisie à Monastir, dont le dernier en mai, et l'accueil d'un Tunisien dans leur maison pendant une semaine, l'hiver dernier, ainsi que le certificat d'hébergement qui lui avait été délivré par la mairie de Saint-Andéol.

On aurait par ailleurs retrouvé dans un champ une enveloppe avec le mot *« fille »* écrit en lettres capitales, ce qui indiquerait la présence d'un complice pour prévenir le ou les assassins postés dans la maison. Le seul « témoin » de cet après-midi tragique, Christophe, le meilleur ami du fils, avec qui il avait rendez-vous l'après-midi du drame, a été entendu pendant six heures, vendredi 2 juin, dans les locaux de la gendarmerie de Givors. Le jeune homme venait nourrir le chien de la famille quand les Bébien partaient en vacances. L'animal a été retrouvé attaché après le drame et personne ne l'a entendu aboyer, ce qui laisserait penser que le ou les meurtriers connaissaient leurs victimes.

Sandrine Blanchard

Deux prêtres impliqués dans des affaires de mœurs

DES AFFAIRES DE MŒURS viennent de frapper deux prêtres de l'Eglise catholique. A Versailles (Yvelines), le tribunal correctionnel a condamné, vendredi 2 juin, à deux ans de prison, dont vingt et un mois avec sursis, le Père Philippe Charpentier de Beauvillé, reconnu coupable d'*« atteintes sexuelles par personne ayant autorité »* sur quatre jeunes scouts, au cours d'un camp dans les Vosges en juillet 1993. Ce prêtre, originaire du diocèse de Versailles, ancien curé de Chatou, exerçant désormais son ministère au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), s'est présenté au tribunal comme victime du *« fonctionnement ecclésiastique »*. Ajoutant : *« Un prêtre doit avoir une vie privée. Je n'ai pas fait vœu de chasteté ; simplement d'obéissance à l'obligation de célibat. »*
Par ailleurs, le Père Yves Moity, quarante-neuf ans, curé de Lézardrieux (Côtes-d'Armor), a été mis en examen et écroué, jeudi 1er juin, à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc par le juge d'instruction du tribunal de grande instance de Guingamp. Il est accusé du viol d'un adolescent également au cours d'un camp scout. Selon les gendarmes, le prêtre a reconnu une partie des faits qui lui sont imputés.

■ **INTERPELLATION : le skinhead soupçonné** d'avoir, le 18 avril, précipité Imed Bouhoud, un jeune Français d'origine tunisienne, dans le port du Havre (Seine-Maritime), a été interpellé jeudi 1er juin au Portugal. Sous le coup d'un mandat d'arrêt international, Mickael Gonçalves a été arrêté à Lotural – village de ses grands-parents –, dans la province de Gimerez-Raga. Agé de vingt et un ans, Mickael Gonçalves était recherché depuis qu'un autre skinhead, David Beaume, vingt-trois ans, mis en examen pour non-dénonciation de crime, non-assistance à personne en danger et écroué le 14 mai, l'avait accusé d'avoir perpétré cet homicide (*Le Monde* du 26 mai). Dès l'annonce de cette arrestation, le parquet du Havre a transmis un dossier d'extradition aux autorités judiciaires portugaises qui devraient se prononcer dans les jours qui viennent.

■ **CONDAMNATIONS : six personnes**, dont cinq membres de la « bande du Macama », impliquée dans l'assassinat, le 25 février 1994, de Yann Piat, député du Var, ont été condamnées, vendredi 2 juin par la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance du Var, à des peines allant de cinq ans à huit ans de prison ferme pour un incendie criminel commis à Hyères en janvier 1994. La peine la plus lourde a été infligée à Patrick Véron qui avait commandité cet incendie dirigé contre Les Ménuires, un restaurant dont il estimait qu'il faisait de l'ombre à sa pizzeria.

■ **INDEMNISATION : Christine Villemin**, la mère du petit Grégory, assassiné le 16 octobre 1984, a demandé, vendredi 2 juin, 1 million de francs d'indemnité, lors d'une audience, à huis clos, devant la commission nationale chargée d'indemniser les anciens détenus innocentés qui siège à la Cour de cassation. Cette demande vise à la dédommager de son incarcération de onze jours, en juillet 1985, alors qu'elle était soupçonnée d'avoir tué son fils. La décision sera rendue le 4 juillet.

AU CARNET DU MONDE

Décès

– La famille Barrière

a la douleur d'annoncer la disparition de sa chère Mamie,

Mme Gilberte BARRIÈRE TSIEN,

survenue le 1er juin 1995. Elle avait quatre-vingt-deux ans.

Une cérémonie civile aura lieu le mardi 6 juin, à 16 heures, dans l'église de Courtempierre (Loiret) et l'enterrement aura lieu à 17 heures au cimetière.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Louis BAUDON,

survenu en son domicile le 2 juin 1995, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 7 juin, à 14 heures, en l'église Sainte-Geneviève à Asnières (Hauts-de-Seine), sa paroisse, et sera suivie de l'inhumation à 16 h 30 au cimetière de Saintry-sur-Seine (Essonne) dans le caveau de famille.

– René Feurer,
Adélaïde, David, Yves Robault,
Et leurs amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Evelyne FEURER-CHALOM,

survenu le 1er juin 1995, à l'âge de quarante-neuf ans.

Les obsèques civiles auront lieu le 6 juin, à 16 heures, au cimetière de Créteil (Val-de-Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Christian Farjon,
France et Alain Prudhomme,
Catherine et Frédéric Farjon,
ses enfants,
Lorraine, Nathalie et Philippe,
Roland, Emmanuel, François,
Anne et Benoît, Aude, Nicolas,
Stéphanie et Marie,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Nicole Déon-Sainsère,
sa sœur,
Les familles Sainsère, Farjon, Henry, Déon, Gelin,

ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Mme Roland FARJON,
née Monique Sainsère,

survenu le 1er juin 1995, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière de Bar-le-Duc (Meuse).

Ils vous demandent d'associer à sa mémoire celle de son époux,

Roland FARJON,

décédé le 21 juillet 1945,

et celle de son fils,

Richard FARJON,

décédé le 24 mars 1967.

– Nous avons la douleur d'annoncer le décès de

Philippe GALBAUD du FORT,

survenu le 24 mai 1995.

Nous nous sommes réunis le 2 juin, pour lui dire au revoir.

Sa famille,
Sa compagne,
Ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Elisa-Borey,
75020 Paris.

– Mme Benjamin Josefsohn,
Pierre Josefsohn,
Jean-Raphaël et Anne Hirsch,
Yaël, Michaël et Jonathan,
Mme André Lajunie
et sa fille,
Mme Eliane Josefsohn
et ses enfants,
Et toutes les familles apparentées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Benjamin JOSEFSOHN,

leur époux, père, grand-père, beau-frère et oncle,

survenu le 2 juin 1995, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 juin, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse (on se réunira à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

12 *bis*, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– Les collaborateurs de la société Dovidis Cinéma Télévision,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre NEURRISSE,

survenu le 31 mai 1995,

Les obsèques auront lieu le mardi 6 juin, à 15 h 30, cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

– M. et Mme Pierre Quivy,
M. et Mme Claude Runner,
Mme Denis Quivy,
M. et Mme Patrice Buiret,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès du

docteur Paul-Jean QUIVY.

L'incinération aura lieu le mercredi 7 juin 1995, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE :

● **Séminaires :** F. Proust : « Résistances », 9 et 16 juin, 18 heures-20 heures, université Paris-VII-Jussieu.

J.-P. Marcos, J. Colléony : « Devant l'éthique », 16 juin, 20 heures-22 heures, université Paris-VII-Jussieu.

M. Tort, R. Ivekovic : « Nationalismes, hommes et femmes : la nation mâle ? », 12 juin, 14 heures-18 heures, Maison Suger, 16-18, rue Suger, Paris.

● **Conférence-débat :** autour du livre de Jean-Michel Frodon *L'Age moderne du cinéma français*, avec R. Debray, P. Dagen, M. Deguy, J.-M. Frodon, S. Toubiana, 6 juin, 17 heures-20 heures, EHESS.

● **Samedi autour d'un livre :** *Le Traité de l'évidence*, de Fernando Gil, avec F. Gil, P. Loraux, M. Richir et A. Soulez, 10 juin, 9 h 30-12 h 30, Carré des sciences. Revue « L'Esprit créateur » consacrée à Jean Genet, avec P. Bougon, J. Derrida, A. Dichy, J.-M. Rabaté, 10 juin, 14 heures-17 heures, Carré des sciences.

Renseignements : 44-41-46-80.

Anniversaires

– Le 5 juin 1992 disparaissait tragiquement

René COURTOIS,
directeur honoraire
des services extérieurs
de l'éducation surveillée
au ministère de la justice,
officier de la Légion d'honneur.

Auront pour lui une fidèle pensée ceux qui l'ont connu, aimé et respecté.

Souvenir

– Il y a un an, le 4 juin 1994,

Toto BISSAINTHE,

d'Haïti, partait vers ses *« lendemains qui chantent »*.

HONNEUR ET RESPECT.

Ceux qui l'aiment se souviennent.

Soutenances de thèse

– Françoise Leroy Garioud, amphi Richelieu, à la Sorbonne, mardi 6 juin, à 9 heures. « Henri Cadiou, trompe-l'œil ». Tableaux.

La Hongrie dépecée au Trianon

Il y a soixante-quinze ans, la signature du traité du 4 juin 1920 privait les Magyars des deux tiers de leur territoire historique. Trois millions et demi de Hongrois d'origine furent exclus des nouvelles frontières

BUDAPEST, le 4 juin 1920, 10 heures. Au Parlement imposant de style composite situé au bord du Danube, le président Istvan Rakovsky ouvre la séance. Il porte un costume sombre avec une cravate noire, comme tous les députés présents. *« Aujourd'hui*, dit-il, *la Hongrie arrive à un tournant historique. Le traité de paix qu'on nous impose procède au dépeçage de notre nation millénaire : c'est une journée de deuil. »*

Au même moment, au Petit Trianon, près du château de Versailles, les plénipotentiaires français, américains, britanniques, italiens, japonais, belges, chinois, cubains, grecs, nicaraguayens, panaméens, polonais, portugais, roumains, serbo-croato-slovènes (qui deviendront à partir de 1929 les Yougoslaves...), les Siamois (les futurs Thaïlandais) et les Tchécoslovaques apposent leur signature en bas du traité de paix avec la Hongrie, dernier acte d'un processus commencé en 1917.

En effet, les discussions préliminaires au sein des principales puissances alliées sont engagées au milieu de la Grande Guerre. De multiples contacts diplomatiques se nouent entre Français, Britanniques et Américains autour de la création d'un « nouvel ordre européen » une fois la paix rétablie. Les Etats-Unis, depuis peu directement entrés dans le conflit mondial, comptent jouer un rôle actif dans les affaires internationales sous la direction du président Woodrow Wilson. Dans ses *Quatorze Points* exposés au cours d'un discours célèbre prononcé le 8 janvier 1918, il prévoit notamment qu'aux peuples de la double monarchie ustro-hongroise doit être accordé le droit à leur développement autonome. Pendant un certain temps encore, le président Wilson croyait possible la création d'une sorte de fédération.

En fait, le 18 janvier 1919, lorsque les soixante-dix délégués des pays alliés se réunissent dans la salle des Glaces du palais de Versailles, les jeux sont déjà faits. La diplomatie américaine s'aligne sur les positions britanniques et surtout françaises. C'est le président Wilson lui-même qui propose Georges Clemenceau à la présidence.

La « couverture médiatique » (qui se limite alors à la presse écrite et aux agences télégraphiques) est assurée par cinq cents journalistes, chiffre extraordinairement élevé pour l'époque. Mais, au fur et à mesure de la progression des travaux de la conférence, la presse en est écartée...

Les véritables négociations se déroulent à huis clos entre Woodrow Wilson, Lloyd George, le premier ministre britannique, son collègue italien Vittorio Orlando et Georges Clemenceau, membres du Conseil des Quatre. Différents forums *ad hoc* rassemblent des ministres des affaires étrangères des principaux pays alliés ; leurs proches collaborateurs se réunissent tous les jours. La majorité d'entre eux n'ont qu'une connaissance superficielle de l'histoire de la région et en particulier de celle de la nation hongroise. D'ailleurs ses représentants – comme ceux des autres pays vaincus – sont délibérément exclus des travaux.

Ce n'est qu'après la signature des traités de paix avec l'Allemagne, l'Autriche et la Bulgarie que, le 1er décembre 1919, le Conseil suprême des puissances alliées et associées invite le gouvernement hongrois à envoyer ses délégués à Paris.

DEPUIS le printemps de la même année, la situation du pays a beaucoup évolué. Après l'armistice de 1918 et la proclamation de la République bourgeoise, les vainqueurs de la Grande Guerre imposent des lignes de démarcation désastreuses qu'on avance plusieurs fois par la suite sous la pression des Roumains. Leur armée participe aux côtés des forces nationalistes dirigées par l'amiral Horthy (futur régent de Hongrie) à l'écrasement de la République des Conseils du communiste Béla Kun, qui a remplacé à partir du 21 mars 1919 la République bourgeoise du comte Mihaly Karolyi.

La situation est plutôt paradoxale dans la mesure où ce sont les soldats de l'Armée rouge hongroise qui défendent avec acharnement les frontières de la patrie, convoitée par des envahisseurs étrangers. Quoi qu'il en soit, les contre-révolutionnaires reprennent le pouvoir en août 1919, mais le gouvernement nationaliste doit naturellement assumer les conséquences de la guerre perdue.

Dès leur arrivée à Paris, les délégués hongrois comprennent qu'il n'est pas question de modifier les décisions prises par la conférence. *« Ces décisions en ce qui concerne les futures frontières de l'Etat hongrois*, déclare le futur président tchécoslovaque Edvard Benes, dans le quotidien *Le Temps* du 2 décembre 1919, *sont définitives et il n'y sera fait aucune modification en faveur de cet Etat. »*

Les délégués hongrois sont non seulement isolés au château de Madrid à Neuilly où l'on ne communique avec eux que par écrit, mais, du côté alliés, on ne consulte pas la masse considérable de documents, cartes et statistiques apportés par la délégation. Pas de discussions bilatérales, aucune prise en considération des arguments de Budapest. Le texte du traité de paix avec la Hongrie est fixé depuis longtemps dans ses moindres détails.

Le traité du 4 juin 1920 prive le pays des deux tiers d'un territoire millénaire, réduisant le nombre de ses habitants de 20 855 000 (dont plus de la moitié sont des non-magyars) à 7 615 000. Trois millions et demi de Hongrois d'origine sont exclus des nouvelles frontières, ce qui ne manquera pas d'aggraver sensiblement les antagonismes entre nations danubiennes. Ce choc matériel et psychologique donnera pendant tout l'entre-deux-guerres un caractère désespérément révisionniste à la politique de la Hongrie, qui placera la récupération de ses anciens territoires au-dessus de toute autre considération.

Non seulement les nouvelles frontières imposées (essentiellement pour des raisons stratégiques) ne correspondent pas aux limites ethnographiques des populations, mais elles tranchent délibérément dans la masse compacte hongroise elle-même. Les vainqueurs disent vouloir remodeler l'Europe centrale et orientale au nom du principe des nationalités. Mais, au lieu de rétablir et de consolider l'entente entre les pays de la région, le découpage arbitraire de la Hongrie envenime encore davantage les querelles.

Personnage central de la conférence de paix, l'intransigeance de Georges Clemenceau quant au sort à réserver aux vaincus ne varie à aucun moment. *« Le culte que les Français ont consacré à Clemenceau*, écrit François Furet dans *Le Passé d'une illusion* (éditions Robert Laffont/Calmann-Lévy), *m'a toujours paru un parfait exemple des injustices de la mémoire collective. (...) Car peu d'hommes*, ajoute t-il, *auront été, autant que ce vainqueur légendaire, incapables de s'élever jusqu'à la vision de la paix. A Versailles, le vieux jacobin de Vendée est ignorant, étroit, chauvin, prisonnier de son personnage de « père de la Victoire . »* Un jugement sévère que partagent d'autres historiens, et pas nécessairement hongrois... Il n'est pas surprenant que la Hongrie ait été par la suite entraînée dans le sillage des puissances adversaires des traités de paix signés à Versailles et, à partir des années 30, dans l'orbite des dictatures : l'Italie de Mussolini et surtout l'Allemagne de Hitler.

Ce n'est qu'après la signature des traités de paix avec l'Allemagne, l'Autriche et la Bulgarie que le Conseil suprême des puissances alliées et associées invite le gouvernement hongrois à envoyer ses délégués à Paris

APRÈS la seconde guerre mondiale, la conférence de paix au palais du Luxembourg se déroule dans un meilleur climat que celle de 1919. Avec d'autres vaincus devenus des satellites bon gré mal gré des Allemands, les Hongrois ne sont pas traités en pestiférés. Mais, d'une manière générale, les Occidentaux n'ont pas semblé vouloir tirer les enseignements nécessaires des erreurs commises à Versailles au sujet du problème des minorités hongroises.

Cette fois, c'est Staline qui porte la principale responsabilité dans la réorganisation de l'Europe centrale et orientale de l'après-guerre. Pendant le règne du « Petit Père des peuples » et de ses successeurs, les phénomènes nationalistes sont étouffés, mais, après la chute du communisme, ils deviennent le problème peut-être le plus préoccupant de la région. Beaucoup de Hongrois dont les ancêtres étaient des fondateurs de villes et des bâtisseurs d'églises vivent sur un territoire appartenant depuis trois quarts de siècle à un autre pays que la Hongrie ; le sort réservé aux minorités hongroises, notamment en Roumanie, en Slovaquie et en Serbie, reste inquiétant. D'autant plus que des conflits pas toujours latents sont exploités par les extrémistes des deux côtés.

Bien entendu, il n'est plus question d'une modification quelconque des frontières. En mars dernier, la Hongrie a conclu dans le cadre du « Pacte de stabilité » à Paris un traité de bon voisinage avec la Slovaquie ; ce traité peut être considéré comme un modèle du genre pour le règlement des contentieux sur le statut des minorités. Des négociations sont également en cours entre Hongrois et Roumains avec des encouragements français. Il s'agit peut-être d'un clin d'oeil diplomatique de la France qui s'adresse essentiellement à la Hongrie pour effacer le mauvais souvenir de « Trianon »... Un nom dont l'évocation provoque de génération en génération des réactions hostiles.

Depuis l'ouverture des frontières et avec la visite de nombreux touristes hongrois, les murs du petit château portent des graffitis plus ou moins lisibles et peu flatteurs pour la France. Et même si nos relations bilatérales sont désormais au beau fixe, le « traumatisme de Trianon » persistera encore longtemps.

Thomas Schreiber



Chronologie

6 avril 1917 : déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Allemagne.
24 octobre 1917 : début de la révolution d'Octobre.
7 décembre 1917 : déclaration de guerre des Etats-Unis à la monarchie austro-hongroise.
30 octobre 1918 : proclamation de la République hongroise.
11 novembre 1918 : armistice. Fin de la Grande Guerre.
18 janvier 1919 : ouverture de la conférence de paix à Versailles.
21 mars 1919 : Béla Kun à la tête de la République des conseils (Commune hongroise).
28 juin 1919 : signature du traité de paix avec l'Allemagne à Versailles.
1er août 1919 : victoire des forces contre-révolutionnaires en Hongrie.
10 septembre 1919 : signature du traité de paix avec l'Autriche à Saint-Germain-en-Laye.
27 novembre 1919 : signature du traité de paix avec la Bulgarie à Neuilly.
1er mars 1920 : l'amiral Miklos Horthy élu régent de Hongrie.
4 juin 1920 : signature du traité de paix avec la Hongrie.

Bibliographie

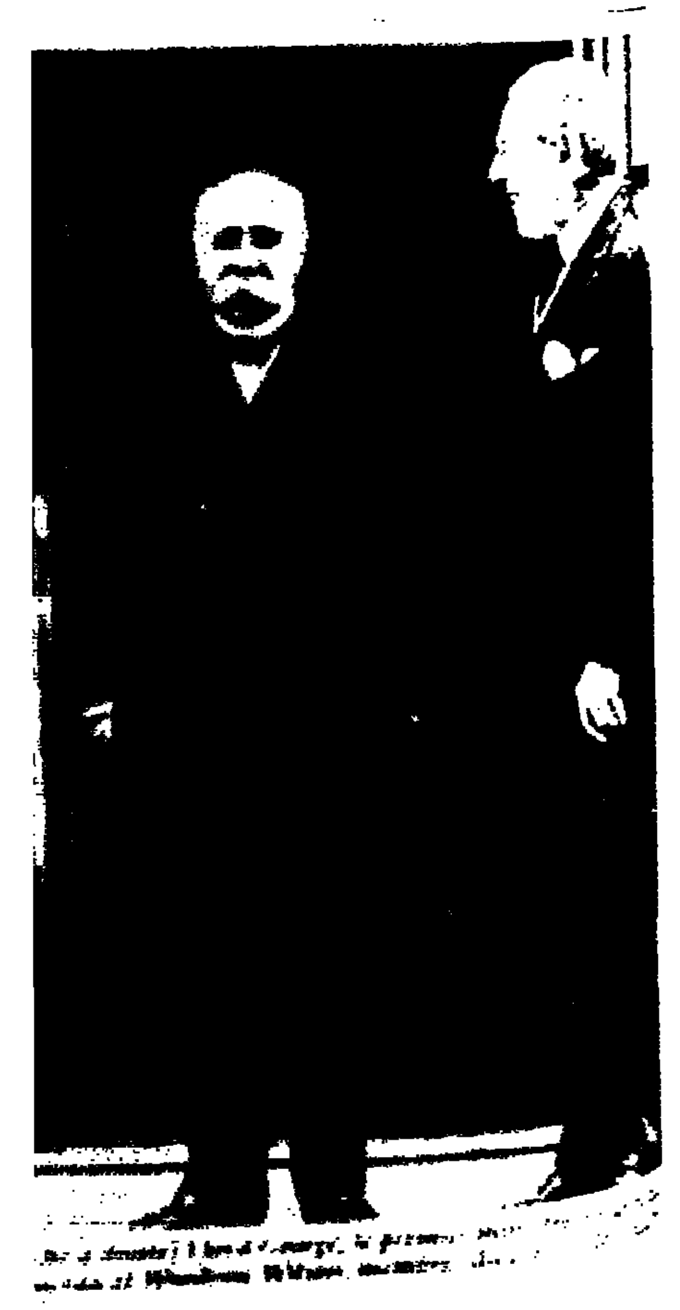
● P. Renouvin : *Le Traité de Versailles*, Flammarion.
● F. Fejtö : *Requiem pour un empire défunt*, Lieu commun.
● Y. de Daruvar : *Le Destin dramatique de la Hongrie*, Albatros.
● V. L. Tapié : *Monarchie et Peuples du Danube*, Fayard.
● J. Rupnik : *L'Autre Europe*, Editions Odile Jacob.
● Sir Robert Donald : *The Tragedy of Trianon*, Thornton-Butterworth.
● T. Schreiber : *Hongrie, la transition pacifique*, Le Monde-Editions.


USIS

Les véritables négociations se déroulèrent à huis clos entre (de gauche à droite) Lloyd George, le premier ministre britannique, son collègue italien Vittorio Orlando, Georges Clemenceau et Woodrow Wilson, membres du conseil des Quatre.



Chronologie





Un entretien avec Edward Luttwak

« Nous sommes entrés dans une ère nouvelle, celle du turbocapitalisme »

EDWARD LUTTWAK, qui est né en 1942 à Arad, en Transylvanie (Roumanie), est aujourd'hui considéré comme l'un des meilleurs experts américains des questions de défense. Il a été membre du Centre international des études stratégiques de Georgetown (Washington D.C.). Proche du Parti républicain, Edward Luttwak a été également l'un des conseillers de George Bush au Conseil national de sécurité américain ainsi qu'au Département d'Etat. Plus récemment, il fut le consultant du chef de la majorité républicaine au Congrès américain, Newt Gingrich, lequel a adopté plusieurs de ses idées. Edward Luttwak s'était fait connaître, à la fin des années 60, dans le monde de la géostratégie par un livre : *Coup d'Etat* (1968). Dix ans plus tard, toujours dans le domaine de la stratégie, il publie un essai d'un genre inhabituel aux Etats-Unis : *La Grande Stratégie de l'Empire romain* (traduit en français chez Economica, en 1987). Mais c'est son *Paradoxe de la stratégie* – éditions Odile Jacob, 1989 (voir *Le Monde* du 7 août 1989) – dans lequel il s'efforce de présenter une théorie générale des conflits, qui révèle le nom d'Edward Luttwak en France. Dans son dernier ouvrage, *Le Rêve américain en danger* (Odile Jacob) – et pour des raisons dont il s'explique ci-dessous, – l'expert en stratégie semble avoir laissé place au spécialiste en macroéconomie. Edward Luttwak dresse un tableau sombre de l'état de son pays au sortir de la guerre froide. Pour lui, en effet, alors que 18 % des Américains se trouvent en dessous du seuil de la pauvreté, que le revenu de soixante-quinze millions de ses compatriotes est inférieur à ce qu'il était en 1966, un petit groupe de 1 % de rentiers ou de financiers ne cesse de s'enrichir. Que les tendances actuelles se poursuivent, prédit-il, et les Etats-Unis se transformeront en pays du tiers-monde aux alentours de 2020.

« Vous étiez, jusque-là, surtout connu pour vos travaux sur la stratégie. Or votre constat pessimiste sur la société américaine est plutôt d'ordre économique. A quoi tient ce changement d'orientation ?

– Les Etats-Unis, comme bien d'autres pays, sont encore une nation structurée pour des conflits de type napoléonien. Au cours des dernières décennies, la géostratégie a fait l'objet d'une véritable obsession. Or je constate que la période que nous abordons est une période post-napoléonienne. Désormais, il n'y a plus de grande puissance, et les seules guerres que l'on peut entreprendre sont des « guerres discrétionnaires », des affrontements évitables et dont l'objectif est surtout de limiter au maximum les pertes humaines. En somme, la guerre est devenue marginale dans le monde d'aujourd'hui et dans le processus historique en cours. Les événements d'importance se situent maintenant sur le plan de la « géoéconomie » que j'ai étudiée en appliquant les méthodes de la stratégie. Si je suis favorable à une grande offensive pour obliger tout le monde à désarmer, c'est de désarmement géo-économique qu'il s'agit.

– Dans « Le Rêve américain en danger », vous montrez que ce processus historique, dont vous parlez, entraîne la transformation des Etats-Unis en pays du tiers-monde. Par exemple, affirmez-vous, tandis que, au Japon et en Europe occidentale, les différences entre hauts et bas revenus oscillent entre 1 à 10 et 1 à 20, aux Etats-Unis ils peuvent atteindre un écart de 1 à 100. De même, la paupérisation et la disparition de la classe moyenne américaine – en vingt ans, sa part dans la population serait passée de 71,2 % à 63,3 %, autre phénomène de « tiers-mondisation » – vous inquiètent... Ce déclin vous paraît-il irrémédiable ou transitoire ?

– Je pense que la phase que nous traversons est une phase de transition. Nous y entrons, de la même façon que nos sociétés sont entrées, il y a un siècle et demi, dans l'ère industrielle. A cette époque, ce passage s'est accompagné de phénomènes comme l'abandon du village, l'exode rural ou le déclin de la mortalité. Aujourd'hui, nous assistons à un phénomène de mondialisation de l'économie. L'économie est confrontée à la mise en convergence des anciennes et des nouvelles nations industrialisées – les pays du Sud-Est asiatique, la Chine ou l'Amérique latine. Pour presque tous les pays, à l'exception de l'Afrique, cette convergence devrait conduire à une situation telle que, d'ici trente à trente-cinq ans, les nouvelles sociétés industrielles constitueront une clientèle pour le Nord, et que celui-ci en sera nécessairement relancé. Par conséquent, je ne crois pas que le déclin des Etats-Unis suive une pente continue menant au zéro absolu. Ce pays traverse une période de troubles et de difficultés, certes. Mais il devrait finalement en sortir. Cela dit, j'ai examiné tous les indicateurs dont je me suis servi pour écrire mon livre, et la tendance reste la même, jusqu'au dernier trimestre 1994.

– Puisque transition il y a, vers quelle « ère » nous conduit-elle ?

– Quand j'ai commencé à étudier ces phénomènes, je ne savais pas encore qu'il y aurait une reprise. Je ne constatais que le déclin. Ce que je voulais, avant tout, c'était faire réfléchir à l'existence de phénomènes dont je ne comprenais pas encore exactement les liens. Je n'arrivais pas à saisir, par exemple, pourquoi on résiste mal à la mondialisation quand on ne parvient pas à maintenir le capital à côté de chaque ouvrier, de chaque entreprise, pourquoi l'épargne est si basse aux Etats-Unis et pourquoi les Américains consomment de façon si débridée ? Pourquoi les gens passent-ils ainsi leur temps à s'offrir des cadeaux à eux-mêmes ?

« La France a aujourd'hui le choix entre Pagnol, avec ses bons et ses mauvais côtés, et Charles Bukowski »

» D'une certaine façon, la frénésie de consommation relève du même phénomène que l'alcoolisme ou la drogue. Or comment est-il possible que, dans un monde où du fait des mutations de structure, les individus sont constamment menacés par l'insécurité économique et la diminution de leurs revenus, la consommation continue à ce rythme ?

» Désormais, je comprends que ce que je décrivais était bel et bien l'entrée dans une ère nouvelle, une ère plus facile, plus ouverte, et que j'ai appelé le « turbocapitalisme ». Elle se caractérise par l'accélération des changements structurels résultant de la diminution de la tutelle publique, de la mondialisation, de l'automation du travail qualifié et de la tendance à la déréglementation. Cette forme de capitalisme augmente la productivité du travail et du capital. Or c'est le « turbocapitalisme » qui plonge les individus dans l'insécurité, laquelle engendre à son tour la consommation débridée (*shopping phenomenon*).

» D'autre part, les changements économiques accélérés et les déplacements géographiques qui en résultent ont pour conséquence d'affaiblir une structure familiale déjà bien ébranlée. Ces phénomènes sont aussi à l'origine de la consommation débridée et de l'affaissement de l'épargne qui en résulte. S'il n'y a plus d'épargne, il n'y a pas non plus de capital ; et s'il n'y a plus de capital, il n'y a plus aucun investissement propre à compenser certains effets de la mondialisation. A l'épargne, les Américains préfèrent de beaucoup l'emprunt, et cela concerne aussi bien les ménages que la dette publique, qui atteint, aux Etats-Unis, plus de 12 trillions de dollars ! En outre, l'inflation et la déréglementation accroissent la valeur ajoutée des acrobaties financières, dans un pays où, en 1989, 1 % de la population américaine se partageaient déjà 36,2 % de la richesse nationale totale.

» Seul le Japon est assez riche en capital pour protéger ses entreprises et en même temps donner du travail à tout le monde. Le Japon vient de traverser un cap « catastrophique » ! Rendez-vous compte : le chômage vient d'y augmenter de... 0,2 % ! Les compagnies continuent à employer leurs ouvriers, même en cas de baisse drastique de la production, comme ce fut le cas naguère pour Toyota, dont les ventes au Japon avaient baissé de moitié. Or cela n'est possible que parce que le capital-épargne de la compagnie Toyota était si grand que celle-ci est parvenue à sauvegarder l'embauche de ses employés et, même, à maintenir ses investissements. Toyota n'a pas produit un chômeur pendant toute la période de récession...

– On pourrait aussi imaginer que le déclin soit irréversible et qu'il advienne aux Etats-Unis ce qui est arrivé à l'Argentine, pays qui a glissé en quarante ans de l'abondance à la pauvreté. Qu'en pensez-vous ?

– Certes, le déclin de l'Argentine a été durable, mais beaucoup de mesures peuvent être prises pour épargner aux Etats-Unis un destin si funeste. Il y a seulement dix ans, personne n'avait conscience de l'existence de la mutation dont je parle. George Bush a été chassé du pouvoir, en 1992, pour l'avoir ignorée. L'ascension du candidat indépendant Ross Perot, si bizarre pour les Américains comme pour les Français, s'explique parce que lui, au contraire, avait reconnu l'existence du phénomène et proposait même quelques solutions. La victoire de Bill Clinton a, peu ou prou, les mêmes causes.

» Comprendre le phénomène permet, au moins, d'éviter son aggravation, voire permet de proposer des améliorations comme par exemple l'équilibre budgétaire pour juguler l'augmentation de la dette publique. C'est pour cela que Newt Gingrich [le chef de la majorité républicaine au Congrès] est devenu le grand défenseur des classes moyennes américaines : en prônant l'équilibre budgétaire pour tordre le coup à l'inflation. N'oublions pas que c'est l'accroissement de la dette publique – et non la dette publique en elle-même – qui cause l'inflation. Or si, grâce à l'équilibre budgétaire, on met fin à l'inflation, on mettra aussi un point final à la valeur ajoutée des manipulations financières de la dette. Le mécanisme qui avait pour conséquence la paupérisation de la classe moyenne américaine va être interrompu. Sans inflation, une entreprise industrielle qui veut investir peut calculer à plusieurs années de distance le capital dont elle a besoin pour investir. La situation redeviendra ce qu'elle est au Japon, là où l'industrie et le commerce sont des éléments importants au regard duquel la finance a un rôle relativement modeste. La part des Japonais employés dans la finance et dans l'industrie bancaire est, en effet, bien moins importante qu'elle ne l'est en Angleterre ou aux Etats-Unis. Bien sûr, il faut ajouter qu'une politique d'équilibre budgétaire peut également avoir des conséquences négatives : le renforcement de l'intervention de l'Etat, par exemple.

« La frénésie de consommation relève du même phénomène que l'alcoolisme et la drogue »

– Est-il également envisageable de mettre un terme à la « consommation débridée » ?

– Non, cela ne servirait à rien de réprimer la consommation. Ce serait une mesure contre-productive car ce genre de politique n'aboutirait qu'à encourager celle d'alcool ou de drogue... En revanche, une politique d'équilibre budgétaire, elle, est à même d'assurer la stabilisation. Les Etats-Unis, du fait de la mondialisation de l'économie, ne peuvent de toute manière rebrousser chemin. Mais ils doivent cesser de se faire les protagonistes agressifs des tendances au déclin et à l'endettement. De plus, il ne faut pas ajouter l'injure à la blessure. Les gens qui travaillent aux Etats-Unis et qui vivent dans la précarité économique ne peuvent admettre que l'Etat vienne prendre leur argent pour le donner à ceux qui ne travaillent pas si, dans le même temps, cet Etat ne fait rien pour assurer leur sécurité économique.

– Vous semblez penser que l'état de l'enseignement public, aux Etats-Unis, risque aussi d'obérer durablement l'avenir de la société américaine.

– Oui, certainement. De ce point de vue, le multiculturalisme, tel qu'il est pratiqué dans notre système éducatif, est aussi une des causes structurelles du déclin de l'Amérique – ce qui n'est pas sans avoir des conséquences économiques. On sait que la meilleure manière de diminuer le coût de la mondialisation consiste à accroître la qualification de la population (*skilling*). Or l'un des obstacles principaux à la qualification des classes défavorisées est la politique multiculturelle pratiquée dans les écoles américaines, laquelle fait baisser le niveau de productivité des établissements d'enseignement. Ironiquement, dans le propre district électoral de Newt Gingrich, à Atlanta, la moitié des écoles pratiquent une scolarité dite « afro-centrique ». Le résultat est qu'on n'y apprend tout simplement plus rien d'utile pour affronter la mondialisation. Quels peuvent être, en effet, les débouchés d'une scolarité « afro-centrique » sinon d'aller grossir les départements d'études « afro-centriques » des universités, et ce dans le but de devenir, plus tard... un maître d'école « afro-centrique ». Si le Ku Klux Klan avait voulu ourdir une conjuration pour maintenir les Noirs dans une situation d'impuissance économique, il ne s'y serait pas pris autrement ! Le multiculturalisme n'épargne pas non plus les entreprises, mais de façon plus superficielle. Il entre dans la *social responsability*, à savoir le budget fixe pour la charité. Notons que les sociétés qui créent des postes de *social consultant*, attribués généralement à des Noirs, sont souvent d'ailleurs les mêmes qui n'hésitent pas à détruire des communautés urbaines entières, en « délocalisant » leurs usines à Singapour !

– La description que vous faites du passage de l'économie américaine au « turbocapitalisme » est-elle applicable à la France ?

– Le « turbocapitalisme » arrivera en France. S'il arrive dans un délai si rapproché qu'il excède la capacité d'adaptation des individus, ceux-ci seront frappés de plein fouet. En France, la mondialisation est freinée par le protectionnisme de l'Union européenne et celui qui découle de la traditionnelle tutelle de l'Etat. Mais votre pays se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. La France se situe entre Salerne (Italie du Sud) et Los Angeles. A Salerne, l'existence de solidarités familiales permet que, en dépit d'un chômage de 25 %, personne ne meure de faim. A Los Angeles, en revanche, la famille monoparentale avec un enfant constitue désormais la famille moyenne, et ne compense plus les fractures sociales engendrées par l'accélération économique. Ce choix qui va se faire entre Los Angeles et Marcel Pagnol relève-t-il d'une décision ? En tout cas, le processus peut être contrôlé. Si la France adopte le processus d'accélération, le risque de fracture sociale s'accroît – et c'est Los Angeles. Si elle conserve le rythme lent, le chômage, surtout le chômage des jeunes, ira en augmentant. Oui, la France a aujourd'hui le choix entre Pagnol, avec ses bons et ses mauvais côtés, et Charles Bukowski. »

Propos recueillis par
Nicolas Weill

Le Monde

L'après-Tiananmen

LE totalitarisme chinois n'est décidément plus ce qu'il était. Le régime de Pékin a beau exhiber tous les signes de rigidité, l'aspiration aux réformes démocratiques n'a rien perdu de sa vitalité. Bravant les manœuvres d'intimidation lourdement déployées par les autorités, les protestataires sont toujours en mesure de se manifester, aux quatre coins du pays, d'une manière assurément concertée.

Si le sixième anniversaire du massacre de Tiananmen ne devrait vraisemblablement pas donner lieu à des dérapages spectaculaires, la fièvre dissidente qui a précédé la commémoration comporte un enseignement que les successeurs de Den Xiaoping devront méditer : le feu couve sous l'apparente chape de plomb imposée par un régime dont le décalage avec la société s'approfondit. Tout se passe comme si les réformes économiques de Deng Xiaoping avaient libéré des forces que les hiérarques du Parti communiste ne sont plus en mesure de brider.

Les gesticulations policières n'y pourront rien : l'*« économie de marché socialiste »* a métamorphosé la Chine en une société poreuse, perméable aux vents du grand large. Quand on se convertit au capital, on utilise les nouvelles techniques de communication. Le résultat en est que des *« mal-pensants »* délaissent les archaïques machines à ronéotyper pour la télécopie et l'ordinateur et informent dans l'instant leurs interlocuteurs étrangers de toute violation des droits de l'homme. Il en découle une pression permanente à laquelle le régime est loin d'être insensible, et ce en dépit de ses crispations nationalistes.

La deuxième leçon à retirer de l'effervescence de ces derniers jours est que la plaie de Tiananmen n'est pas refermée. L'enjeu n'est désormais plus tant de célébrer la mémoire des victimes que de réévaluer le statut de ce drame dans la mémoire nationale. L'affaire dépasse de très loin les cercles de la dissidence. Bien qu'apparemment expédiée dans les poubelles de l'Histoire sous le label d'*« incident contre-révolutionnaire »*, elle continue de préoccuper les hautes sphères du régime, qui savent pertinemment qu'il leur faudra bien, un jour, solder ce contentieux.

Deng Rong, la fille de Deng Xiaoping, avait donné un avant-goût de ce débat à venir en qualifiant, en début d'année, dans un entretien controversé au *New York Times*, la répression de Tiananmen de *« tragédie »*. Il est vrai qu'elle s'était aussi employée à justifier les choix de son père, mais l'utilisation de ce mot, ajoutée à l'insistance mise à plaider en faveur d'une réconciliation, témoigne de l'acuité de la question. Il n'est pas indifférent non plus de relever que les autorités ont conservé à leur disposition, si l'on peut dire, Zhao Ziyang, ancien secrétaire général du parti et figure réformatrice préservée des purges de « l'après-Tiananmen » malgré sa disgrâce. Les vitupérations contre le soulèvement du « printemps de Pékin » dissimulent mal un embarras qui est à l'image du fragile rapport de forces au sein du pouvoir communiste.

La stratégie du FN

UN score élevé à l'élection présidentielle, des résultats médiocres aux élections locales : le scénario de la période 1988-1993 pourrait se répéter pour le Front national. Aussi le parti d'extrême droite a-t-il pris ses précautions, cette année, alors que se profile pour l'avenir la succession de Jean-Marie Le Pen, qui sera âgé de soixante-treize ans lors de la prochaine compétition pour l'Elysée. La direction a engagé ses cadres et ses militants à se mobiliser pour les élections municipales, avec une stratégie double.

Les scrutins des 11 et 18 juin offrent au Front national une occasion d'étendre son réseau, de s'enraciner, mais aussi de tenter, une fois de plus, de se « banaliser » et d'acquérir une respectabilité que compromettent, invariablement, le passé trouble et les attitudes racistes et xénophobes de nombre de ses militants. Pour y parvenir, ses dirigeants locaux tentent de passer des accords plus ou moins visibles avec ceux de la droite, soit pour figurer dès le premier tour sur leurs listes, soit pour fusionner avec elles au second tour. L'affaire de l'Essonne, où ces stratagèmes ont été éventés et où le RPR a mis bon ordre aux égarements de quelques élus – parmi lesquels Serge Dassault –, montre la difficulté de l'exercice.

En l'absence d'accords, le Front national pratique l'affrontement, particulièrement dans certains départements. Il s'agit de ceux de la série alphabétique où se fera, en septembre, le renouvellement triennal du Sénat et où le niveau atteint par le vote Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle, le 23 avril, donne à son parti l'espoir de disputer, voire d'emporter un siège au palais du Luxembourg. Faute de parvenir à entrer au Parlement par la grande porte, celle de l'Assemblée nationale, l'extrême droite rêve de s'y introduire par l'autre.

La modestie de cet objectif – dont il n'est pas dit qu'il soit réaliste – atteste que le Front national n'a heureusement pas encore trouvé le moyen de sortir de sa contradiction originelle. Champion du vote « protestataire » anonyme, que le talent de son principal dirigeant et l'efficacité activiste de certains de ses cadres lui permettent d'attirer, le parti de Jean-Marie Le Pen, Bruno Mégret et Carl Lang suscite en même temps la gêne, dans son électorat, lorsqu'il s'agit d'afficher localement ses préférences et ses amitiés, comme c'est le cas pour des élections municipales, cantonales ou, même, législatives.

Il n'avait pu surmonter cet obstacle, dans le passé, qu'avec la complicité ou la complaisance de notables de droite, mais ceux-ci ont compris qu'en agissant ainsi ils renforçaient un parti acharné à leur perte. Le refus de tout accord ayant démontré son efficacité en permettant à la droite de conquérir les conseils régionaux, l'Assemblée nationale et, maintenant, l'Elysée, il y a peu de chances qu'elle change d'attitude dans les mois et les années à venir.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Critique des critiques

L'AVIS DU MÉDIATEUR

FINESSE de l'analyse, pertinence du jugement, qualité de l'écriture : il y a des critiques dans lesquelles on se retrouve et que l'on aimerait signer ! Il y a aussi les autres, celles qui vous fourvoient dans une salle obscure pour un film qui ne l'est pas moins, qui démolissent le livre qui vous a enchanté, ou vous culpabilisent d'avoir osé rire d'une comédie aussi médiocre. Alors, l'envie saisit parfois le lecteur d'interpeller le critique, éventuellement pour communier avec lui dans l'adoration d'une œuvre, souvent pour le rappeler au bon sens, au bon goût, à la juste mesure. Ainsi cette dame en colère qui nous a écrit parce qu'une amie lui avait, sur la foi du *Monde*, conseillé un film qui ne lui a pas plu, vraiment pas plu ! Les critiques mettent parfois leurs lecteurs dans des situations périlleuses.

Aucun spécialiste du genre n'échappe à ces confrontations directes, surtout pas ceux qui traitent de la musique, laquelle n'a jamais adouci les mœurs des mélomanes. Que répondre au lecteur qui conteste le jugement esthétique dont le journal s'est fait le véhicule ? Qu'il est dans son droit, et que le critique l'est tout autant de s'exprimer librement : ce dernier le fait suivant les termes d'un contrat dont la première clause serait précisément : la critique est libre.

Elle l'est à l'égard du journal qui a choisi de confier ces fonctions à des collaborateurs dont la compétence dans leur domaine, l'indépendance d'esprit et le talent sont reconnus. A partir de là, le critique écrit ce qu'il veut, même si ses confrères, le rédacteur en chef, le directeur, ne partagent pas sa manière de voir. Curieusement, lorsqu'ils vont au cinéma, au théâtre, au concert (ou au football), lorsqu'ils prennent le temps d'entrer dans un roman, les directeurs de journaux estiment ressentir et incarner les sentiments de base, les émois et les indignations de leurs lecteurs ! Ils sont ainsi tentés d'exprimer autour d'eux la *vox populi*, sans trop se faire d'illusion sur leur capacité d'influence... puisqu'il savent que la critique est libre. Elle l'est aussi à l'égard de la publicité de l'édition ou des spectacles, comme elle est indépendante de la pression des lecteurs.

Le critique a été tacitement choisi pour cela, et on attend de lui qu'il exerce sa liberté de jugement avec un ton qui lui soit propre, avec les penchants, allergies et emballements qu'on lui connaît, pourvu qu'il reste honnête avec lui-même, avec les œuvres dont il rend compte, avec les lecteurs auprès desquels il engage sa sincérité. C'est alors que, dans la durée d'une fréquentation régulière, il peut devenir un repère familier, un interlocuteur qui vous précède ou vous rejoint, un compagnon dont l'avis est précieux sans autrement vous lier. L'exercice souverain de cette liberté se paie du prix de la solitude. S'il se fourvoie, le critique doit assumer seul et devant tous son défaut de jugement, ses humeurs et ses excès. Cela n'a rien de confortable.

On dira que c'est là la description idéale de la fonction, laquelle n'échappe pas aux abus de pouvoir, au désir d'épater, au mélange des genres, aux coteries, au copinage et aux polémiques internes des microcosmes concernés. La dénonciation des ces travers n'est pas toujours innocente et participe de la tension que créent de fortes implications personnelles dans des cercles fermés et jaloux. Mais n'oublions pas que, s'exerçant sous surveillance publique et concurrentielle, la critique reste elle-même soumise à une critique plus large, notamment celle des lecteurs, qui n'est pas la moins vigilante. Barrière saine et bienvenue.

Loin de se réfugier dans des positions mandarinales, les journalistes spécialisés, en particulier ceux de ce journal, se prêtent au dialogue, plus qu'on ne l'imagine. Curieux de savoir comment est reçue la matière en recréation permanente dont ils traitent, ils recherchent l'échange avec autrui. En témoigne la part qu'ils prennent aux manifestations organisées par *Le Monde*, ou avec sa participation, pour aller à la rencontre des lecteurs. Les extraits de courrier publiés ci-dessous ont pour objet d'illustrer cette démarche et de montrer que la contestation des critiques n'est pas rejetée comme nulle et non avenue.

Le lecteur a le droit de n'être pas d'accord avec ce qui a été dit du film *Une femme française*, de détester Cioran, expert en détestation, quand nous en faisons grand cas, et s'initier comme il l'entend et quoi que nous en pensions à la philosophie.

Les lettres que nous citons n'appellent pas de commentaires particuliers, sauf pour dissiper un malentendu fréquent – quand il n'est pas un simple procès d'intention – sur l'élitisme ou l'intellectualisme du *Monde*, comme l'exprime la lettre sur la *« philosophie de printemps »*. Outre que Roger-Pol Droit, ici mis en cause, a dit du bien d'un des auteurs mentionnés dans cette chronique, il œuvre depuis des années dans ce journal, et sous diverses formes, à une plus grande diffusion du débat philosophique, à condition qu'il reste digne de cette appellation. Car, là comme ailleurs, popularité n'est pas forcément synonyme de qualité : les deux critères ne sont pas incompatibles, et c'est l'honneur du critique de dire si, de son point de vue et à ses risques, ils vont de pair, ou s'ils mériteraient d'être confondus.

André Laurens

AU COURRIER DU « MONDE »

La philosophie dans le bus et le métro

L'article intitulé « Philosophie de printemps », paru dans le « Monde de livres » du 21 avril est, pour moi, déplorable.

Il prouve, à mes yeux, comment les « intellectuels » sont coupés de la réalité. Les gens ne disposent pas comme vous ou vos semblables de dizaines d'heures, par jour, pour se consacrer à l'étude de la philosophie. Ils cherchent du boulot et, s'ils en ont un, ils travaillent dix heures par jour à la suite des licenciements qui ont ravagé leurs entreprises. Si ces gens trouvent leur bonheur d'initiation à la philosophie en lisant un roman (qui ne triche pas, d'ailleurs) pourquoi pas ?

D'ailleurs, dans cette histoire, ce qui vous gêne le plus, comme vous le dites, c'est la descente dans la rue d'une discipline réputée confidentielle. Cicéron trouvait que Socrate avait fait descendre la philosophie du ciel jusqu'à la Terre ! Parbleu, où va-t-on si tout le monde discute de la philosophie dans le bus ou dans le métro ; au lieu de discuter du retour de « Dallas » à la télé ! (...)

Mme L. Guz
Issy-les-Moulineaux

Désespérer l'humanité

Pourquoi, à nouveau, mettre en première page du « Monde des livres » un des auteurs les plus médiocres de la littérature contemporaine ? Cioran ne sait que mâcher et remâcher, d'une production à l'autre, un pessimisme radical, aussi insignifiant que l'optimisme béat.

Et encore mettez-vous en avant tout son mépris pour l'humanité, que ce soit à l'égard des esprits religieux, des athées (Camus qui, bien sûr, le vaut cent fois), de la culture, de la vieillesse, de lui-même... Comment *Le Monde* ne se rend-il pas compte que, avec *« ce spécialiste du problème de la mort »*, nous sommes déjà dans les eaux troubles qui mènent au fascisme ? (...)

Depuis de nombreuses années, je lis *Le Monde* ; aussi dois-je subir ce « Monde des livres », si complaisant pour la morbidité. Dans ce même numéro : Cioran, Chadourne (*« personnalité marquée par la mort »*), Blanchart (*« ce qui me tient debout, vivant, c'est le mépris »*) ; et ce quatuor qui explore l'horreur dans toutes ses dimensions.

Certes, vous évoquez d'autres auteurs plus sains (excusez cette épithète qui doit vous choquer !). Toutefois, on se demande si, pour « Le Monde des livres », la vraie littérature n'est pas celle qui désespère l'humanité et fournit aux hommes des raisons de se désengager, voire de se suicider ?

Gérard Delannoy
Chalon-sur-Saône
Saône-et-Loire

Tabou

« Les hommes portent un épais manteau de mensonge, comme s'il faisait mauvais temps dans le monde de la sensualité. » En ces temps de puritanisme insidieux et un siècle après cet avis météo lancé par Freud, la tempête, semble-t-il, fait encore rage comme en témoignent ces derniers temps les propos haineux, démesurés et vulgaires d'une certaine presse à l'encontre du beau film de Régis Wargnier *Une femme française*. Mais qu'y a-t-il donc dans ce film qui déchaîne à ce point la vindicte meurtrière de certains ? Pourquoi ne se contentent-ils pas de critiquer le film, mais se laissent-ils aller à un règlement de compte à peu de frais ?

Et un règlement de compte avec qui ? avec leur inconscient.

Qu'un fils, fût-il metteur en scène, comme s'il enfreignait une règle sacrée, ose parler de la sexualité de sa mère et voilà que nous découvrons, ô horreur ! que nos mères à tous et à toutes ont un sexe et des désirs. Impensable, au sens propre du terme.

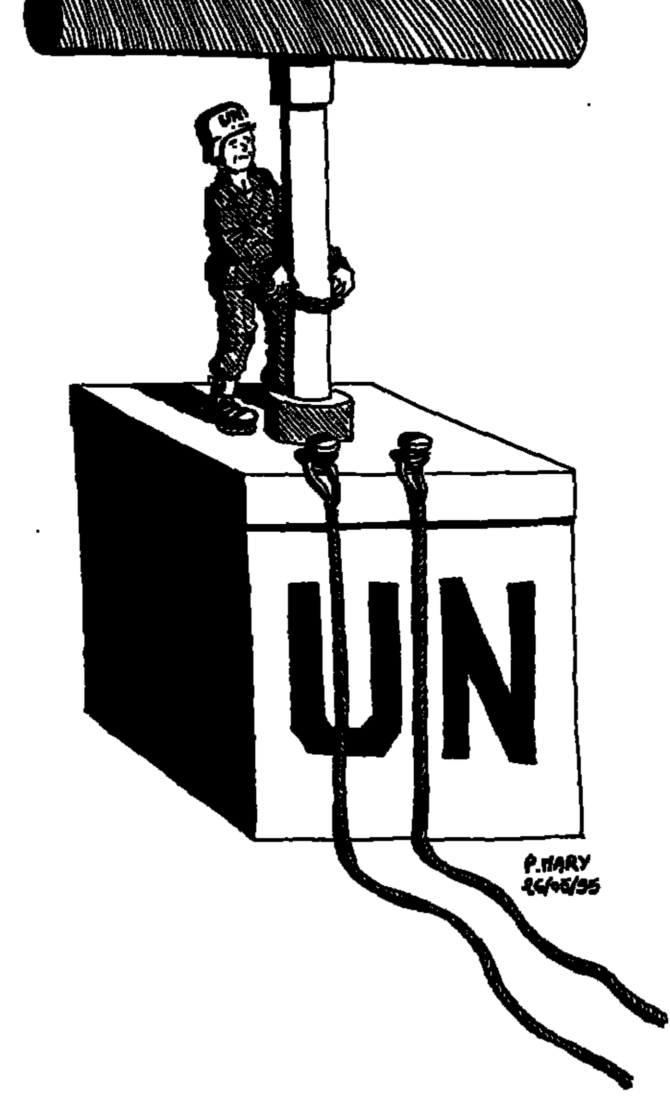
Alors qu'un cinéaste, pendant une heure trente, ose nous inviter à regarder sur un écran ce que nous nous efforçons tant bien que mal de nier depuis toujours est proprement insupportable. Ce montreur d'ombre-là est un homme à abattre et c'est à une entreprise de démolition de ce genre que nous assistons depuis la sortie de *Une femme française*.

Nos mères, c'est bien connu, n'ont pas d'amant, elles n'aiment que nous. Nos mères n'ont aucun désir et ne sont là que pour satisfaire nos besoins d'enfant. Nos mères sont gentilles ou vilaines avec nous, mais ne doivent pas porter de robe rouge dans les squares. Nos mères ne peuvent pas être aimées par d'autres que nous, personne n'a le droit de les regarder comme des femmes désirables (...).

C'est une vieille histoire. C'est celle d'Œdipe. Il y a dans la curée autour d'*Une femme française* quelque chose qui ressemble à un sacrifice expiatoire, comme si Régis Wargnier avait touché à la mère éternelle, peut-être même d'ailleurs à l'éternel républicain que le titre, *Une femme française*, peut suggérer !

Catherine Cohen
Paris

TRAIT LIBRE



Une femme qui dérange

Rude épreuve que la lecture des critiques consacrées à *Une femme française*, le dernier film de Régis Wargnier : *« cinéma misogyne »*, *« nombrilisme exacerbé de l'auteur »*, *« évidente obsession du mélo »*... Remarques cruelles pour un film qui nous dit autre chose, nous entraîne à d'autres errances. Régis Wargnier tente de retourner vers son enfance, espère retrouver des attaches, rentrer enfin chez lui ; il avance en fait sous un ciel tourmenté par le tumulte de l'histoire, et trouve surtout la solitude et les désirs de liberté d'une femme (sa mère) (...).

L'exactitude historique d'un film importe moins que l'impalpable vérité sentimentale d'une époque. Et ce film ne « reconstitue » pas, il évoque rêveusement, cruellement. Il évoque les années 1944-1954, avec le retour des prisonniers de guerre et l'occupation de Berlin par les troupes françaises ; les conflits coloniaux en Indochine, en Algérie... Et, dans cette France qui, décidément, n'en finit pas d'être en guerre, des femmes (une femme) n'attendent plus, et veulent vivre pour elles.

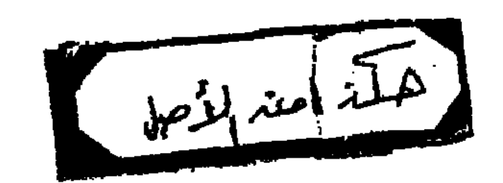
Emmanuelle Béart est belle, vulnérable dans sa recherche d'elle-même, transportée toujours par des plaisirs fugitifs, encombrée des enfants qu'elle aime pourtant, indécise dans sa vie sentimentale, éprouvée par le regard des autres (...). *Une femme française* sort de la guerre, et ne veut plus se contenter de patienter, d'attendre le retour du mari-soldat.

C'est cette attitude nouvelle que Régis Wargnier a dramatisée dans une histoire passionnelle : elle, dans une liberté, une frivolité cruelle ; lui (le mari, Daniel Auteuil), blessé par cette cruauté frivole, revenu des guerres, glisse du rêve d'un impossible « foyer » à la réalité (...).

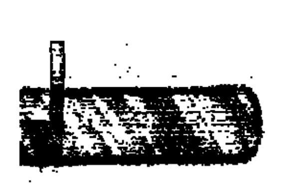
Une femme française ne veut plus guetter, se languir, se morfondre ; elle avance, sans pour autant tout assumer. Nous sortons de l'Occupation, sans être encore en 1968. Nous voyons l'entre-deux : le provincialisme français et les échappées de l'individuel féminin.

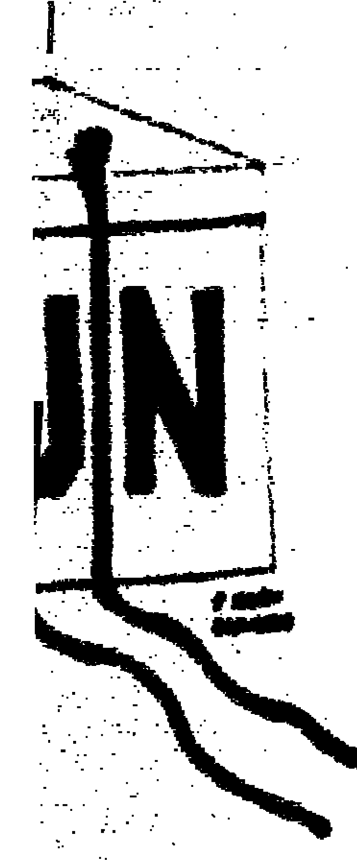
Ce film « démodé », déplorablement « littéraire », bien ancré dans la réalité des années 1945-1955, est pourtant impardonnable : portrait fraternel et féroce d'un fils cinéaste pour son père, indécis par désespoir ; et, surtout, on dira qu'une mère n'a pas de désirs, une mère ne trompe pas son mari qui se trouve au front, bref, une femme ne trahit pas la France quand elle se bat, au loin, en Indochine ou en Algérie... Derrière l'allègre règlement de comptes contre Régis Wargnier (on pardonne mal, en France, le succès : *Indochine* a eu l'Oscar du meilleur film étranger en 1993...) et sa « comédie noire », il y a, en fait, le poids des conventions sur le statut des femmes, le patriotisme et le mariage, le refus de regarder en face sa société empêtrée dans les traditions et les volontés de s'en dégager. *Une femme française* laisse (aux critiques-spectateurs) le goût d'un froid âpre et grisant.

Benjamin Stora
Paris



critiques





AÉRONAUTIQUE Manfred Bischoff succède à Jürgen Schrempp à la tête de Dasa, filiale aérospatiale de Daimler-Benz. Alors que son prédécesseur passe pour un visionnaire et un bâtisseur, le nouveau président a un profil de financier. Le groupe est maintenant créé ; il devra le consolider. ● LA FAIBLESSE du dollar favorisant la concurrence américaine sur les marchés étrangers, le groupe restera déficitaire cette année. Des activités pourraient être transférées hors d'Allemagne. ● LA COOPÉRATION avec l'Europe, et notamment avec le français Aérospatiale, devient prioritaire dans la stratégie du nouveau président. Des assouplissements sont recherchés pour y parvenir dans les avions de transports régionaux. ● DANS LES SATELLITES et missiles, des filiales communes pourraient voir le jour prochainement, mais la décision est politique.

Le nouveau président de Dasa veut renforcer les coopérations européennes

Manfred Bischoff, aux commandes du groupe allemand, souhaite accélérer la création de filiales communes avec Aérospatiale dans les satellites et les missiles, et s'en rapprocher dans le domaine des avions de transports régionaux

OTTOBRUNN
de notre envoyé spécial

Depuis le 24 mai dernier, Manfred Bischoff a pris la succession de Jürgen Schrempp à la tête de Dasa (Daimler-Benz Aerospace), filiale aéronautique et spatiale du groupe Daimler-Benz, dont il était directeur financier depuis sa création en 1989. Agé de cinquante-trois ans, cet ancien professeur d'économie de l'université d'Heidelberg prend ses responsabilités dans un contexte difficile. Touchée de plein fouet par la chute des commandes civiles et militaires, Dasa est victime, au même titre que son partenaire français Aérospatiale, d'une chute historique du dollar qui renforce la compétitivité de la concurrence américaine. *« Nous n'atteindrons vraisemblablement pas le retour au profit cette année* [438 millions de deutschemarks de pertes pour l'exercice 1994, voir *Le Monde* du 21 avril] *si le dollar demeure à son niveau actuel »*, souligne le nouveau patron du groupe dans un entretien au *Monde* au siège de la firme, à Ottobrunn, près de Munich.

Précédé d'une solide réputation de *« fort en calcul »* (au point que certains, en Allemagne, estiment qu'il lui manque la dimension de visionnaire que l'on prêtait à son prédécesseur), le nouveau patron de la Dasa devrait concentrer tous ses efforts sur la consolidation financière de l'entreprise : *« Les priorités ne sont pas les mêmes qu'il y a quelques années, lorsqu'il s'agissait de transformer un conglomérat d'entreprises* [le constructeur d'hélicoptères, de satellites et de missiles MBB, le motoriste MTU et l'avionneur Dornier, puis le constructeur néerlandais Fokker] *en un ensemble unique. Nous avons réussi à transformer Dasa en partenaire reconnu sur le marché européen. Il s'agit désormais de conserver notre position dans un environnement difficile. »*



MANFRED BISCHOFF

ATTACHES FRANÇAISES

Après avoir déjà annoncé la suppression de 16 000 emplois sur trois ans (de 1993 à la fin de 1996), Dasa pourrait continuer à transférer des activités à l'étranger : *« Si le dollar devait durablement rester à son niveau actuel, nous avons calculé que 20 000 emplois étaient menacés en Allemagne »*, explique Manfred Bischoff. Le sort des employés de Fokker, aux Pays-Bas, est particulièrement peu enviable : l'effectif de 12 000 personnes de l'avionneur néerlandais en difficulté, racheté par Dasa en avril 1993, sera ramené à 8 000 personnes. Par ailleurs, des discussions sont en cours pour céder MTU à une filiale commune avec BMW.

Ce n'est sans doute pas un hasard si le conseil de surveillance du groupe Daimler a préféré confier la direction de Dasa à un financier comme Manfred Bischoff. Cette évolution ne se fait pas sans heurts à l'intérieur de l'entreprise : au sein de Dasa, les ingénieurs aéronautiques ont le sentiment d'être laissés pour compte. C'est notamment le cas d'Hartmut Mehdorn, jusqu'ici patron de la division avions au directoire, qui devrait quitter le groupe pour prendre la tête d'une entreprise de machines d'imprimerie à Heidelberg.

Présent au directoire de la Dasa dès la fondation de l'entreprise en 1989 (*« je suis un des membres fondateurs »*, dit-il), Manfred Bischoff n'est pas, de formation, un homme d'avions. Il a fait ses classes chez Mercedes, autre filiale du groupe Daimler, tout comme son ami Jürgen Schrempp. Outre les finances, il a pour spécialité les participations internationales : *« J'ai travaillé sur le projet de voiture légère tout-terrain P4, une Mercedes dotée d'un moteur Peugeot, dont l'armée française est, je crois, très satisfaite »*, raconte Manfred Bischoff qui possède en outre des attaches privées avec la France (né dans le nord de la Forêt-Noire, il parle français et collectionne les vins de bordeaux, avec une préférence pour le saint-estèphe).

Européen convaincu, il plaide en faveur de l'indépendance de l'industrie aéronautique européenne qu'il ne perçoit que dans le cadre de coopérations transnationales : *« Je considère que les entreprises européennes du secteur de l'aéronautique n'ont aucune chance de demeurer compétitives à long terme si elles continuent à travailler seules. »* A l'entendre, il est ainsi nécessaire de s'entendre avec les autres partenaires d'Airbus sur un projet d'avion de transport régional (autour de cent places) : *« Nous sommes certains que nous trouverons une solution afin de nous entendre avec Aérospatiale et British Aerospace et que nous créerons une alliance dans ce secteur. »* Des propos conciliants et nouveaux.

Deuxième exemple : les satellites et les missiles. Dasa et Aérospatiale devraient annoncer très rapidement – *« j'espère avant l'été »*, selon Manfred Bischoff – la fusion de leurs activités dans ces deux domaines. Les industriels sont prêts. Depuis plusieurs mois, la décision est dans le camp des gouvernements. L'annonce d'un accord franco-allemand dans le domaine des missiles d'observation militaire pourrait être faite, selon d'autres sources, à l'occasion du prochain sommet franco-allemand, qui aura lieu à Paris les 10 et 11 juillet prochain. La décision d'installer le siège d'une société commune (dans les satellites) en Allemagne serait une première dans l'histoire de la coopération des deux sociétés. Cette décision est très contestée à Cannes, siège de la division satellites d'Aérospatiale – notamment par le candidat RPR Pierre Lellouche, proche conseiller de Jacques Chirac, dans le cadre de la campagne électorale pour les municipales de juin.

Les *« choix européens »* de Manfred Bischoff concernent d'autres projets d'avenir, comme l'avion de 500 à 600 places (très gros porteur) pour lequel il affirme ne pas pouvoir *« imaginer qu'une solution en la matière soit trouvée entre Boeing et un seul des partenaires européens du consortium Airbus »*. En l'occurrence... Dasa. Des discussions exploratoires avaient été entamées. *« Nous avons toujours été à la remorque »* dans les coopérations avec Aérospatiale, regrette un autre membre du directoire, soulignant le danger de *« frustration »* qui pourrait amener les Allemands à *« renforcer leur coopération avec les Américains »*. Un discours beaucoup plus dur que celui de Manfred Bischoff.

Restructurée, Dasa se sent de plus en plus capable de parler à égalité avec ses partenaires européens. Elle pourrait ainsi, après avoir obtenu le montage final de l'A 319 et de l'A 321, réclamer celui de l'A 320 afin que l'ensemble de la gamme des moyen-courriers sorte des usines allemandes. Mais le groupe n'a pas l'intention, à en croire Manfred Bischoff, d'entrer dans le capital d'Aérospatiale, dans l'hypothèse où l'Etat déciderait de l'ouvrir à des partenaires.

Lucas Delattre

La fin de relations ombrageuses ?

A la suite du rachat de Fokker par Dasa, un projet d'alliance a échoué avec Aérospatiale dans les avions de transports régionaux. Dasa, qui caressait l'ambition de prendre le leadership des avions de transport régionaux européens, proposait au groupe français une prise de participation de 14 % au capital de Fokker. En pointe sur le marché mondial au sein d'ATR, Aérospatiale repoussait l'offre qui ne réflétait pas le rapport des forces sur ce secteur.

Plus tard, en janvier dernier, les dirigeants de la Dasa qualifièrent de *« facteur de pollution »* (dans leurs relations avec les français) l'alliance entre ATR (Aérospatiale et l'italien Alenia) et British Aerospace dans les avions de transports régionaux. Deux mois plus tard, en mars, le groupe allemand annonçait un projet concurrent avec le coréen Samsung.

Mais depuis la mi-mai, d'après les informations du quotidien économique *Handelsblatt*, Dasa aurait abandonné toute volonté d'exercer un leadership, à travers Fokker, sur ce projet devenu entre-temps européen. Renonçant notamment à développer le cockpit, l'une des parties les plus nobles d'un avion, Dasa adopterait donc, avec son nouveau président, une autre stratégie.

Japan Airlines délocalise pour redevenir bénéficiaire

TOKYO
de notre correspondant

Après avoir « battu de l'aile » pendant quatre ans, Japan Air Lines (JAL) a renoué avec les bénéfices au cours de l'année fiscale 1994 (qui s'est achevée le 31 mars). De 26 milliards de yens (1,5 milliard de francs) de pertes, JAL est passée à un bénéfice de 2,8 milliards (162 millions de francs). Ce redressement est le résultat d'une restructuration de la compagnie, destinée à réduire les coûts, conjuguée à une politique commerciale énergique visant à accroître le nombre des passagers, dont le récent accord avec Air France est un exemple (*Le Monde* du 31 mai). L'artisan de ce rétablissement, M. Akira Kondo, actuellement directeur de la compagnie, assumera fin juin sa présidence.

L'éclatement de la « bulle spéculative » de la fin des années 80 et la valorisation du yen, en entraînant chez les usagers une plus grande attention sur les prix, s'étaient traduits par un déclin du tourisme. Lorsque celui-ci commença à reprendre, la force du yen, qui encourageait les Japonais à se rendre à l'étranger, a pénalisé JAL : les compagnies étrangères – en particulier américaines – ayant cassé les prix des billets payés en yen, attiraient davantage de clients et dégageaient encore des bénéfices grâce à leur avantage au change. Vis-à-vis de ses concurrents japonais, et notamment de All Nippon Airways (ANA), la seconde compagnie nationale, JAL était par ailleurs en position défavorable : réalisant la plus grande partie de son trafic au Japon même, ANA était moins sensible à la valorisation du yen et pouvait compenser les pertes sur ses lignes internationales. JAL, dont le réseau est en revanche pour la plus grande part mondial (50 % de ses revenus proviennent des lignes internationales), était plus exposée.

ACCORD AVEC AIR FRANCE

En matière de réduction des coûts, JAL a introduit des changements profonds dans sa politique d'emploi. A la réduction du personnel par des mises à la retraite anticipées (de 22 000, le nombre des employés est passé à 20 650) s'est ajoutée une modification de la composition du personnel de bord. Au cours des trois dernières années, la compagnie n'a recruté aucune hôtesse sur une base permanente, mais uniquement sur contrats à durée déterminée de moins de trois ans. Une petite « révolution » pour une grande entreprise au Japon où l'emploi permanent est un principe, qui a suscité des démêlés avec le ministère des transports. Cette politique se poursuivra en 1996. Les employés à contrat à durée limitée représentent 10 % des effectifs totaux. Parallèlement, JAL a employé davantage de personnel de bord d'origine étrangère, dont le lieu de résidence est hors du Japon (Londres, Hongkong, Singapour, Sao Paolo ou Shanghai) et payé en dollars : sur les 7 000 membres des équipages de JAL, 1 400 ne sont pas japonais. Expérimentée sur les lignes desservant Hawaï (grande destination des touristes nippons), cette politique s'est traduite par la création d'une filiale de JAL, Super Resort Express, avec des équipages (personnel de bord et pilotes) basés à Hawaï et payés en dollars. Elle a permis de réduire de 10 % les coûts des quarante-cinq vols mensuels sur Hawaï.

JAL a en outre profité de l'instauration depuis avril 1994 de la vente directe des billets à prix réduit, selon certaines conditions, aux comptoirs des compagnies aériennes (auparavant, seules les agences de voyages pouvaient commercialiser de tels billets supposés « charters »). Elle a enfin multiplié les programmes de fidélisation, étendus par alliances avec les compagnies étrangères. Outre l'accord récemment intervenu dans ce domaine entre JAL et Air France, les deux compagnies ont institué depuis le début de cette année des échanges d'équipages sur leurs vols respectifs entre Osaka et Paris. L'augmentation du nombre de passagers sur les vols internationaux de JAL (+ 8,3 %) est cependant encore inférieure aux 11 % de croissance du trafic global sur les lignes à destination de l'étranger. En dépit de cette reprise, JAL n'envisage pas de verser des dividendes à ses actionnaires jusqu'en mars 1996.

Philippe Pons

Tokyo allégera les banques de leurs créances douteuses

LE GOUVERNEMENT JAPONAIS s'est enfin décidé à prendre à bras-le-corps le problème des créances douteuses, qui empoisonne depuis le début de la décennie la vie des banques nipponnes. *« Nous voulons présenter un ensemble complet de mesures destinées à permettre de régler sur une période donnée le problème des mauvaises dettes »*, a indiqué vendredi 2 juin à la presse le ministre des finances, Masayoshi Takemura. Il n'a précisé ni le montant, ni le calendrier de l'effort projeté. Selon l'agence de presse japonaise Kyodo, l'annonce officielle pourrait être faite dès le début de la semaine prochaine.

Si floue soit-elle, la déclaration de M. Takemura marque un tournant dans l'approche officielle du problème des *« mauvaises dettes »*. Jusqu'à présent, les autorités japonaises considéraient que ce problème se réglerait de lui-même avec la reprise. La seule initiative concrète a été la mise en place d'une structure coopérative qui rachète à ses actionnaires leurs créances douteuses, moyennant des abattements de l'ordre de 50 % à 70 % de leur valeur. Depuis sa création, en mars 1993, cette structure a permis aux banques japonaises de sortir de leurs bilans 8 693 milliards de yens (300 milliards de francs) de « mauvaises dettes ». Il leur en reste un montant estimé au moins à 40 000 milliards de yens (450 milliards de dollars).

Les prêts à risque accordés par les seules onze plus grandes banques commerciales représentaient 18 600 milliards de yens (1 050 milliards de francs) à la fin de l'année fiscale 1994-1995 (le 31 mars), le double des sommes rendues publiques par ces banques, selon le quotidien *Asahi Shimbun*. Les banques concernées n'avaient pourtant annoncé qu'un montant total de créances douteuses de 8 100 millions de yens. L'énorme différence entre les deux chiffres provient du fait que les prêts non performants soumis à déclaration ne concernent au Japon que les prêts dont les remboursements d'intérêts n'ont plus été perçus depuis au moins six mois.

La baisse de la Bourse ne permet plus aux banques de masquer leurs pertes en réalisant une partie de leur portefeuille boursier. Les onze plus grandes banques de l'archipel ont enregistré l'an dernier une chute de 90 % de leurs résultats. Le Japon est mal équipé sur le plan législatif et réglementaire pour faire face à une crise majeure de son système bancaire. Contrairement à la situation prévalant dans tous les pays développés, les banques sont assujetties au droit commun des faillites. Pour Yukiko Ohara, analyste bancaire chez UBS Securities à Tokyo, le ministère japonais des finances pourrait avoir en tête de se doter de ces outils légaux qui lui font aujourd'hui défaut. Les analystes sont particulièrement pessimistes sur la possibilité, mentionnée par M. Takemura, de faire appel à des financements publics pour assainir le secteur bancaire. Ils soulignent les énormes difficultés rencontrées par la Banque du Japon pour mettre sur pied le plan de sauvetage de deux petits établissements de crédit de Tokyo. Un apport direct de fonds publics à des banques en difficulté *« n'est guère envisageable »*, souligne Yoshinobu Yamada de chez Smith New Court, mais l'opinion publique serait prête à accepter un soutien aux coopératives de crédit agricole *« qui ne sont pas viables autrement »*. Pour Mme Ohara, le gouvernement devra injecter des fonds dans la caisse de garantie des banques dont les réserves *« seraient épuisées s'il lui fallait sauver une ou deux banques régionales de taille moyenne »*.

E. L.

Pechiney cède son activité américaine dans la fabrication de boîtes en métal

AMERICAN NATIONAL CAN, filiale de Pechiney International, a signé un accord prévoyant la cession de son activité boîtage métal et spécialités en Amérique du Nord (3 milliards de francs de chiffre d'affaires) à la société Silgan, a annoncé la maison mère Pechiney, samedi 3 juin. Cette activité emploie 1 800 personnes aux Etats-Unis dans 16 usines, et faisait partie des actifs considérés non stratégiques par le groupe français. Silgan est un spécialiste de l'emballage métallique exploitant 33 usines en Amérique du Nord et ayant réalisé 4,3 milliards de chiffre d'affaires en 1994.

■ **USINOR : l'Etat français gardera « environ 8 % »** du capital du groupe sidérurgique Usinor-Sacilor en voie de privatisation, a annoncé le ministère de l'économie et des finances le 2 juin, confirmant la parution samedi au *Journal officiel* de l'appel d'offres de gré à gré pour la constitution d'un noyau stable d'actionnaires. La banque publique Crédit lyonnais, qui détient actuellement 20 % du capital, en gardera 3 %, après augmentation et recomposition. *« La cession de gré à gré des actionnaires portera sur 12 % du capital après réalisation de l'augmentation de capital de 5 milliards de francs décidée par l'assemblée générale d'Usinor Sacilor »*, indique le ministère.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : la banque publique** a confirmé, vendredi 2 juin, avoir confié à la banque d'affaires SG Warburg Paris un *« mandat de conseil »* sur le dossier de la compagnie aérienne AOM en vue de *« faire évoluer sa participation dans cette compagnie dans les années à venir »*. En 1994, AOM a enregistré une perte d'environ 60 millions de francs après un déficit de 190 millions en 1993. Ses difficultés avaient amené le Crédit lyonnais, *via* sa filiale Altus Finance, à injecter 300 millions à la fin de 1994 dans la compagnie aérienne.

■ **CHINE : un gisement de gaz d'au moins 40 milliards de m³ a été découvert** au large de l'île de Hainan lors du forage d'un puits de pétrole, a indiqué, vendredi 2 juin, l'agence Chine nouvelle. Les experts estiment que cette partie de la mer de Chine du Sud renferme au total des réserves de 13 000 milliards de m³ de gaz et de 1,02 milliard de tonnes de pétrole. Quatre bassins ont été localisés à l'ouest de l'île (golfe de Beibu ou Tonkin), au sud (mer de Yingge) et au sud-est (Qiongdongnan) ainsi que dans l'estuaire de la rivière des Perles.

Accord de partenariat entre l'ANPE et une filiale de Rhône-Poulenc

ALSACHIMIE, filiale de Rhône-Poulenc, qui emploie 1 200 salariés près de Mulhouse, a signé le 1er juin un accord original de coopération avec l'Agence nationale pour l'emploi. L'ANPE va aider Alsachimie à mettre en œuvre un accord signé avec les partenaires sociaux par lequel l'entreprise s'engage à développer l'autonomie des enfants du personnel lors de leur entrée dans la vie active, à inciter les sous-traitants à engager des demandeurs d'emploi de longue durée, et à confier la réalisation de travaux à des entreprises d'insertion. La finalité de l'opération est la transparence et l'optimisation du marché de l'emploi par la convergence des offres d'emplois à l'ANPE et l'appui de l'agence à Alsachimie et ses sous-traitants dans leur politique de recrutement et de formation.

Revue des valeurs Semaine du 29 mai au 2 juin 1995

PARIS	NEW YORK	TOKYO	LONDRES	FRANCFORT
↗	↗	↗	↗	↗
CAC 40	DOW JONES	NIKKEI	FT 100	DAX 30

PARIS
Indice CAC 40 **+ 2,72 %**

Regain

LA BOURSE de Paris a renoué avec la hausse au cours de la semaine écoulée, après deux périodes consécutives de baisse, qui lui avaient fait perdre près de 5 %. A l'exception de celle de mardi 30 mai, qui s'est terminée par un recul symbolique de 0,03 %, toutes les séances ont été gagnantes. Le bilan hebdomadaire se solde par un gain de 2,72 %, l'indice CAC 40 s'inscrivant à la cote 1 971,30. Depuis le début de l'année, les valeurs françaises affichent un gain de 4,79 %.

Dès lundi, le ton était donné. Toutefois, malgré une progression de 0,46 % de l'indice CAC 40 au terme des échanges, la fermeture (pour cause de jour férié) des places de Londres et de New York s'est fait sentir sur le volume des transactions : tout juste 1 milliard de francs de transactions sur les valeurs du CAC 40. Les investisseurs anglo-saxons, en partie artisans de la hausse au cours de la période préélectorale, avaient pris leur bénéfice, au cours des deux semaines suivantes, et faisaient défaut.

Le mardi, les volumes de transactions étaient de nouveau au rendez-vous, mais les valeurs françaises n'y étaient pas. Après avoir évolué dans le vert pendant toute la séance, l'indice CAC 40 terminait sur un repli marginal de 0,03 %, *« sans réelle pression à la vente »*, estimait un opérateur, jugeant que les intervenants allaient faire preuve d'attentisme jusqu'à la présentation du collectif budgétaire fin juin.

Mercredi, l'intervention des banques centrales sur le dollar ainsi que la bonne tenue de Wall Street ont largement bénéficié au marché parisien, qui a terminé sur un gain de 1,07 % dans un volume étoffé de plus de 6 milliards de francs et, en partie, gonflé par l'arrivée à échéance des contrats à terme sur indice. Le *statu quo* affiché par la Bundesbank lors de sa réunion bimensuelle, jeudi, n'a eu qu'un effet limité sur le marché, qui a terminé la séance en deçà de ses plus hauts niveaux du jour, tout en conservant sa tendance haussière (+ 0,66 %).

BONNE PERFORMANCE DES SICAV

La dernière séance de la semaine a été plutôt heurtée, dans l'attente des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis. Le taux de chômage s'est établi à 5,7 % en mai aux Etats-Unis, contre 5,8 % en avril, et le nombre des créations nettes d'emplois a plongé de 101 000, alors que les analystes tablaient généralement sur une légère baisse du chômage, à 5,7 % et sur 175 000 créations d'emplois supplémentaires. Le solde des créations d'emplois est négatif pour le deuxième mois consécutif. Après une léger passage à vide, les valeurs françaises se sont ressaisies et ont terminé sur un gain de 0,54 %.

Du côté des valeurs, quelques asssemblées générales se sont voulues rassurantes. Comme Eurotunnel, dont les dirigeants ont déclaré : *« Nous ne fermerons pas »*, face à leurs actionnnaires. D'autres ont été plus houleuses, comme celle d'Elf Aquitaine. Une nouvelle privatisation – attendue – a été engagée cette semaine : celle d'Usinor Sacilor, qui devrait rapporter à l'Etat une dizaine de milliards de francs.

Une fois n'est pas coutume, toutes les familles de sicav (actions, obligations et trésorerie) ont connu des performances positives au mois de mai, en gagnant, toutes catégories confondues, 0,94 % sur le mois précédent, selon les statistiques diffusées par l'agence d'informations financières Fininfo. Les sicav obligataires sont celles qui ont le plus progressé, avec un gain de 1,78 %, suivies par les sicav actions (+ 0,55 %). Pour les sicav monétaires, la performance est positive de 0,53 %.

Quant aux sicav diversifiées, elles ont progressé de 1,37 %. En revanche, les sicav garanties ont perdu 1,09 %. Au total, depuis le début de l'année, l'ensemble des sicav a réalisé une progression de 3,15 %.

François Bostnavaron

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	26-5-95	29-5-95	30-5-95	31-5-95	1-6-95
RM	3 513 511	[illegible]	3 842 760	[illegible]	4 378 560
Comptant R. et oblig.	17 220 239	[illegible]	13 472 688	[illegible]	18 070 993
Actions	70 896	[illegible]	120 321	[illegible]	165 630
Total	20 804 646	[illegible]	17 435 769	[illegible]	22 615 123

INDICES

	29-5-95	30-5-95	31-5-95	1-6-95	2-6-95
(base 1 000, 31 décembre 1990)					
SBF 120	1 327,65	[illegible]	1 337,83	[illegible]	1 350,86
SBF 250	1 282,95	[illegible]	1 291,97	[illegible]	1 303,41
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 927,82	[illegible]	1 947,95	[illegible]	1 971,30

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
Elf Aquitaine	2 781 917	[illegible]
Total	2 546 353	[illegible]
Carrefour	185 375	[illegible]
Société gale	1 524 410	[illegible]
L'Oreal	351 202	[illegible]
LVMH Moet Vuit.	698 180	[illegible]
Paribas	1 152 110	[illegible]
Alcatel-Alsthom	2 277 512	[illegible]
BNP	1 756 340	[illegible]
Lafarge	811 163	[illegible]
Air Liquide	495 188	[illegible]
Eaux (Gle des)	1 114 698	[illegible]
Danone	466 200	[illegible]
Axa	1 267 040	[illegible]

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
Comptoir Entrep.	[illegible]
Bazar hot. Ville	[illegible]
Nordon (Ny)	[illegible]
Eurafrance 1	[illegible]
Alcatel Alsthom	[illegible]
Cmptoir Moderne	[illegible]
Synthelabo	[illegible]
Guyane Gascogne	[illegible]
C.C.F.	[illegible]
CEP Communication	[illegible]
Alcatel Cable	[illegible]
Credit National	[illegible]
Labinal	[illegible]
B.N.P.	[illegible]

Valeurs en baisse	%
Spie Batignolles	[illegible]
Euro Disney	[illegible]
Unibail	[illegible]
Eurotunnel	[illegible]
Technip	[illegible]
Thomson-CSF	[illegible]
Jean Lefebvre	[illegible]
Finextel	[illegible]
Via Banque	[illegible]
Olipar	[illegible]
Bertrand Faure	[illegible]
Pinault-Prin.Red	[illegible]
Michelin	[illegible]
CGIP	[illegible]

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	2-6-95	Diff.
Bongrain	2 835	[illegible]
Danone	822	[illegible]
Eridania Béghin-Say	750	[illegible]
Fromageries Bel	4 390	[illegible]
LVMH	943	[illegible]
Pernod-Ricard	321,10	[illegible]
Rémy-Cointreau	167,10	[illegible]
Saint-Louis	1 547	[illegible]

ASSURANCES	2-6-95	Diff.
AGF	177,60	[illegible]
AXA	263,10	[illegible]
GAN	176,20	[illegible]
SCOR SA	118,90	[illegible]
UAP	142,00	[illegible]

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	2-6-95	Diff.
Bouygues	624	[illegible]
Ciments français	246	[illegible]
Colas	990	[illegible]
Eiffage	988	[illegible]
Eurotunnel	14,70	[illegible]
GTM Entrepose	442	[illegible]
Imetal	550	– 1,96
Immob. Phénix	67	[illegible]
Jean Lefebvre	356	[illegible]
Lafarge-Coppée	387,90	+ 4,15
Poliet	464,70	[illegible]
Saint-Gobain	613	[illegible]
SGE	185	[illegible]
Spie-Batignolles	191	– 20,05

CHIMIE	2-6-95	Diff.
Air liquide (L')	777	[illegible]
Gascogne	534	[illegible]
Michelin	221,30	[illegible]
Plastic-Omnium	538	[illegible]
Rhône-Poulenc A	119,20	[illegible]
Roussel-Uclaf	712	[illegible]
Sanofi	284	[illegible]
Synthélabo	272	[illegible]

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	2-6-95	Diff.
Bertr. Faure (EBF)	206,20	[illegible]
BIC	799	[illegible]
Chargeurs	1 031	[illegible]
Christian Dior	465	[illegible]
Clarins	473	[illegible]
DMC	297	[illegible]
Essilor Int.	882	[illegible]
Gr. André	477	[illegible]
Moulinex	122,30	[illegible]
Oréal (L')	1 294	[illegible]
Salomon	2 166	[illegible]
SEB	548	[illegible]
Skis Rossignol	1 252	[illegible]
Sommer-Allibert	[illegible]	[illegible]
Zodiac	605	[illegible]

CRÉDIT ET BANQUES	2-6-95	Diff.
Bancaire (Cie)	623	[illegible]
BNP	248,80	[illegible]
CCF	236,10	[illegible]
Cetelem	1 210	[illegible]
Comptoir entrepr.	18,65	[illegible]
CPR	362	[illegible]
Créd. fon. France	631	[illegible]
Crédit local Fce	438,50	[illegible]
Créd. lyon. CIP	286,60	[illegible]
Crédit national	427	[illegible]
Société générale	600	[illegible]
SOVAC	425	[illegible]
UFB Locabail	395	[illegible]
UIC	95,10	[illegible]
Via Banque	307	[illegible]

DISTRIBUTION	2-6-95	Diff.
Carrefour	2 479	[illegible]
Casino	156	[illegible]
Castorama Dubois	790	[illegible]
Comptoirs modernes	1 587	[illegible]
Damart	4 760	[illegible]
Docks France	776	[illegible]
Galeries Lafayette	1 995	[illegible]
Guilbert	493,20	[illegible]
Guyenne Gascogne	1 460	[illegible]
Pinault-Print. Red.	1 048	[illegible]
Primagaz	887	[illegible]
Promodès	[illegible]	[illegible]
Rexel	820	[illegible]

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	2-6-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	459,50	[illegible]
Alcatel-Câble	372,00	[illegible]
CS (ex-CSEE)	346,00	[illegible]
Intertechnique	608	[illegible]
Labinal	856	[illegible]
Legrand	7 610	[illegible]
Matra-Hachette	110,60	[illegible]
Radiotechnique	515	[illegible]
Sagem	2 779	[illegible]
Schneider	386,50	[illegible]
Thomson-CSF	133,50	[illegible]

IMMOBILIER ET FONCIER	2-6-95	Diff.
GFC	394,90	[illegible]
Olipar	10,95	[illegible]
Rue Impériale	3 800	[illegible]
Sefimeg	328,10	[illegible]
Simco	448,10	[illegible]
UIF	490	[illegible]
Lucia	70,50	[illegible]
Silic	734	[illegible]
Sogeparc	645	[illegible]

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	2-6-95	Diff.
Bolloré Techno.	494	[illegible]
Cerus	85,50	[illegible]
CGIP	1 189	[illegible]
Eurafrance	1 731	[illegible]
Gaz et Eaux	1 940	[illegible]
Lagardère	114,80	[illegible]
Marine-Wendel	404	[illegible]
Navigation mixte	985	[illegible]
Nord-Est	143,50	[illegible]
Paribas	310,10	[illegible]
Suez	257	[illegible]
Worms & Cie	259,90	[illegible]
Origny-Desvroise	1 550	[illegible]
Parfinance	185	[illegible]
Arnault Ass.	435	[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	2-6-95	Diff.
CarnaudMetalbox	217	[illegible]
Dassault Aviation	451	[illegible]
De Dietrich	2 600	[illegible]
Fives-Lille	509	[illegible]
Legris Industrie	384	[illegible]
Métaleurop	68	[illegible]
Pechiney CIP	319	[illegible]
Pechiney Int.	125,80	[illegible]
Peugeot SA	728	[illegible]
Strafor Facom	644	[illegible]
Valeo	273,50	[illegible]
Vallourec	252,50	[illegible]

MINES D'OR, DIAMANT	2-6-95	Diff.
Anglo-American	279	[illegible]
Buffelsfontein	30,45	[illegible]
De Beers	127	[illegible]
Driefontein	70	[illegible]
Gencor Limited	16,25	[illegible]
Harmony Gold	38,80	[illegible]
Randfontein	27	[illegible]
Saint-Helena	43,30	[illegible]
Western Deep	158,10	[illegible]

PÉTROLE	2-6-95	Diff.
Elf Aquitaine	405	[illegible]
Esso	595	[illegible]
Géophysique	364	[illegible]
Total	309,50	[illegible]
BP France	–	[illegible]
Erap-Elf	358,20	[illegible]

SICOMI OU EX-SICOMI	2-6-95	Diff.
Bail Investiss.	888	[illegible]

	2-6-95	Diff.
Interbail	365	[illegible]
Klépierre	599	[illegible]
Locindus	873	[illegible]
Selectibanque	164	[illegible]
Unibail	500	[illegible]
Genefim	175	[illegible]
Immobail	300	[illegible]

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	2-6-95	Diff.
Accor	648	[illegible]
BIS	394	[illegible]
Canal Plus	708	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	171	[illegible]
CEP Comm.	524	[illegible]
Club Méditerranée	513	[illegible]
Eaux (Gle des)	560	[illegible]
Ecco	724	[illegible]
Euro Disney	15,40	[illegible]
Filipacchi Médias	739	[illegible]
Havas	409,50	[illegible]
Lyonnaise des eaux	516	[illegible]
Publicis	419	[illegible]
SITA	731	[illegible]
Sligos	460	[illegible]
Sodexho	992	[illegible]
SCAC Delmas	705	[illegible]
Dauphin OTA	266,10	[illegible]
OGF O. Gest. Fin.	850	[illegible]
TF1	453	[illegible]

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	2-6-95	Diff.
6 % 1993-1997	98,9	[illegible]
EDF-GDF 3 %	7 290	[illegible]
CNB 5 000 F	100,6	[illegible]
CNB Par. 5 000 F	100,03	[illegible]
CNB Suez 5 000 F	NC	[illegible]
CNI 5 000 F	100,6	[illegible]

TOKYO
Indice Nikkei **+ 0,99 %**

Rebond

SOUTENUE simultanément par une chasse aux bonnes affaires – le marché à terme, ainsi que l'annonce par le gouvernement japonais du lancement d'un nouveau plan pour apurer les créances douteuses des banques –, la Bourse de Tokyo a rebondi cette semaine.

En cinq séances, l'indice Nikkei s'est apprécié de 154,88 points, soit 0,99 %, pour s'établir à 15 849,13 points. Il avait perdu 446,6 points au cours de la semaine précédente. La moyenne quotidienne des échanges s'est légèrement contractée, portant sur 224,8 millions d'actions, contre 228,6 millions huit jours plus tôt.

Après avoir ouvert lundi à 15 458,63 points, l'indice Nikkei a fluctué dans des marges étroites dans un faible volume d'échanges. Mais une chasse aux bonnes affaires a dopé les cours, après trois semaines consécutives de baisse. Vendredi, l'indice a continué son ascension après que le ministre des finances, Masayoshi Takemura, eut indiqué que le gouvernement pourrait aider les banques à apurer leurs créances douteuses (*voir page 13*).

Indices du 2 juin : Nikkei, 15 849,13 (contre 15 694,25) ; Topix, 1 277,99 (contre 1 269,88).

LONDRES
Indice FT 100 **+ 1,02 %**

Progression

CETTE SEMAINE, la Bourse de Londres a modérément progressé, encouragée par les nouveaux records de Wall Street. Mais ses gains ont été freinés par la faiblesse du dollar, malgré l'intervention des banques centrales sur le billet vert, et par les craintes d'un coup de frein à la croissance américaine. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé vendredi à 3 345 points, soit un gain hebdomadaire de 33,9 points, ou 1,02 %.

L'annonce vendredi 2 juin d'une baisse de 101 000 des créations nettes d'emplois en mai aux Etats-Unis, alors que les analystes de Wall Street tablaient sur une hausse de 175 000, a fait baisser le dollar et a temporairement déstabilisé l'indice Footsie.

La Bourse avait auparavant été soutenue par des signes de ralentissement de la croissance de l'activité manufacturière en Grande-Bretagne, qui ont éloigné la perspective d'une hausse des taux d'intérêt britanniques. La dernière étude des directeurs d'achats a en effet révélé que l'indice de l'activité manufacturière a diminué à 52 % en mai, contre 55,4 % en avril.

Indice FT 100 du 2 juin : 3 345 (contre 3 311,1).

FRANCFORT
Indice DAX 30 **+ 2,81 %**

Stimulée

HÉSITANTE en début de semaine en raison de la faiblesse du dollar, la Bourse de Francfort a vu ses cours dopés par l'intervention concertée, le 31 mai, de banques centrales en faveur du billet vert, l'indice DAX franchissant à nouveau la barre des 2 100 points. L'indice des trente valeurs vedettes a terminé la semaine à 2 136,26 points, soit une hausse de 2,81 % par rapport à la clôture du 26 mai.

La grande impulsion est venue mercredi, lorsque de nombreuses banques centrales sont intervenues de manière concertée sur les marchés en achetant des dollars contre des deutschemarks et des yens. La remontée du billet vert et la clôture record de Wall Street ont propulsé le DAX au-delà de la barre des 2 100 points jeudi, à 2 126,38. L'annonce de la Bundesbank, le même jour, de laisser ses taux directeurs inchangés a provoqué un léger repli, même si la décision était largement attendue par le marché.

Dans son rapport hebdomadaire, la Commerzbank estime que les *« cours vont bientôt continuer à pousser dans la direction des 2 300 points »* pour l'indice DAX, grâce à la baisse des taux sur le marché obligataire et une croissance à deux chiffres des bénéfices des entreprises.

Indice DAX du 2 juin : 2 136,26 (contre 2 077,87).

NEW YORK
Indice Dow Jones **+ 1,73 %**

Nouveaux records

WALL STREET a poursuivi son envolée au cours de la semaine écoulée, dopée par les valeurs de la haute technologie et par une nouvelle détente des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi à 4 444,39 points, en hausse de 75,39 points, soit une progression de 1,73 % sur la période, qui n'a compté que quatre séances, lundi étant férié.

La grande Bourse new-yorkaise a battu deux records consécutifs avant de perdre une partie de ses gains en fin de semaine après l'annonce d'une chute de 101 000 des créations d'emplois aux Etats-Unis en mai. Ce chiffre, accompagné de la publication d'une baisse de 0,6 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques en avril, a ravivé les craintes d'un ralentissement trop prononcé de l'économie, qui compromettrait la performance des entreprises. Mais l'effet de ces statistiques devrait être passager sur Wall Street, car les opérateurs *« ont tendance à regarder au-delà des mauvaises nouvelles »*, a estimé Ed La Varnay, analyste chez First Albany.

« Les investisseurs vont analyser de nouveau les informations qui les avaient effrayés pour conclure que la Réserve fédérale (Fed) va abaisser ses taux directeurs », a-t-il souligné. En outre, le marché continue à tabler sur une croissance de 2,7 % du produit intérieur brut (PIB) en 1995, selon M. La Varnay.

Enfin, la forte baisse des taux d'intérêt à long terme devrait continuer à avoir un effet haussier sur les titres boursiers en transférant l'intérêt des investisseurs, a estimé cet analyste.

Indice Dow Jones du 2 juin : 4 444,39 (contre 4 369).

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK — Les valeurs du Dow Jones

En dollars	2/6	26/5
Alcoa	45	46,13
Allied Signal	40,38	40,63
American Express	36,13	35
AT & T	[illegible]	49,38
Bethlehem	14,88	14,38
Boeing Co	[illegible]	57
Caterpillar Inc.	59,25	57,50
Chevron Corp.	48,75	47,25
Coca-Cola Co	60,88	59,75
Disney Corp.	55,75	55,38
Du Pont Nemours & Co	[illegible]	66,75
Eastman Kodak Co	[illegible]	60,13
Exxon Corp.	[illegible]	70,63
Gen. Electric Co	56,75	55,88
Gen. Motors Corp.	47,50	45,38
Goodyear T & Rubbe	[illegible]	41
IBM	94,25	96,13
Intl Paper	78,25	77,88
J.P. Morgan Co	72,38	68,38
McDonnell Douglas	[illegible]	71,25
Merck & Co. Inc.	47,50	45,13
Minnesota Mng. & Mfg	58,50	58,13
Philip Morris	73,88	70,50
Procter & Gamble C	70,25	70,50
Sears Roebuck & Co	56	55,88
Texaco	68,50	67,38
Union Carb.	28,63	29,38
Utd Technol.	[illegible]	74,88
Westingh. Electric	14,88	14
Woolworth	15,25	15

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

En livres	2/6	26/5
Allied Lyons	[illegible]	5,26
Barclays Bank	[illegible]	6,71
BAT Industries	[illegible]	4,88
British Aerospace	[illegible]	5,26
British Airways	[illegible]	4,12
British Gas	[illegible]	2,98
British Petroleum	[illegible]	4,47
British Telecom	[illegible]	3,98
BTR	[illegible]	3,39
Cadbury Schwep	[illegible]	4,70
Eurotunnel	[illegible]	1,90
Glaxo	[illegible]	7,28
Grand Metropolitan	[illegible]	3,90
Guinness	[illegible]	4,81
Hanson Plc	[illegible]	2,41
Great Ic	[illegible]	5,97
HSBC	[illegible]	7,92
Imperial Chemical	[illegible]	7,86
Lloyds Bank	[illegible]	6,62
Marks and Spencer	[illegible]	4,19
National Westminst.	[illegible]	5,41
Peninsular Orienta	[illegible]	6,14
Reuters	[illegible]	4,72
Saatchi and Saatchi	[illegible]	1,05
Shell Transport	[illegible]	7,70
Smithkline Beecham	[illegible]	5,01
Tate and Lyle	[illegible]	4,48
Unilever Ltd	[illegible]	12,22
Wellcome	[illegible]	10,58
Zeneca	[illegible]	9,28

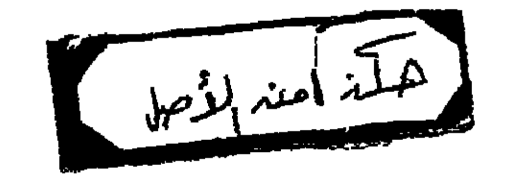
FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	2/6	26/5
Allianz Holding N	[illegible]	2 580
Basf AG	[illegible]	302,20
Bayer AG	[illegible]	342,10
Bay hyp & Wechselbk	[illegible]	375
Bayer Vereinsbank	[illegible]	406
BMW	[illegible]	755
Commerzbank	[illegible]	331
Continental AG	[illegible]	210,50
Daimler-Benz AG	[illegible]	668
Degussa	[illegible]	433,50
Deutsche Babcock A	[illegible]	162,20
Deutsche Bank AG	[illegible]	676,80
Dresdner BK AG FR	[illegible]	386,50
Henkel VZ	[illegible]	543
Hoechst AG	[illegible]	307
Karstadt AG	[illegible]	574
Kaufhof Holding	[illegible]	470
Linde AG	[illegible]	838
DT. Lufthansa AG	[illegible]	190
Man AG	[illegible]	373
Mannesmann AG	[illegible]	413
Mettallges AG	[illegible]	–
Preussag AG	[illegible]	423
Rwe	[illegible]	474,50
Schering AG	[illegible]	95
Siemens AG	[illegible]	667,80
Thyssen	[illegible]	267
Veba AG	[illegible]	531,50
Viag	[illegible]	528,50
Wellag AG	[illegible]	1 100

★ Division du titre par 10.

TOKYO — Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	2/6	26/5
Akai Elec.	[illegible]	350
Bank of Tokyo	[illegible]	1 500
Bridgestone	[illegible]	1 250
Canon	[illegible]	1 310
Daiwa sec.	[illegible]	953
Fuji Bank	[illegible]	1 960
Hitachi Ltd	[illegible]	844
Honda	[illegible]	1 260
Japan Airlines	[illegible]	596
Kirin Brew	[illegible]	979
Kobe Steel	[illegible]	239
Matsushita El.	[illegible]	1 330
Mitsubishi Corp.	[illegible]	989
Mitsui Marine	[illegible]	591
Nikko Sec.	[illegible]	765
Nintendo	[illegible]	5 190
Nippon Steel	[illegible]	312
Nissan	[illegible]	556
Nomura Sec.	[illegible]	1 570
NTT	[illegible]	719 000
Pioneer	[illegible]	1 470
Sanyo	[illegible]	447
Sega Enterprises	[illegible]	3 100
Sharp	[illegible]	1 210
Sony	[illegible]	4 100
Sumitomo Bk	[illegible]	1 800
Suzuki Motors	[illegible]	882
Toshiba	[illegible]	539
Toyota	[illegible]	1 640
Yamaichi Sec.	[illegible]	515



Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Les investisseurs japonais se lancent

LES PRINCIPAUX emprunteurs du monde sont tous aux aguets. Le niveau de l'intérêt a fortement baissé ces derniers jours, et ceux qui ont encore de lourds programmes à remplir cette année cherchent à tirer parti de la situation. Certains s'apprêtent à le faire sans détour. Ils ont l'emploi des ressources qu'ils veulent lever et pourraient agir sans tarder. Ceux dont les besoins immédiats sont moins élevés songent à devancer l'événement. Pourquoi ne pas lever dès à présent des fonds qu'ils utiliseront ces prochains mois ?

Il est possible de différer la mise à disposition des capitaux en passant un contrat avec une grande banque internationale qui s'engage à fournir les montants requis en plusieurs tranches, au fur et à mesure, à une marge donnée par rapport à une référence incontestable, un emprunt d'Etat, par exemple, libellé dans la devise dans laquelle on veut émettre sa transaction. Dans l'absolu, le coût de chaque tirage variera avec le temps, mais de façon relative ; le débiteur, lui, est toujours assuré de payer le juste prix. A moins que la situation ne se renverse, que les rendements ne remontent brusquement, il faut donc s'attendre prochainement à une forte activité sur le marché des capitaux. Un compartiment devrait être particulièrement sollicité : celui des titres libellés en deutschemarks, la seule devise étrangère qui a vraiment la confiance des investisseurs japonais.

APPÉTIT POUR LE MARK

De longs mois durant, les Japonais n'ont eu de goût que pour les titres libellés en yens, dans leur propre monnaie, la plus forte du monde. Mais les placements en yens ne rapportent plus guère aujourd'hui. Pour obtenir des revenus satisfaisants, il faut s'approvisionner ailleurs. Les nouveaux emprunts de dix ans de durée, émis à Tokyo par des établissements publics nippons, ne procurent que du 3,65 %, alors que le titre de qualité comparable en deutschemarks rapporte plus de 6,75 %.

Les investisseurs institutionnels japonais sont réputés pour leur prudence. Ils l'ont bien montré ces dernières semaines, commençant timidement par tâter le terrain. Il y a un mois, les plus entreprenants d'entre eux ont cherché à augmenter leurs revenus en achetant des obligations internationales dont la valeur nominale est exprimée en yens, mais dont l'intérêt sera versé en devises étrangères. Ces derniers jours, certains sont allés plus avant. Ils ont acquis des obligations classiques entièrement libellées en marks pour des montants non négligeables. Le mouvement est lancé. Va-t-il se poursuivre à grande échelle, et, en particulier, les plus conservateurs des investisseurs du Japon, les compagnies d'assurance-vie, vont-elles également se décider à diversifier un peu la composition de leurs portefeuilles ?

Ces compagnies volent grand. Elles ne s'intéressent généralement qu'à des emprunts gigantesques dont la taille dépasse le milliard de deutschemarks. C'est pour elles une condition nécessaire qui garantit que leur placement sera liquide, que, le moment venu, si elles le souhaitent, elles pourront revendre leurs titres sans faire s'effondrer les cours. Elles veulent également des longues durées, de l'ordre de dix ans. Il leur faut, bien sûr, des débiteurs dont la signature est au-dessus de tout soupçon.

Deux euro-émissions de 200 millions de deutschemarks chacune, qui viendront à échéance dans cinq ans, viennent d'être lancées, qui étaient spécialement destinées à des investisseurs du Japon. Toutes les deux ont atteint leur objectif. Elles étaient dirigées par l'eurobanque d'IBJ, une des principales banques japonaises. L'une était pour le compte d'Eurofima, la société européenne de financement du matériel ferroviaire, l'autre pour celui de la Suède. Leurs coupons d'intérêt sont de 5,75 % et de 6 % respectivement.

Christophe Vetter

DEVISES ET OR

Nouvelle bataille autour du dollar

LES BANQUES centrales ont-elles réussi à dompter les marchés financiers et à mettre un terme à la baisse du dollar ? Leurs interventions concertées et massives, mercredi 31 mai après-midi, sur le marché des changes, ont en tout cas connu un certain succès. Elles ont permis au dollar de se redresser vivement. En quelques minutes, le dollar a bondi de 1,3856 à 1,4180 mark, de 82,82 à 85,27 yens et de 4,89 à 4,99 francs. Les précédentes actions des banques centrales, menées en mars et en avril, s'étaient soldées par de cinglants revers.

Elles avaient eu lieu dans des marchés très agités où la pression à la baisse sur le billet vert était très forte. Dans ces conditions, les opérateurs de marchés, qui disposent de bien plus de munitions que les instituts d'émission, n'avaient éprouvé aucune difficulté à prendre le dessus. L'effet de surprise a cette fois été total. Le dollar ne faisait pas l'objet d'attaques particulières au moment où les banques centrales ont décidé d'intervenir. Les opérateurs, qui ne se doutaient de rien, n'ont même pas eu le temps de riposter. Le fait que la Réserve fédérale américaine ait été la première à intervenir a, par ailleurs, fortement impressionné les marchés et, par là-même, renforcé l'efficacité de cette action. Depuis plusieurs mois, l'administration américaine est soupçonnée de mener délibérément une politique de dollar faible. Ce soupçon paraît désormais moins justifié.

Au-delà de leur succès immédiat, les interventions des banques centrales vont-elles autoriser une reprise durable du billet vert ? Les événements de la fin de semaine permettent d'en douter. Jeudi après-midi, à la suite de la décision de la Bundesbank de ne pas modifier ses taux directeurs, le dollar est reparti brutalement à la baisse. Celle-ci s'est encore accentuée vendredi à la suite de la publication des statistiques du chômage américain. Seule l'annonce de la destruction d'un avion américain F-16 de l'OTAN en Bosnie a permis au billet vert de se reprendre : les investisseurs considèrent que l'Allemagne, et donc le deutschemark, se retrouveraient directement exposés en cas d'extension du conflit en ex-Yougoslavie.

Le dollar reste fragilisé par le brutal ralentissement de l'économie américaine. Celui-ci pourrait obliger la Réserve fédérale à assouplir rapidement sa politique monétaire, ce qui priverait le billet vert d'une partie de sa rémunération et de son attrait.

P.-A. D.

L'OR

	Cours 26-5	Cours 2-6
Or fin (k. barre)	60 300	61 300
Or fin (en lingot)	60 100	61 700
Pièce française (20F)	350	355
Pièce française (10F)*	405	385
Pièce suisse (20F)	351	357
Pièce latine (20F)	351	356
Pièce tunisienne (20F)*	365	361
Souverain	454	452
Souverain Elisabeth II*	460	455
Demi-souverain*	302	304
Pièce de 20 $	2 540	2 440
Pièce de 10 $	1 380	1 220
Pièce de 5 $*	727,5	715
Pièce de 50 pesos	2 270	2 295
Pièce de 20 marks*	475	445
Pièce de 10 florins	380	370
Pièce de 5 roubles*	270	269

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 29 MAI AU 2 JUIN

DEVISE	New York		Paris		Zurich		Francfort		Bruxelles		Amsterdam		Milan		Tokyo	
	29-5	2-6	29-5	2-6	29-5	2-6	29-5	2-6	29-5	2-6	29-5	2-6	29-5	2-6	29-5	2-6
Livre	1,5900	1,6063	7,8562	7,8179	1,8396	1,8320	2,2332	2,2287	45,8079	45,4583	2,4979	2,4857	2599,65	2642,36	133,88	133,40
$ E.U.	-	[illegible]	4,9410	4,8620	1,1570	1,1405	1,4045	1,3825	28,81	28,30	1,5710	1,5475	1635	1645	84,20	83,05
Franc français	20,2388	20,5465	-	[illegible]	23,4163	23,4933	28,4254	28,4056	5,8308	5,8147	31,79518	31,79577	330,9047	337,9905	17,04108	17,04108
Franc suisse	86,4304	87,6808	427,0527	426,7427	-	[illegible]	121,3915	121,2188	24,9006	24,8137	1,35782	1,35686	1413,1374	1442,3498	72,77442	72,81894
Deutschemark	71,1997	72,3322	351,7978	352,0484	82,3781	82,4953	-	[illegible]	20,5126	20,4202	111,85475	111,9349	1164,1153	1189,8734	59,95016	60,07235
Franc belge	3,4710	3,5336	17,1503	17,1979	4,0160	4,0308	4,8750	4,8852	-	[illegible]	5,4530	5,46820	56,75113	58,12721	2,92260	2,93463
Florin	63,6537	64,6204	314,5130	314,5073	73,6474	73,8895	89,4017	89,3876	18,3386	18,2876	-	-	1040,7384	1063,0048	53,59644	53,66721
Lire italienne	0,00612	0,00608	3,0220	2,9587	0,7076	0,6933	0,8590	0,8404	1,7621	1,7204	0,960856	0,940729	-	[illegible]	0,051498	0,050486
Yen	1,187648	1,204694	5,868171	5,868525	1,374109	1,373269	1,668052	1,664660	34,216152	34,875858	1,865796	1,863335	19,418052	19,807345	-	-

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Le chômage monte aux Etats-Unis les taux baissent

LES OPÉRATEURS des marchés financiers étaient sous le choc, vendredi après-midi, après la publication des statistiques du chômage aux Etats-Unis au mois de mai. Alors que les économistes prévoyaient 164 000 créations d'emplois, ce sont 101 000 emplois qui ont été supprimés ! Le cours des obligations américaines s'est envolé après cette nouvelle. Celui du Treasury Bond – emprunt du Trésor – à trente ans a progressé de 2,25 %, sa hausse la plus brutale depuis le mois de juillet 1994. Son taux de rendement s'est replié de 6,61 % à 6,45 %, son plus bas niveau depuis le 16 février 1994.

Le scénario harmonieux d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine, très en vogue il y a encore quelques semaines, semble s'éloigner. Les experts craignent aujourd'hui que la récession, aux Etats-Unis, ne soit très proche. Les chiffres du chômage ne peuvent être considérés comme un malencontreux accident. Les autres indicateurs publiés cette semaine aux Etats-Unis ont confirmé le recul très marqué de l'activité. La croissance du produit intérieur brut au premier trimestre a été révisée à la baisse, de 2,8 % à 2,7 %. L'indice de l'Association nationale des directeurs d'achats a, pour sa part, baissé de 52 en avril à 46,1 en mai. Enfin, l'indice composite avancé, censé préfigurer l'économie dans les six mois à venir, a diminué de 0,6 % en avril.

Les opérateurs des marchés obligataires accueillent ces statistiques avec enthousiasme : avec elles se dissipent les craintes d'un retour de l'inflation. Par rapport au mois de novembre, moment auquel il a commencé à reculer, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat américain à trente ans s'est replié de 1,6 %, un mouvement d'une ampleur sans précédent.

Quelle va être l'attitude de la Réserve fédérale américaine face à ce ralentissement brutal de l'économie ? De nombreux analystes sont persuadés que la banque centrale américaine va très rapidement assouplir sa politique monétaire, peut-être dès la semaine prochaine. Le taux des fonds fédéraux se situe à 6 %. Il pourrait être ramené à 5,75 %, voire 5,5 %. Anticipant ce mouvement, une banque américaine régionale, la Southwest Bank, a abaissé vendredi après-midi d'un demi-point son taux de base.

Les marchés financiers croient aussi à un assouplissement de la politique monétaire américaine. Selon les cotations des contrats à terme, les taux à trois mois américains se situeront à 5,75 % à la fin du mois de juin et à 5,30 % à la fin du mois de décembre. Il y a cinq mois à peine, les professionnels pariaient que les taux à trois mois s'établiraient à près de 9 % à la fin de l'année 1995 ! Le ralentissement de l'économie américaine s'est accompagné d'un changement total des prévisions en matière de politique monétaire.

DÉCALAGE CONJONCTUREL

Le marché obligataire américain entraîne les autres marchés dans son sillage. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat japonais est tombé cette semaine à 2,76 %, son plus bas niveau depuis huit ans et demi. La déflation que connaît aujourd'hui Tokyo amplifie le mouvement. L'appréciation du yen attire également les investisseurs étrangers. Compte tenu de l'effet change, la performance d'un emprunt d'Etat nippon atteint, pour un gestionnaire américain, 35 % depuis le début de l'année.

Les obligations européennes progressent elles aussi fortement. Ce phénomène peut surprendre lorsqu'on connaît le décalage conjoncturel qui existe entre les Etats-Unis et l'Europe. Il n'est nullement question de récession sur le Vieux Continent. De plus, certains pays européens subissent de fortes pressions inflationnistes. Une semaine après la Banque d'Italie, la Banque d'Espagne a d'ailleurs décidé vendredi de relever ses taux directeurs pour tenter de freiner l'envolée des prix. Les économistes soulignent toutefois que les perspectives de croissance ont été révisées à la baisse en Allemagne en raison de l'appréciation du deutschemark. Selon les experts de l'OCDE, la hausse du produit intérieur brut allemand serait limitée à 2,7 % en 1996, contre 3,5 % prévus au mois de décembre. Cette perspective, conjuguée à l'évolution favorable des prix et de la masse monétaire, pourrait inciter la Bundesbank à assouplir prochainement sa politique monétaire. Selon les analystes, le *statu quo* décidé le jeudi 1er juin par le conseil de la banque centrale allemande ne remet pas en cause cette anticipation. Ils pensent que la Bundesbank baissera progressivement, au cours des prochaines semaines, le taux de ses prises en pension, aujourd'hui fixé à 4,51 %.

Le marché obligataire français profite lui aussi du mouvement général de détente des taux d'intérêt à long terme dans le monde. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'est replié de 8,40 % au début du mois de janvier à 7,35 % vendredi 2 juin. Mais le climat international euphorique masque la nette dégradation du marché des emprunts d'Etat français observée depuis la déclaration de politique générale du premier ministre le 23 mai. L'écart de rendement entre les obligations françaises et allemandes s'est élargi, depuis cette date, de 0,59 % à 0,80 %. Pis : le taux des emprunts d'Etat français est aujourd'hui supérieur à celui des titres belges ! Les investisseurs étrangers préfèrent sagement se tenir à l'écart du marché français tant que les mesures de financement du programme économique annoncé par M. Juppé n'auront pas été dévoilées. La promesse du ministre de l'économie et des finances, Alain Madelin, de réduire, dès cette année, le déficit budgétaire n'a pas suffi à les rassurer.

L'absence des investisseurs non résidents s'est confirmée cette semaine à l'occasion du lancement par la SNCF d'un emprunt de 4 milliards de francs, opération dirigée par le Crédit agricole et par la banque Paribas, avec l'appui de la banque américaine Morgan Stanley. En dépit de leurs nombreuses qualités (prix acceptable, belle signature, grande liquidité), les titres n'ont guère trouvé preneurs en dehors de la France. Les investisseurs institutionnels français se sont en revanche intéressés à l'émission.

Pierre-Antoine Delhommais

MATIF

Echéances 2-6	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	154 065	115,92	116,58	115,88	116,42
Sept. 95	182,31	115,54	116,20	115,50	116
Déc. 95	52	119,34	115,34	115,30	115,78
Mars 96	–	[illegible]	–	[illegible]	–
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	17191	92,69	92,42	92,65	92,78
Sept. 95	19468	93,50	93,75	93,47	93,72
Déc. 95	67 21	93,80	94,04	93,79	94,02
Mars 96	33 85	93,92	94,05	93,87	94,03
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1423	86,58	86,84	86,30	86,78
Sept. 95	73	86,30	86,30	86,24	86,64

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cuivre de l'euphorie

*« **DEPUIS** deux ans, les mineurs baignent dans l'euphorie »*, s'exclame Jean-Pierre Toffier, de la société internationale de négoce de cuivre Franco Met. Après un passage difficile en 1993, les prix du métal rouge ne cessent de grimper : 2 500 dollars la tonne en moyenne au cours de l'année 1994, plus de 2 700 dollars la tonne pendant les premiers mois de cette année. Les prix ont marqué une pause il y a quinze jours et connu une nouvelle embellie depuis le début de la semaine : 2 830, puis 2 863,67 dollars la tonne ces derniers jours.

Les opérateurs ont du mal à dissimuler leur amusement : *« Cette fois-ci, les Chinois ont échoué dans leur opération d'intoxication »*, disent-ils volontiers. En réalité, il ne s'agit pas tout à fait d'un échec : l'empire du Milieu est bel et bien parvenu à ses fins, il y a une quinzaine de jours. Les autorités de Pékin ont réussi à semer un vent de panique en affirmant être en mesure de mettre sur le marché des quantités *« importantes »* de cuivre. L'inquiétude était d'autant plus grande que la Chine entoure systématiquement ses déclarations de mystère et de statistiques nébuleuses, lorsqu'elle daigne en donner. *« A dire vrai*, constate un analyste du secteur, *personne ne sait exactement combien de métal rouge produit la Chine et encore moins combien elle peut en vendre. »*

HÉBÉTUDE

Les négociants, après les premiers instants d'hébétude – et donc d'endormissement des cours –, se sont souvenus des habitudes d'achat de cette étonnante puissance : avant d'acquérir de substantielles quantités de cuivre, elle menace régulièrement de vendre son cuivre pour faire tomber les prix mondiaux... et ainsi s'approvisionner à moindres frais. Si les déclarations fracassantes animent quelques heures, voire quelques jours, le marché, elles ne sauraient constituer une fin en soi. Lorsqu'elles ne sont pas suivies d'effet, les cours reprennent leur tendance naturelle. Les Chinois paient alors le prix fort pour acquérir des volumes de métal assez importants : 900 000 tonnes en moyenne par an.

Après le Japon (1,5 million de tonnes), la Chine constitue le deuxième consommateur mondial. La Chine se modernise, s'ouvre à l'Occident, s'électrifie, donc se dote de cuivre. Alors qu'elle tente de se positionner sur le marché comme un exportateur potentiel, elle ne cesse depuis quelques années d'accroître ses importations de métal rouge. Les opérateurs espèrent plus encore : une population de plus de 1 milliard d'habitants suscite des convoitises. L'Asie dans son ensemble est l'objet de grandes espérances : chaque année, elle acquiert 4 millions de tonnes de métal rouge. Certains négociants sont persuadés que ce marché devrait doubler d'ici à l'an 2000.

DEMANDE SOUTENUE

Quelles que soient les tentatives d'intoxication de l'empire du Milieu, les tendances fondamentales du marché obéissent aux grandes lois de l'offre et de la demande. L'offre mondiale – 12 millions de tonnes environ – est légèrement déficitaire par rapport à une demande fort soutenue. Outre l'Asie, l'Europe de l'Ouest consomme un peu plus de 3 millions de tonnes de cuivre par an et les Etats-Unis 2,5 millions de tonnes.

L'Amérique latine est la retardataire de ce peloton, avec près de 1 million de tonnes de métal rouge importées chaque année. Mais elle a moins besoin du marché international : le Chili est le premier exportateur mondial de cuivre.

Par insuffisance de devises, l'Afrique n'achète que 150 000 tonnes. L'Afrique du Sud assure évidemment l'essentiel de ce tonnage : elle acquiert chaque année environ 80 000 tonnes de métal rouge. Ce volume peut paraître dérisoire. Mais les analystes du secteur ont toutes les raisons de rester confiants, l'ensemble des acheteurs traditionnels montrent d'heureuses dispositions : les Etats-Unis soutiennent le marché, le Japon poursuit ses achats, l'Amérique latine augmente légèrement sa demande.

Même l'ex-Union soviétique, qui a tant inquiété en 1993 en bradant ses métaux, donne à présent quelques satisfactions.

Non seulement elle ne déverse plus des tonnages faramineux sur le marché à des prix défiant toute concurrence, mais elle se met à acheter du cuivre. La Pologne, qui est le plus gros producteur de métal rouge des pays d'Europe orientale et consomme 300 000 tonnes de sa production, n'en achète pas moins 400 000 tonnes hors de ses frontières.

Un seul bémol à ce climat délibérément euphorique : le Chili, encouragé par des prix mondiaux propulsés au sommet, envisage sans sourciller de doubler ses volumes en passant des 2 millions produits depuis deux ans à 4 millions en l'an 2000.

Marie de Varney

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	2-6	26-5
Dow Jones comptant		291,69
Dow Jones à terme		282,30
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 877	2 849
Cuivre à 3 mois	2 863	2 831
Aluminium comptant	1 799	1 798
Aluminium à 3 mois	1 819	1 815
Plomb comptant	610	605
Plomb à 3 mois	622	[illegible]
Etain comptant	6 325	6 065
Etain à 3 mois	6 260	6 000
Zinc comptant	1 015	1 043
Zinc à 3 mois	1 042	1 067
Nickel comptant	7 710	7 535
Nickel à 3 mois	7 840	7 535
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	522	473
Platine à terme	430,05	[illegible]
Palladium	155,85	168,25
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	3,86	1,24
Maïs (Chicago)	2,72	2,41
Graine soja (Chicago)	172,90	169,50
Tourt. soja (Chicago)	585	[illegible]
P. de terre (Londres)	307,50	335,10
Orge (Londres)	106,50	108
SOFTS		
Cacao (New York)	1 319	1 350
Café (Londres)	2 907	3 079
Sucre blanc (Paris)	348	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton (New York)	1,15	1,10
Jus d'orange	1,05	1,02

AUJOURD'HUI

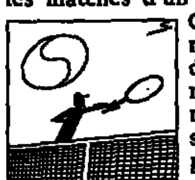
SPORTS

TOURNOI DE ROLAND-GARROS **Andreï Medvedev a fait sensation, vendredi 2 juin, en éliminant, au troisième tour des Internationaux de France de tennis disputés au stade Roland-Garros, l'Espagnol Alberto Berasategui, la révélation du tournoi 1994 dont il avait été finaliste, et cette année tête de série nº 11. ● OPÉRÉ du genou en 1994 et victime d'une fêlure au poignet en janvier 1995, l'Ukrainien a retrouvé son niveau de 1993, quand il évoluait parmi les dix meilleurs mondiaux. Il s'est réjoui de la victoire de son meilleur ami sur le circuit, Yevgueni Kafelnikov, tête de série nº 9, qui a battu l'Américain David Wheaton. ● STEFFI GRAF (nº 2), qui s'est aisément débarrassée de l'Italienne Nathalie Baudone, apparaît très en forme, mais Arantxa Sanchez-Vicario, tenante du titre et numéro un mondial, reste la favorite du tournoi féminin.**

Arantxa Sanchez concentre les ambitions de sa famille

Après l'élimination de ses frères Emilio et Javier, l'Espagnole bénéficie du soutien de son clan, qui espère la voir conserver le trophée des Internationaux de France de tennis

DANS le salon des joueurs, c'est comme à la maison. Dans un recoin du salon des joueurs, la télé est allumée. Mme Sanchez regarde défiler les matches d'un œil distrait. Confortablement installée dans un canapé, elle sirote une boisson chaude, parle du temps qui passe avec ses amis espagnols. Entre deux parties, ses enfants la rejoignent. Depuis plus de dix ans qu'elle fréquente le stade d'Auteuil, ils ont grandi. Emilio vient d'avoir trente ans ; Javier, qui en a vingt-sept, s'est marié en septembre. Arantxa a vingt-trois ans. Mais c'est toujours à ses côtés qu'ils viennent se détendre ou grignoter les sucreries qu'elle garde au fond de son sac. « *La famille, c'est à la vie, à la mort*, proclame Arantxa, victorieuse à Paris en 1989 et l'an passé. *Depuis mes débuts à treize ans, j'ai toujours vécu sur le circuit dans une atmosphère familiale. J'avais besoin de cette attention et de ce soutien. Je sais qu'à mon âge ça peut paraître bizarre, mais je ne suis pas encore vraiment décidée à voyager seule. Peut-être l'an prochain. Ou dans deux ans.* »



ROLAND-GARROS

Les Sanchez ne se quittent jamais vraiment. A Barcelone, au fil des années, ils ont organisé leur vie dans un mouchoir de poche. Un quartier riche et animé à proximité du stade de football où se produit l'Espanol de Barcelone. Des balcons d'Emilio et de Javier, qui vivent dans la même rue à un numéro d'écart, on peut se régaler du spectacle des matches. Les deux frères, qu'Arantxa idolâtre, vivent plutôt simplement entre les trophées et les photos de famille.

Seule la fille aînée, Marisa, ancienne joueuse universitaire, s'est éloignée pour tenter l'aventure sur les campus californiens et a opté pour une carrière de journaliste. Dans le sport, bien sûr ! Mariée, elle ne vit plus à Barcelone.

Arantxa, la petite dernière, renâcle à quitter le bercail. A s'éloigner des amis, complètement étrangers au tennis, avec qui elle aime discuter et traîner tard le soir. Elle goûte plus que tout au rythme de la vie barcelonaise. Pourtant, elle s'invente une nature presque sauvage lorsqu'elle se lance dans la description détaillée de l'aménagement de la villa de deux étages qu'elle s'est fait construire en Andorre, le Monaco des riches espagnols. Elle disserte sur les vertus de la solitude et la tranquillité des montagnes. Seule fausse note : elle y met, dit-on, rarement les pieds, préférant le spacieux appartement où vivent ses parents.

LA PASSION DU FOOTBALL

L'immeuble, cossu mais d'une simplicité qui va bien aux Sanchez, est aussi construit au bord du stade de l'Espanol. Mais il ne donne pas sur le terrain. On y voit comme un signe. Emilio senior, fringant joueur en son temps, a depuis longtemps tourné le dos au sport, dont il aurait aimé faire son métier. « *On m'a forcé à devenir ingénieur*, raconte-t-il. *Dans ma jeunesse, il fallait marquer ailleurs que sur le terrain.* » Mais il a transmis sa passion à ses enfants, tous copains avec les titulaires du « Barça ». L'attaquant bulgare Hristo Stoïkhov est venu au mariage de Javier et a faxé ses félicitations à Arantxa lorsqu'elle est devenue numéro un mondial en février. « *Nous avons le même médecin* », dit la jeune fille en rougissant. Dans la famille Sanchez, le tennis n'avait donc rien d'une tradition. L'idée a fait son chemin petit à petit. Les parents Sanchez le racontent dans un livre au style étrange, mi-anecdotique mi-sentencieux : *Fabrique de champions, la famille Sanchez-Vicario*. Muté à Pampelune en 1966, Emilio père devient membre d'un club, « *pour se faire des amis, se détendre et laisser jouer les deux aînés Marisa et Emilio dans un joli cadre* ». Les sociétaires aux tenues immaculées qui transpirent sur les courts l'intriguent déjà. Au début des années 70, il est promu à Barcelone, où Arantxa voit le jour. Ses frères et sa sœur passent leur temps au club de natation. La mère, institutrice, trouve fastidieuse cette discipline, comme les allers et retours entre la piscine et la maison qu'elle implique. Elle regrette les week-ends entre amis, l'ambiance du club de Pampelune, conviviale pour parents et enfants. Emilio lui avoue alors s'être inscrit dans un club de tennis « *juste pour essayer* ».

Il a trente-sept ans. Dans l'aventure, il entraîne son épouse, skieuse et cavalière émérite, et la marmaille âgée de huit, sept, quatre et un an. « *Nous avons très vite senti que ce que nous avions commencé à pratiquer comme un passe-temps exigeait un véritable investissement : le venin du tennis commençait à faire son effet collectif* », explique-t-il.

Le clan s'organise autour du tennis avec une redoutable efficacité. Fin 1982, on tient un conseil de famille pour choisir les voies à emprunter. Le bac ou les études universitaires approchent pour les aînés. Arantxa, qui connaît ses gammes sur le bout du doigt depuis l'âge de quatre ans, y est admise en « auditeur libre ». Marisa part en Californie. On confie la progression des deux garçons à la discipline de fer du Colombien Pato Alvarez. Quart de finaliste à Roland-Garros à l'âge de quinze ans, Arantxa promet. Pourtant les entraîneurs se succèdent, incapables de supporter bien longtemps l'étouffante unité de la tribu Sanchez.

Gabriel Urpi, le coach actuel, semble avoir intégré la cellule familiale. Et « les garçons » voient maintenant leur petite sœur en championne bien plus décorée qu'ils ne le seront jamais. Mieux, depuis qu'elle s'est imposée à Roland-Garros, ils l'acceptent pour partenaire de double mixte. Ces deux ex-grands de la terre battue jouent collectif. Si leurs carrières s'essouflent, l'honneur familial reste sacré. L'an passé, Javier, éliminé au premier tour à Paris, offrait ses services de partenaire d'entraînement jusqu'à la finale dames. Le travail d'équipe a payé.

En mars, à Key Biscayne, Emilio rassurait Arantxa sur son début de saison médiocre à l'entrée des vestiaires : « *Attends simplement la saison sur terre battue, tu vas revivre.* » C'est ce qu'elle fait. D'autres y sont allergiques, Arantxa y respire mieux dès qu'elle la sent. Elle y glanerait bien encore quelques hautes distinctions.

A force de les « collectionner », la plus jeune des Sanchez compte parmi ses familiers les souverains d'Espagne. Chez eux, à plusieurs reprises, elle a rencontré le cinéaste Pedro Almodovar, dont elle adore les films, et qui lui aurait promis un rôle dans une prochaine réalisation. Une offre bien farfelue pour cette fille touchante de simplicité. Elle en rit encore. Non, vraiment, son truc à elle, c'est la balle jaune. Sinon, elle aurait aimé être avocate, par goût de la vérité, de l'authenticité. Roland-Garros lui a déjà rendu deux fois justice. Pourquoi pas cette année encore ?

Patricia Jolly

Numero uno

Arantxa Sanchez, pour la première fois de sa carrière, arrive à Paris en numéro un mondial, devant Steffi Graf. Agée de vingt-trois ans, l'Espagnole a oublié la blessure à la cheville qui a perturbé son début de saison : elle fut battue par Mary Pierce aux Internationaux d'Australie en janvier. Vainqueur à Barcelone, en avril, et à Berlin, en mai, elle entend désormais consolider sa première place. Elle totalise trois victoires dans des épreuves du Grand Chelem (Roland-Garros 1989 et 1994, et US Open 1994) et vingt-deux titres en tournois.

Les désarrois du professeur Medvedev

VENDREDI MATIN, Andreï Medvedev et Yevgeny Kafelnikov se sont entraînés ensemble, comme d'habitude. Beaucoup de revers, de courses à la volée, de rires, et les deux hommes s'en sont allés disputer la partie respective qu'ils ont tous deux gagnée au grand bonheur du public. Ils comptent parmi les coqueluches de Roland-Garros pour leur bagout et leur tonitruant plaisir de jouer.

Bien qu'Andreï Medvedev soit le plus jeune (vingt ans), il est le grand frère d'un jeune homme de vingt et un ans. Tout jeune et déjà vieux briscard du circuit, révélé en 1992, il a vu poindre Kafelnikov en 1994. Fraternité de sang, compassion de petits génies, Medvedev a pris le petit sous son aile et lui a appris comment devenir vedette pour pas cher : un brin de cabotinage, des relations un rien passionnelles avec la presse.

Quelques mois après son arrivée sur le circuit, Kafelnikov multiplie les conférences de presse où il critique dirigeants, journalistes et joueurs. Sur les courts, il est impitoyable, mais semble souffrir du même mal que son professeur, cette nervosité qui rend son moral friable au moment de commencer un match ou de gagner. Malgré tout, les deux hommes se sentent indestructibles dans leur cheminement. Ils jouent au chat et à la souris avec l'élite du classement mondial. Leurs chemins vont se séparer, forçant le novice à se prendre en main et le plus ancien à accepter les risques de sa carrière.

LA VIE ET LE TENNIS

En septembre 1994, Medvedev marque de nouveau le pas. Un peu moins d'un an après une opération de routine au genou et des soucis de tendinite, il chute lors d'un match contre Michael Chang aux Internationaux d'Australie et se fêle le poignet. Il est arrêté pendant quelques semaines. La suite est banale. Le jeune homme découvre la vie au-delà du tennis : « *Je me suis rendu compte que, depuis l'âge de quinze ans, je tapais dans la balle six heures par jour, que je ne vivais qu'au travers de la compétition, que je n'avais pas eu de jeunesse, pas d'amis*, disait-il. *J'ai aussi réalisé que je ne pouvais pas vivre sans tennis. Sans cela, je serais quelque part à Kiev, en train de travailler, et je ne serais pas célèbre.* »

Mûri par la douleur, Andreï Medvedev est revenu au tennis en homme modeste, surpris de ses propres limites. A Roland-Garros, il n'est pas tête de série, classé dix-huitième mondial grâce à une victoire à Hambourg, en mai. Yevgeny Kafelnikov, lui, est tête de série numéro 9. A ceux qui lui reprochent d'avoir eu un programme trop chargé en 1994 et 1995, il répond qu'il faut profiter de l'instant, se méfier de l'avenir du joueur qui peut être si instable.

Andreï a changé d'entraîneur au printemps. Avec Boris Breskvar, il dit avoir appris à vivre autrement tout en recommençant à travailler : « *Avec lui, je n'ai pas envie de m'arrêter. J'apprécie tout, d'être épuisé, de me rouler par terre*, dit-il. *Il m'emmène au cinéma ou au théâtre. Maintenant, je grandis seul et je ne dépends de personne.* » Kafelnikov a lui aussi pris ses distances : « *J'ai entendu beaucoup trop de choses sur le tennis. Quand j'étais junior, je demandais des conseils à Andreï, qui était dans les dix meilleurs mondiaux. Aujourd'hui, j'y suis. Et je crois savoir comment jouer au tennis.* »

Bénédicte Mathieu

Younes El Aynaoui la surprise

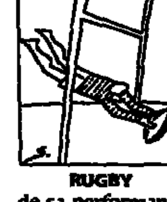
En six matches, il n'a pas perdu un seul set. Six matches ? Les trois rencontres des qualifications et trois du tableau final, enlevées avec bonheur, comme cette dernière, presque expéditive contre un autre qualifié, l'Australien Andrew Ilie. Cette année, le traditionnel Petit Poucet s'appelle Younes El Aynaoui. Ce Marocain de vingt-trois ans est deux cent vingt-deuxième joueur mondial. Il dit que les « qualifs » l'ont mis en jambes, lui qui avait été directement admis dans le tableau final en 1994. Younes loge chez des amis et vient en métro tous les matins : « *Parce que cela m'a porté chance pendant les qualifications.* » Il a gagné, vendredi 2 juin, l'honneur de rencontrer André Agassi en huitième de finale. Il verra bien. Il accepte chaque match comme un cadeau.

La mêlée irlandaise s'appuie sur Gary Halpin pour affronter le Pays de Galles

L'équipe au trèfle joue dimanche 4 juin la qualification pour un quart de finale de la Coupe du monde

PRETORIA
correspondance

Ses cheveux gris se font de plus en plus rares, lui donnant un faux air de vieillard. Mais, à vingt-neuf ans, Gary Halpin est le nouvel homme fort de la mêlée irlandaise. Après plusieurs années sur le banc des remplaçants, il compte bien saisir sa chance lors de cette Coupe du monde. Au vu de sa performance dans le premier match face aux All Blacks, les choses semblaient bien parties pour cet ancien lanceur de marteau devenu pilier droit. Halpin avait marqué en force le premier essai de la rencontre, consécutif à une pénalité jouée à la main par les Irlandais.



RUGBY

Cet essai a eu, en outre, l'avantage de faire oublier l'exploit qui l'a rendu célèbre dans toute l'Irlande. C'était à Ballymena, en 1991, lors d'une banale rencontre de championnat : ayant arraché la balle d'un regroupement près de la touche, Halpin se met à courir comme un fou, puis parvient à plonger au-delà de la ligne. « *J'ai levé les bras en signe de victoire. A ce moment-là, j'ai vu que tout le monde était plié de rire : j'avais marqué sur la ligne des 22 !* »

Les jours suivant le match à l'Ellis Park de Johannesburg, Halpin n'était pourtant pas au mieux. Pris dans le tourbillon du début de la rencontre et emporté par la poussée d'adrénaline qu'a provoquée son essai marqué dès la dixième minute, Halpin avait régalé le public de Johannesburg d'un monumental bras d'honneur aux Néo-Zélandais. Tout le monde avait ri. Sauf, bien sûr, l'encadrement irlandais, outré par ce comportement de « *voyou* ».

« *J'étais si content de marquer cet essai. Cela faisait tellement longtemps que je ne faisais que chauffer le banc des remplaçants, c'était comme une délivrance*, avoua-t-il. *En fait, je ne me rappelle même pas avoir fait ce geste ; j'étais sans doute un peu trop excité.* »

Toujours est-il que Halpin s'est fait taper sur les doigts par le manager irlandais, Noël Murphy. « *Maintenant, j'ai honte de cette réaction. Surtout parce que je suis prof. Quand on joue pour son pays, on doit montrer l'exemple. Je m'en veux terriblement parce que, même si le public trouve ça drôle, de tels gestes n'ont pas leur place dans le sport. Je ne recommencerai plus, c'est juré !* »

Sportif de haut niveau, Halpin a déjà fait carrière dans l'athlétisme. Une bourse américaine, acquise a la fin de ses études au Rockwell College de Tipperary, lui a permis d'approfondir sa technique de lanceur de marteau, tout en poursuivant sa formation au Manhattan College pendant quatre ans. Ses lancers au-delà des 73 mètres lui ont valu plusieurs titres en championnat universitaire américain, et une sélection dans l'équipe d'Irlande aux championnats du monde 1987 à Rome.

En 1988, il revient au pays et reprend le rugby. Une transition difficile. Grâce à l'intensité de son entraînement, Halpin est beaucoup plus fort, beaucoup plus explosif que ses adversaires. « *A l'époque, je pouvais soulever 180 kilos en développé-couché, et 300 kilos en épaulé-jeté* », se souvient le pilier irlandais. Par contre, sur le terrain, il ne tient qu'une mi-temps. « *Le rugby demande une énorme condition cardio-vasculaire, et j'ai mis du temps pour trouver l'équilibre entre la puissance pure et la résistance. Encore aujourd'hui, je travaille beaucoup le côté aérobic.* »

Autre changement : le passage d'un sport individuel à un sport collectif dont les valeurs et les enjeux ne sont pas les mêmes. « *Dans un sport individuel, on est toujours maître de son propre destin. Mais, dans un sport collectif, il y a parfois des choses difficiles à concilier*, explique-t-il. *Lorsqu'on joue pilier et qu'on sait qu'on a bien joué et qu'on a tout donné, il est difficile de comprendre pourquoi on a perdu.* »

UN RUGBY DE FEU

Ayant vu les Néo-Zélandais de très près, Gary Halpin est bien placé pour parler de l'équipe qui survole les débats en ce début de Mondial. « *En mêlée, ils sont toujours dangereux. Ils ne lâchent pas une seconde. Certaines équipes ne se fatiguent pas trop en mêlée et la considèrent uniquement comme un moyen de relancer le jeu. Mais, comme les Français, les Néo-Zélandais vous mettent la pression à chaque mêlée pendant quatre-vingts minutes.* » Quant au phénomène Jonah Lomu, il sera, selon Halpin, un problème pour n'importe quelle équipe. « *Je n'aurais jamais cru voir un jour un individu qui, au niveau international, pèse autant sur un match. Personne ne peut l'arrêter ; et si jamais on arrive à le faire, il est tellement puissant qu'il parvient toujours à libérer la balle.* »

Certes, les Irlandais n'ont pas l'équivalent de Lomu. Mais les hommes en vert ont la fusée Simon Geoghegan à l'aile, et un pack avec Gary Halpin, ses 112 kilos et son cou de buffle en tête. Sans parler de ce bon vieux *fighting spirit* qui les a vu secouer les Néo-Zélandais pendant les trente premières minutes de jeu. « *Si l'on n'est pas agressifs, si l'on n'est par survoltés sur le terrain, il n'y a pas d'espoir* », confie-t-il. « *Physiquement, nous sommes plus petits que les autres, mais notre esprit est notre force. Nous allons harceler, presser, pousser les Gallois à l'erreur. C'est le rugby irlandais, un rugby qui peut réussir. A condition d'avoir du feu dans les tripes.* »

Ian Borthwick

La composition des équipes

La rencontre Irlande-Pays de Galles a lieu à l'Ellis Park de Johannesburg, dimanche 4 juin, à 17 heures. Elle est décisive pour l'obtention de la deuxième place qualificative de la poule C. Les All Blacks de Nouvelle-Zélande, qui affrontent ce même jour le Japon à Bloemfontein, sont déjà qualifiés pour les quarts de finale.

IRLANDE : C. O'Shea – S. Geoghegan, J. Bell, B. Mullin, R. Wallace – (o) E. Elwood, (m) N. Hogan – D. Corkery, P. Johns, W. McBride – G. Fulcher, N. Francis – N. Popplewell, T. Kingston (cap.), G. Halpin.

PAYS DE GALLES : A. Clement – I. Evans, M. Hall (cap), N. Jenkins, G. Thomas – (o) A. Davies, (m) R. Jones – H. Taylor, E. Lewis, S. Davies – D. Jones, G. Llewellyn – J. Davies, J. Humphreys, M. Griffiths.

RÉSULTATS

CYCLISME

TOUR D'ITALIE

20e étape : Briançon-Gressoney (203 km)

1. S. Outschakov (Ukr., Polti) ; 2. P. Richard (Sui.), à 5 s ; 3. P. Ugrumov (Rus.), à 8 s ; 4. E. Berzin (Rus.), à 8 s ; 5. O. Rincon (Col.), à 8 s.

Classement général : 1. T. Rominger (Sui., Mapei) ; 2. E. Berzin (Rus.), à 4 min 50 s ; 3. P. Ugrumov (Rus.), à 4 min 55 s ; 4. C. Chiappucci (Ita.), à 9 min 35 s ; 5. O. Rincon (Col.), à 10 min 3 s.

TENNIS

INTERNATIONAUX DE FRANCE

SIMPLE MESSIEURS

Troisième tour

Premier quart du tableau

A. Agassi (E-U, nº 1) b. F. Clavet (Esp.), 6-1, 6-2, 6-0 ; Y. El Aynaoui (Mar.) b. A. Ilie (Aus.), 6-2, 7-5, 6-2 ; Y. Kafelnikov (Rus., nº 9) b. D. Wheaton (E-U), 6-2, 6-1, 4-6, 6-3 ; A. Corretja (Esp.) b. W. Ferreira (RSA, nº 8), 6-4, 7-5, 6-2.

Deuxième quart du tableau

A. Costa (Esp.) b. B. Karbacher (All.), 7-5, 6-2, 6-2 ; J. Courier (E-U, nº 13) b. C. Ruud (Nor.), 6-4, 6-3, 6-4 ; A. Medvedev (Ukr.) b. A. Berasategui (Esp., nº 11), 3-6, 6-3, 4-6, 7-5, 6-3 ; T. Muster (Aut., nº 5) b. C. Costa (Esp.), 6-3, 7-6, 6-2.

SIMPLE DAMES

Troisième tour

Troisième quart du tableau

V. Ruano-Pascual (Esp.) b. N. Tauziat (Fra.), 6-2, 7-6 ; R. Dragomir (Rou.) b. N. Sawamatsu (Jap., nº 16), 4-6, 7-6, 6-2 ; A. Serra-Zanetti (Ita.) b. V. Martinek (All.), 6-4, 6-3 ; C. Martinez (Esp., nº 4) b. J. Halard (Fra.), 6-1, 6-2.

Quatrième quart du tableau

G. Sabatini (Arg., nº 8) b. I. Spirlea (Rou.), 6-3, 6-4 ; K. Nagatsuka (Jap.) b. C. Cristea (Rou.), 6-3, 6-2 ; A. Huber (All., nº 11) b. S. Appelmans (Bel.), 6-0, 6-3 ; S. Graf (All., nº 2) b. N. Baudone (Ita.), 6-2, 6-1.

■ **FOOTBALL : les dirigeants du Paris-Saint-Germain ont déposé une plainte contre X... pour « *provocation à la haine* » et « *exhibition dans une enceinte sportive d'insignes, signes ou symboles rappelant une idéologie raciste ou xénophobe* ». Mercredi 31 mai, lors du match Paris-SG-Le Havre, une banderole hostile au joueur libérien George Weah, avec des croix celtiques et des signes nazis, avait été déployée dans la tribune du Parc des Princes (*Le Monde* du 3 juin).**

s de sa famille

Younes El Aynaoui

la surprise

RÉSULTATS

CYCLISME

TENNIS

s de Galles

du monde

Beaucoup de nuages

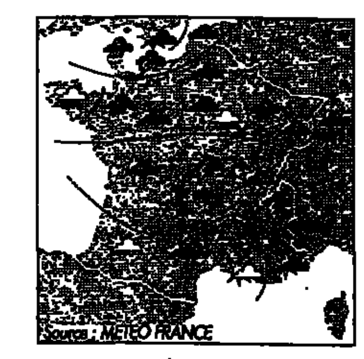
L'ANTICYCLONE centré sur les Açores ne nous protège pas des perturbations qui le contournent. Leur activité pluvieuse est localisée au nord de la Loire, mais la plus grande partie du pays est sous une couverture nuageuse assez dense avec des températures diurnes un peu faibles pour la saison. Les régions méditerranéennes seront relativement favorisées.

Dimanche matin, les régions au nord de la Loire seront soumises à un temps gris, humide, avec quelques bruines ou ondées par-ci par-là. Celles-ci prendront un caractère plus continu et plus soutenu sur l'ouest du pays, vers la Bretagne. Par contre, l'Alsace, grâce à un effet de foehn, bénéficiera d'un temps plus sec et plus lumineux. De la Vendée et des Charentes au Massif Central et aux Alpes, le ciel sera assez encombré par les nuages, avec des apparitions discrètes du soleil. Il est à craindre quelques averses sur le relief du Massif Central et des Alpes. Sur le bassin aquitain, la grisaille sera très répandue et localement brumeuse. Les régions situées près de la Méditerranée seront privilégiées, avec un ensoleillement satisfaisant et un vent qui restera faible.

L'après-midi, c'est toujours autour de la Méditerranée que le soleil se montrera le plus vaillant. Sur le Sud-Ouest et jusqu'aux Charentes, malgré de rares apparitions du soleil, les nuages seront bien présents. Sur le Massif Central et les Alpes, les ondées se renforceront et pourront prendre un caractère orageux. Elles déborderont localement sur les régions de plaine environnantes. Plus au nord, les conditions météorologiques resteront médiocres avec beaucoup de nuages et des pluies qui seront plus marquées dans la partie est que dans la partie ouest. Le ciel s'éclaircira timidement du Nord et de la Normandie au Bassin parisien, mais le temps se montrera plus changeant avec des averses qui auront localement un caractère orageux.

Les températures minimales seront dans les normes et assez homogènes entre 10 à 12 degrés en général, 14 à 16 près de la Méditerranée. L'après-midi, le mercure pâtira du manque de soleil et aura bien du mal à atteindre les 20 degrés, sauf dans le Sud-Est, où il montera jusqu'à 24. Près de la Manche, il n'affichera que 15 à 17 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 4 juin vers 12h00

La qualité de l'air

Indice de pollution

Médiocre

Moyen

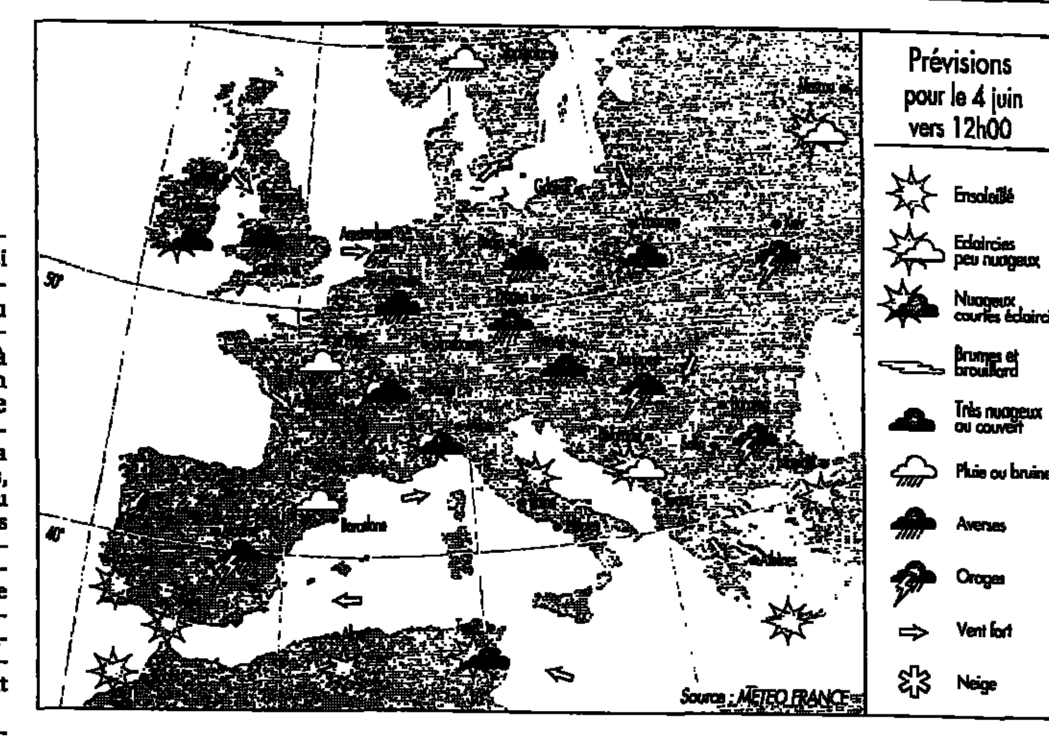
Assez bon

Bon

Très bon

Excellent

Source : AIRPARIF

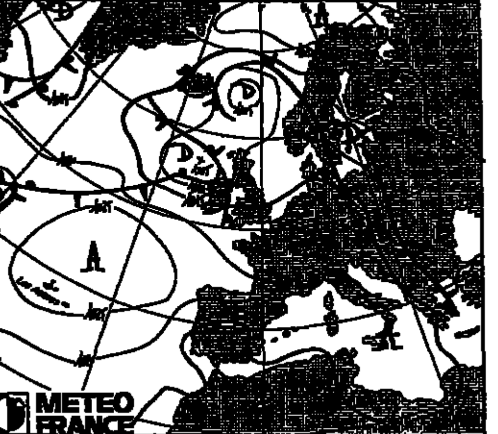




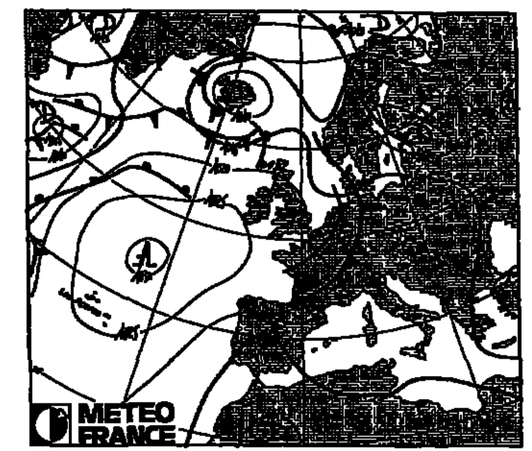


TEMPÉRATURES du 2 juin 1995 maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	22/9	TOURS	19/10	CHICAGO	24/15	LISBONNE	24/15	PRETORIA	18/5
AJACCIO	21/12	LILLE	19/8	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	11/9	LONDRES	19/12	RABAT	25/18
BIARRITZ	18/12	LIMOGES	17/10	ALGER	27/15	DAKAR	27/22	LOS ANGELES	19/14	RIO DE JAN.	25/20
BORDEAUX	21/9	LYON, BRON	20/8	AMSTERDAM	18/11	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	15/8	ROME	21/14
BOURGES	20/11	MARSEILLE	24/13	ATHÈNES	28/20	DUBAI	38/26	MADRID	29/13	SAN-FRANC.	14/11
BREST	17/11	NANCY	16/7	BANGKOK	36/24	DUBLIN	15/11	MARRAKECH	36/18	SANTIAGO	15/6
CAEN	18/10	NANTES	20/11	BARCELONE	21/16	FRANCFORT	19/9	MEXICO	27/14	SÉVILLE	35/18
CHERBOURG	18/11	NICE	20/17	BELGRADE	21/13	GENÈVE	16/7	MILAN	22/13	SINGAPOUR	-/-
CLERMONT-F.	20/10	PARIS	19/13	BERLIN	11/9	HANOÏ	31/27	MONTRÉAL	25/15	ST-PÉTERS.	29/17
DIJON	17/10	PAU	18/12	BOMBAY	34/28	HELSINKI	20/16	MOSCOU	29/16	STOCKHOLM	25/16
FORT-DE-FR.	30/26	PERPIGNAN	24/17	BRASILIA	27/13	HONGKONG	33/27	MUNICH	13/9	SYDNEY	17/10
		POINTE-A-PIT.	29/25	BRUXELLES	16/8	ISTANBUL	31/19	NAIROBI	26/14	TENERIFE	26/20
		RENNES	18/10	BUCAREST	32/15	JÉRUSALEM	26/14	NEW DELHI	45/30	TOKYO	23/19
		ST-DE-RÉUNION	26/17	BUDAPEST	23/12	KIEV	30/18	NEW YORK	25/19	TUNIS	25/15
		ST-ÉTIENNE	19/9	BUENOS-AIRES	19/10	KINSHASA	30/23	PALMA DE MAJ.	23/12	VARSOVIE	26/12
		STRASBOURG	16/10	CARACAS	30/23	LE CAIRE	34/21	PÉKIN	29/17	VENISE	22/15
		TOULOUSE	19/13			LIMA	23/16	PRAGUE	11/5	VIENNE	18/10



Situation le 3 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 5 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Au camp de la base Delta

MARSEILLE nous est apparue aujourd'hui, malgré la victoire acquise en Europe, en pleins préparatifs, en pleine activité militaire. C'est que le grand port méditerranéen et sa région assistent aux préliminaires du départ des troupes américaines vers le Pacifique. Les millions de soldats américains, qui ont franchi l'Atlantique d'ouest en est, vont maintenant refluer à travers notre pays pour aller, à l'autre bout du monde, poursuivre la lutte contre le Japon. Sur leur chemin, une étape est prévue. Pour beaucoup d'entre eux, cette étape sera la « Delta Base Section Staging Area », ou camp de transit de la base Delta, aux environs de Marseille.

Nous y arrivons, par cette chaude après-midi de fin de printemps provençal. Le camp, qui s'étend sur 17 kilomètres carrés, a 50 kilomètres de larges avenues circulant entre des maisons préfabriquées, grises et basses, et les cônes bruns des tentes. Dans cette plaine quasi désertique de la Crau, à 30 kilomètres au nord de Marseille, (...) toutes les commodités et les facilités d'une grande cité ont été créées avec l'habituelle efficacité et rapidité américaines (...).

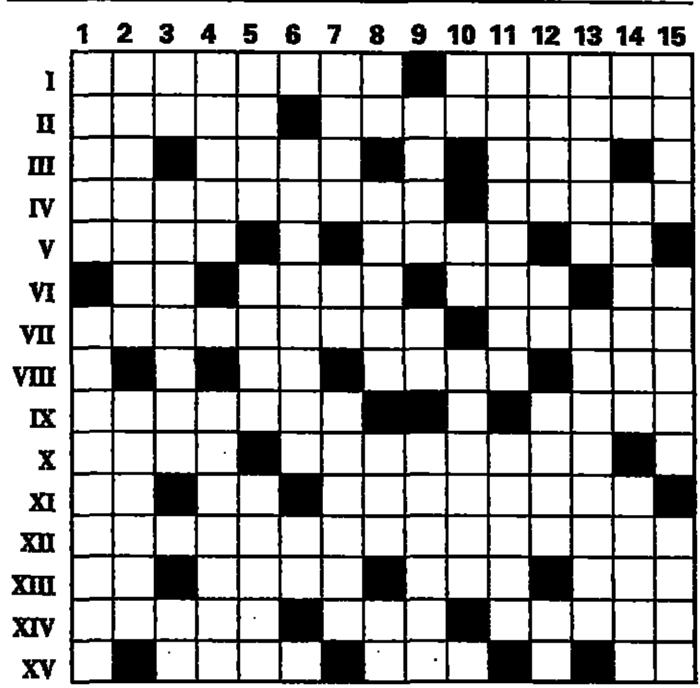
Le colonel J. T. Miesegaes, qui commande le camp, nous explique que les cent mille hommes qui vont pouvoir y séjourner à la fois resteront de trois à cinq jours. Dès leur arrivée, les soldats sont soumis à un examen médical approfondi, puis équipés, et notamment touchent des vêtements de coton s'ils vont aux tropiques. Ils subissent un entraînement militaire, font de la course d'obstacles, du tir. La cuisine et les corvées sont faites par des prisonniers de guerre allemands.

Didier Merlin

(5 juin 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6575



HORIZONTALEMENT

I. Poli comme un roi. Si on le paie, c'est parce qu'il a reçu un mandat. – II. Qui peut faire son trou. Endroits où l'on peut entendre des râles. – III. Partie de pétanque. Aussi familier. Prénom étranger. – IV. Un certain ascendant. Produit qui sert à l'entretien. – V. Pays. Sans suite. Participe. – VI. Orientation. Moment où peut apparaître le démon. Est parfois plein de noeuds. Lettre. – VII. Sont utiles pour recouvrir des sièges. Un impératif qui vaut mieux que deux futurs. – VIII. Pronom. Coule en France. Quantité insuffisante. – IX. Une victime des cheveux longs. Partie d'un bâtiment. – X. Double, chez le tripier. Point du jour. – XI. Changea brutalement d'aspect. Abritent certains animaux. – XII. Nom qu'on peut donner à celui ou celle qui vient de pousser. – XIII. Symbole. Pas reconnue. On peut en avoir avec de l'oseille. Parla comme un innocent. – XIV. Mot qu'on pouvait utiliser pour désigner les lieux. Crie. Effectuer un certain travail. – XV. En France. Pas original. Quelque chose de sérieux.

VERTICALEMENT

1. Parfois donnée par un berger. Commerçants qui se mettent en grève. – 2. Retentit au moindre souffle. Ce n'est ni de la soupe ni du rata. – 3. A Bruxelles, s'il s'agit de Lévi-Strauss. Fit de l'esprit. Extrait de Ravel. – 4. Période difficile. Frapper fort. – 5. Satisfit un besoin bien naturel. Ancienne promenade. Aromatisé. – 6. Ce peut être une jeune veuve. Démonstratif. – 7. Donc pas indifférente. Note. Conduit la barque du poète. – 8. Adverbe. Boîte à outils. Source de lumière. Participe. – 9. C'est ce en quoi il faut considérer la fin. Forme de savoir. Si on les brise, ça nous casse les pieds. – 10. Jeté pour jouer. Moeurs. La goutte au nez. – 11. Comme celui qui vient de prendre un coup de rouge. Affluent de la Seine. – 12. Pas vif. Devant un total. N'ont pas de bagages. Tableau. – 13. En Savoie. Cherchèrent à pincer. – 14. Quelque chose de tendre. Pour l'emprunter, il faut attendre qu'il soit percé. S'attachent au foyer. – 15. En Italie. Comme un prénom. Pas ordinaire.

SOLUTION DU N° 6574

HORIZONTALEMENT

I. Cendrier. – II. Exécution. – III. IC. Di. Ria. – IV. NL. Née. – V. Tartes. As. – VI. Ume. Utile. – VII. Rames. Olé. – VIII. Otites. – IX. Nisus. CGT. – X. Pore. – XI. Inversion.

VERTICALEMENT

1. Ceinturon. – 2. Exclamation. – 3. Ne. Remis. – 4. DCD. Etude. – 5. Ruineuses. – 6. IT. Est. Ps. – 7. Eire. Io. Coi. – 8. Roi. Allegro. – 9. Nausée. Ten (net).

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Lundi 5 juin

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** et l'île Saint-Louis (50 F), 14 h 30, sur le Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** : symbolique et alchimie (50 F), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** et l'exposition Cent costumes (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, en haut des marches extérieures à gauche (Tourisme culturel).

■ **LE PARIS HUGUENOT** au temps de la reine Margot (55 F), 14 h 30, sortie du métro Odéon sous la statue (Europ explo).

■ **L'ABBAYE DE PORT-ROYAL**, foyer du jansénisme (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Didier Bouchard).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Isabelle Hauller).

■ **LA CONCIERGERIE** (37 F + droit d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

■ **HISTOIRE DU PALAIS-ROYAL** et de ses jardins (37 F), 15 heures, place du Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 15 heures, sur le Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV (Elisabeth Romann).

■ **LE JARDIN DES MISSIONS ÉTRANGÈRES** et les hôtels de la rue du Bac (55 F), 15 heures, 128, rue du Bac (S. Rojon-Kern).

■ **MARAIS** : le quartier chic du XVIIe siècle (37 F), 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Télégraphe (Résurrection du passé).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** pas à pas (55 F), 15 h 15, sortie du métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (50 F), 15 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville face à la poste (Claude Marti).

Mardi 6 juin

■ **DU SQUARE VIOLET** au square Saint-Lambert (50 F), 10 h 30, place Violet (Odyssée).

■ **MONTMARTRE** : cités d'artistes (60 F), 11 heures, sortie du métro Abbesses (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LUXEMBOURG** : exposition Les peintres de la couleur en Provence (55 F + prix d'entrée), 11 heures, 19, rue de Vaugirard (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE BOURDELLE** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 16, rue Antoine-Bourdelle (Odyssée).

■ **LES ARTISANS DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE** à travers cours et passages (50 F), 14 h 30, place de la Bastille devant la Fnac (Christine Merle).

■ **L'ÉGLISE DU VAL-DE-GRÂCE** et son quartier (40 F), 14 h 30, devant l'église (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** et promenade le long des canaux (45 F), 14 h 30, sortie du métro Louis-Blanc (S. Rojon-Kern).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : naissance d'une capitale (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition Dessins de mode (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Musées de la Ville de Paris).

■ **SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS** et le quartier des Arts et Métiers (40 F), 14 h 30, angle de la rue Réaumur et de la rue de Turbigo (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS** (37 F), 15 heures, devant le portail principal (Monuments historiques).

■ **LE JARDIN ATLANTIQUE** sur les nouvelles gares Montparnasse (55 F), 15 heures, 25, boulevard de Vaugirard (Paris et son histoire).

■ **LE PANTHÉON** et la montagne Sainte-Geneviève (45 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **LE PARC DES BUTTES-CHAUMONT** (37 F), 15 heures, sortie du métro Buttes-Chaumont (Monuments historiques).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITE

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani

Directeur général : Gérard Morax

Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MARSEILLE.** TAT a ouvert, lundi 29 mai, sa liaison Orly-Marseille. La compagnie aérienne offre désormais six aller-retour quotidiens sur des Fokker 100 entre les deux aéroports. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Le nouvel aéroport de Zhuhai, situé en bordure de l'enclave portugaise de Macao, a été inauguré mardi 30 mai. Capable d'accueillir quatorze millions de passagers par an, il assurera dans un premier temps soixante-seize vols intérieurs hebdomadaires sur dix-huit destinations. – *(AFP, AP.)*

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie aérienne scandinave SAS signera, lundi 5 juin, un accord de coopération avec Thai Airways. Cet accord survient quelques semaines après l'alliance conclue entre SAS et la compagnie allemande Lufthansa. – *(AFP, AP.)*

■ **ALLEMAGNE.** A la suite d'une plainte d'un usager, les chemins de fer allemands vont modifier l'équipement sanitaire des trains inutilisable pendant les arrêts en gare et lorsque les rames sont transbordées sur des ferries pour gagner la Scandinavie. – *(AFP.)*

VENTE Français d'origine, Raymond Loewy (1893-1986) a fait toute sa carrière aux Etats-Unis, où il est mort. On lui doit de nombreux objets qui redonnèrent aux Américains, au lendemain de la Grande Dépression, le désir d'acheter. ● CRÉATEUR du paquet de cigarettes Lucky Strike, des plus beaux modèles de Studebakers, du coquillage emblème de la Shell, de locomotives, d'aspirateurs et de réfrigérateurs, jusqu'à l'aménagement intérieur de Skylab... il a été le plus fameux illustrateur du rêve américain. ● UNE PARTIE DE SES ARCHIVES personnelles seront mises en vente, en un seul lot, par ses héritiers, le samedi 10 juin, à Houdan (Yvelines). Elles proviennent de la maison qu'il avait conservée à Rambouillet et comprennent de la correspondance privée, des films familiaux, des agendas, des maquettes, des souvenirs et des carnets de notes.

Les souvenirs du designer américain Raymond Loewy sortent de l'oubli

Créateur du paquet de Lucky Strike, de Studebaker et autres objets mythiques, il avait fait de la beauté un argument commercial. Des carnets, films, correspondances de ce Français d'origine qui façonna le rêve américain seront mis en vente à Houdan

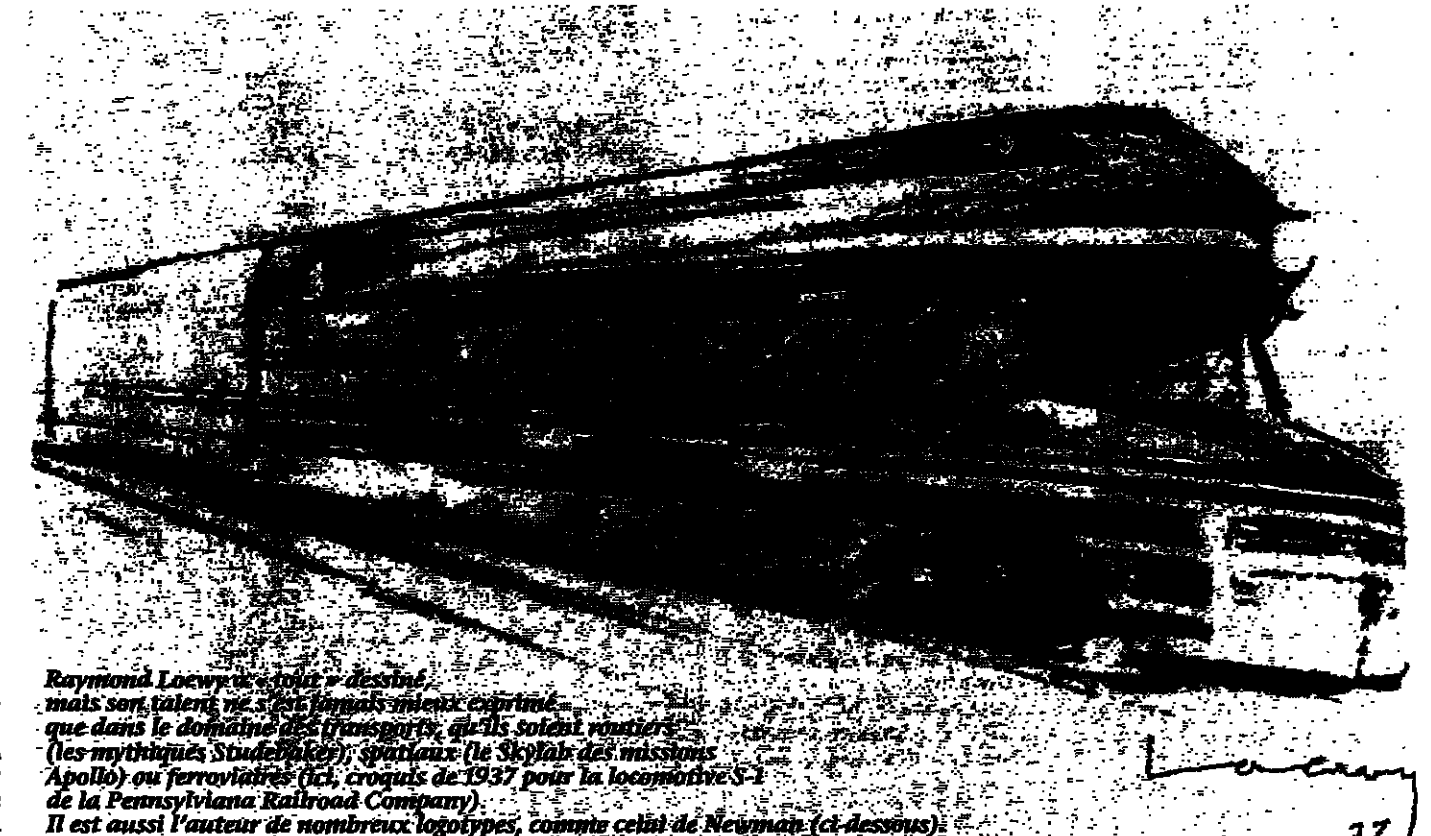
ANCIEN SITE DE PIERRES D'ANTAN. Lieu-dit La Forêt, 78550 Houdan (Yvelines). Le samedi 10 juin, à 17 heures précises. Etude de Mes Francis Faure et Bernard Rey (Rambouillet). Exposition privée (à Paris) sur rendez-vous. Tél. : 40-29-01-31. Télécopie : 43-43-48-53.

Vos vieux papiers ont-ils un prix ? Environ 5 millions de francs, si vous vous appelez Raymond Loewy. Les archives du fameux designer industriel seront mises en vente, en un seul lot, le 10 juin, à Rambouillet. Loewy a fait toute sa carrière aux Etats-Unis et a obtenu la nationalité américaine en 1938. Il y est mort en 1986. En France, surtout depuis la rétrospective organisée au Centre Georges-Pompidou (*Le Monde*, 4 août 1990), on croit le connaître. Là-bas, il est célèbre. Alors, pourquoi cette vacation en France, et en province qui plus est ? Peut-être pour faire oublier un échec. Sotheby's avait tenté une première vente le 20 juillet 1981, à Londres, du vivant de Loewy. Elle groupait en un seul lot plus de trois mille dessins préparatoires pour l'aménagement intérieur du laboratoire spatial Skylab ainsi qu'une cinquantaine de volumes illustrés de photographies et de lettres d'astronautes. On en attendait une somme à six chiffres ; ce fut un flop. Elle venait trop tôt, dit-on aujourd'hui chez Sotheby's, ce qui est fort probable. Mais cela a suffi pour décider les héritiers du designer, qui possédait une propriété près de Rambouillet, à confier leurs archives aux commissaires-priseurs locaux qui les avaient déjà débarrassés de quelques meubles. Ils se sont senti pousser des ailes, et ont su mettre Loewy en valeur grâce à une habile campagne de publicité. Dans le local où les archives sont exposées en attendant la vacation, le téléphone n'arrête pas de retentir des appels du monde entier.

Mais qui peut bien vouloir de plus de 40 mètres linéaires de cartons contenant des agendas, des photographies, des films familiaux, mais aussi les correspondances privée, fiscale et commerciale, ou encore des maquettes, et des souvenirs ? Ils sont indispensables pour un éventuel biographe, et nécessaires à une bonne compréhension de la naissance d'une profession qui a modelé l'image de l'Amérique. Leur destinataire idéal est bien entendu les musées. Autrefois, les héritiers les suppliaient de les décharger du fatras laissé par le défunt. L'archive n'avait alors de valeur qu'historique. Jusqu'au jour où quelques fondations richement dotées – comme le Paul Getty Trust, en Californie – commencèrent à rafler tout ce qui se présentait, en y mettant le prix. Aujourd'hui, la moindre carte postale signée d'un artiste connu suscite la ruée des acheteurs. Comme le disait Loewy, en fixant ses honoraires : *« Si c'est important, ça se paye. »*

Seulement, rares sont aujourd'hui les institutions capables de débourser 5 millions de francs pour des archives, même si la bibliothèque du Congrès, à Washington, qui possède déjà un fonds Loewy, pourrait se laisser tenter. Restent les centaines de sociétés pour lesquelles Loewy a exercé son talent, qui pourraient saisir là l'occasion d'un joli coup de communication en l'achetant pour en faire don à une institution publique, avec bien sûr toute la publicité requise. C'est du moins le discours que tiennent à leurs responsables quelques dizaines de conservateurs de musées désargentés. Mais une entreprise privée pourrait également vouloir attacher son nom à celui de Loewy, en traitant elle-même cette masse documentaire. Là se profilent les ombres des grands groupes d'édition multimédia : un CD-ROM Loewy n'aurait rien d'incongru. Il profiterait de la notoriété internationale d'un petit Français, travailleur immigré à New York, qui, non seulement incarne le rêve américain, mais l'a également façonné en grande partie.

Harry Bellet



Raymond Loewy a « tout » dessiné, mais son talent ne s'est jamais mieux exprimé que dans le domaine des transports, qu'ils soient routiers (les mythiques Studebaker), spatiaux (le Skylab des missions Apollo) ou ferroviaires (ici, croquis de 1937 pour la locomotive S-1 de la Pennsylviana Railroad Company). Il est aussi l'auteur de nombreux logotypes, comme celui de Newman (ci-dessous).

L'homme qui faisait grimper les courbes des ventes

COMME DANS LES BELLES HISTOIRES, le génie de Raymond Loewy s'est manifesté de bonne heure : à quinze ans il invente un avion propulsé par un élastique, ce qui n'est déjà pas banal. Mais surtout il le fait breveter. Loewy est là : ses idées doivent lui rapporter de l'argent. Sa véritable dimension, il la prendra lorsqu'il réussira à persuader les autres qu'elles peuvent leur en rapporter, à eux aussi. Le 31 octobre 1949, son portrait fit la couverture du *Time*. L'explication d'un tel honneur réservé à un dessinateur, fût-il industriel, est contenue dans le sous-titre de la revue : *« Il dope la courbe des ventes. »* Ainsi, la nouvelle ligne qu'il dessina pour un poste de radio produit par The Colonial Company fit augmenter les ventes de 700 %.

De là date l'incompréhension l'opposant aux puristes, qui le considèrent moins comme un créateur de formes que comme un spécialiste des contacts mondains, et des relations publiques. *« Il n'est point de ligne plus belle que celle de la progression des ventes »*, leur rétorquait Loewy, qui avait saisi le pragmatisme de son pays d'adoption, et avait le sens de la formule. Ce langage, que pouvait comprendre n'importe quel fabricant, fit mieux pour imposer le *design* dans l'industrie que la plus belle des maquettes. Le livre de Loewy titré *La laideur se vend mal* devint le bréviaire des chefs d'entreprise.

Il lui a fallu une soixantaine d'années pour en arriver là : Raymond Loewy est né français, en 1893. Son père dirigeait à Paris un journal financier. Mobilisé dans les transmissions durant la première guerre mondiale, il termina le conflit avec le grade de capitaine et des décorations prestigieuses. Renonçant à la belle carrière d'ingénieur qui s'offre à lui, il émigre aux Etats-Unis à l'automne 1919. Ses parents sont morts, victimes de la grippe espagnole, et ses deux frères se sont déjà installés outre-Atlantique. Loewy ne parle pas un mot d'anglais, mais est pourvu d'une ambition féroce. Six ans après son arrivée, il a déjà acquis une réputation d'excellent dessinateur de mode, et évolue dans les cercles mondains de la côte Est, où sa *french touch* fait merveille. Il diffuse alors auprès de ses relations des petits cartons publicitaires clamant qu'entre deux produits de prix et de qualité équivalents le plus beau se vendrait mieux.

Un beau jour de 1929, un homme débarque chez lui avec un de ses cartons, et une machine très laide. Il s'appelle Sigmund Gestetner, fabrique des duplicateurs, et lui donne trois jours et 2 000 dollars pour prouver ses dires. Loewy investit 100 dollars dans de la pâte à modeler et en recouvre tout le mécanisme pour en faire une machine si séduisante que Gestetner la vendait encore des années plus tard.

C'était ça, l'Amérique, et Loewy n'en finissait pas de la découvrir : lorsqu'il proposa au président d'une compagnie ferroviaire de lui dessiner des locomotives, celui-ci répliqua en lui confiant le *design* de ses bennes à ordures. Les fameuses GG-1 et S-1 de la Pennsylvania Railroad Company ne vinrent qu'ensuite. D'autres affaires furent plus faciles, mais il les arracha grâce à un formidable culot : pour obtenir les contrats des autocars de la célèbre ligne Greyhound, il avait simplement fait remarquer à son dirigeant que son emblème ressemblait plus à un corniaud qu'à un lévrier. A son apogée, l'agence Loewy, qu'il avait voulue *« assez grande pour qu'on puisse un jour y concevoir des bateaux »*, employait plus de deux cents collaborateurs.

Loewy eut paradoxalement la chance d'entrer dans la carrière au moment précis où s'amorçait la Grande Dépression des années 30. Placés devant une absence quasi totale de consommateurs, les industriels commencèrent par tailler dans leurs budgets publicitaires. Puis, ceux d'entre eux qui n'avaient pas mis la clé sous la porte anticipèrent la reprise. Produire étant devenu inutile aujourd'hui, il fallait imaginer les objets de demain. Avec un leitmotiv : vaincre la résistance des acheteurs. Walt Disney parvenait à rendre une souris sympathique, en la dessinant tout en rondeurs : l'industrie fit de même, en éliminant toute friction entre l'appareil et l'usager. La ligne nouvelle, baptisée *streamline*, supprimait toute aspérité : la machine faisait le gros dos pour traverser les difficultés du temps. Elle n'était plus effrayante ni compliquée, et son maniement devait être à l'image de sa ligne : lisse et sans efforts. Une fois la crise passée, le fabricant était prêt à sortir un produit nouveau et séduisant.

Loewy n'était pas l'inventeur du *streamline*, ni du *design* industriel. Mais sa philosophie personnelle s'en accommodait parfaitement. Il dessina par exemple un taille-crayon aux lignes aérodynamiques, sorte de réacteur bulbeux pourvu d'une manivelle. Une carrosserie qui ne sert à rien, mais bien jolie, et plus facile à nettoyer. *« Plus la forme est simple, et plus la sensation provoquée est agréable »*, disait-il, en se gardant pourtant d'aller trop loin. William Snaith, un de ses associés, disait qu'il avait *« un goût vulgaire infaillible »*, c'est-à-dire qu'il savait toujours ce qui allait plaire au plus grand nombre.

Ses voitures étaient conçues pour donner une impression de mouvement, même à l'arrêt. Mais elles devaient d'abord être sûres, et confortables. Car Loewy est moins un précurseur du *design* que de l'ergonomie, le confort d'utilisation. Ce n'est pas la fonction qui définit la forme, c'est l'usage : un réfrigérateur sert à conserver les aliments, certes, mais une ménagère aux bras chargés doit aussi pouvoir l'ouvrir avec le bout du pied. Principe qu'il tentait de faire comprendre aux dirigeants d'une société pétrolière en leur disant : *« Vos clients sont des gens, pas des voitures. »*

Pourtant, il est le père de quelques objets devenus légendaires, du sigle *« U.S. Mail »* aux calandres plongeantes des Studebaker, en passant par l'extraordinaire locomotive S-1 de la Pennsylvania Railroad Company, dessinée en 1937. Il a dessiné le distributeur de Coca-Cola, l'étiquette d'un soda qui ressemble à de l'alcool, mais n'en est pas ; des paquets de cigarettes ou de petits-beurre, mais aussi des gares, des boulangeries, l'intérieur du Boeing Stratoliner, du Lockheed Constellation et du DC-8. Visionnaire, il imagine ces taxis électriques sans chauffeurs que quarante ans plus tard les villes saturées commencent seulement à expérimenter.

FENÊTRE SUR LES ÉTOILES

Mais son bâton de maréchal lui est venu de l'espace, qui révéla sa véritable dimension : travaillant pour la NASA à l'aménagement du laboratoire Skylab, Loewy était capable d'arriver devant un parterre de journalistes, au volant de sa décapotable, vêtu d'un scaphandre, et de leur faire croire qu'il venait de traverser ainsi le désert pour en tester le confort. Cela, c'était pour la galerie. Les lettres et les photographies dédicacées des astronautes américains prouvent cependant le bien-fondé de sa démarche. Avant Loewy, ils étaient considérés sur Terre comme des héros, mais en orbite ils n'étaient que les éléments d'une machine. Loewy persuada la NASA, en proie à des difficultés budgétaires, que les images retransmises du Skylab devaient non seulement symboliser la puissance de l'Amérique, mais aussi de l'agence spatiale. Et, surtout, il sut vaincre les réticences techniques et financières d'une armée d'ingénieurs pour leur faire admettre une idée révolutionnaire : des hommes enfermés dans une boîte avaient besoin d'une fenêtre. C'est grâce à l'obstination de Raymond Loewy que les astronautes ont pu regarder, de face, les étoiles.

H. B.

Un sens aigu du marketing

Loewy savait habiller des machines pour les vendre. Il aimait aussi vendre les machines qu'il avait habillées, comme en témoigne Elizabeth Reese, qui fut sa conseillère en relations publiques : *« Ayant réalisé une émission télévisée d'une heure, se déroulant dans les bureaux Loewy de New York, le réalisateur la montra fièrement au commanditaire, un célèbre réseau de télévision. A la fin de la projection, il y eut un lourd silence.* « Nom de Dieu ! », *s'exclama enfin le directeur des programmes,* « Il *[Loewy]* a réussi à mentionner quarante-huit produits dans cette émission ! Comment va réagir notre bureau de publicité ? » *Seules furent coupées les allusions de Loewy à Studebaker, pour éviter qu'un des plus gros clients, Chrysler, ne retire sa publicité. »*

★ Elizabeth Reese : *Les Formes du rêve américain*, catalogue de l'exposition Raymond Loewy, Paris, Centre Georges-Pompidou, 1990.

ewy sortent de l'oubli

a beauté un argument commercial

seront mis en vente à Houdan





r les courbes des ventes

A Lourdes, la culture selon M. Douste-Blazy

Dans son fief, le nouveau ministre se partage entre le temporel et le spirituel

LOURDES
de notre correspondant

Les Lourdais l'imaginaient à l'humanitaire, une sorte de ministre de la misère, à mi-chemin entre l'abbé Pierre et Bernard Kouchner. Lui-même s'était préparé à cet habit de *« French doctor »*. Et le voilà à la culture, où personne ne l'attendait. M. Chirac et M. Juppé ont installé rue de Valois Philippe Douste-Blazy, cardiologue de quarante-deux ans, maire de Lourdes, communicateur talentueux et médiatique qui pourrait séduire les jeunes. Personne ne l'attendait sauf lui.

Philippe Douste-Blazy aime le cinéma, il a réservé sa première sortie officielle, samedi 20 mai, au Festival de Cannes (*Le Monde* du 23 mai 1995). Depuis plusieurs années, il ne manque pas le Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence, il dit *« adorer »* Mozart et vient de finir de lire *L'Alchimiste* de Cuello. Il s'intéresse aussi à l'art contemporain, il a été initié à la peinture par les expositions que sa femme, Maryvonne, cardiologue-pédiatre, organise dans la région Midi-Pyrénées.

A Lourdes, son entourage ne semble pas étonné de cette nomination. *« La religion et la culture n'ont-elles pas cheminé longtemps ensemble à travers les siècles ? »*, interroge Jean-Pierre Artiganave, commerçant en articles religieux, deuxième adjoint, l'homme de confiance et de confidences de Philippe Douste-Blazy. La religion et la culture ont été associées dans une même commission municipale des affaires culturelles et cultuelles, confiées par le maire-médecin à un kinésithérapeute, Jean-Pierre Auguet. Ce dernier voit la nomination de son ami *« comme une chance extraordinaire pour Lourdes et les Pyrénées, mais aussi pour tous les jeunes à qui il saura faire passer un message. La médecine, c'était son truc ! La culture deviendra sa passion »*.

Cette symbiose de la religion et de la culture, cette communauté de destin entre le temporel et le spirituel, se retrouvent dans deux événements : la Biennale du gemmail (dédiée aux maîtres verriers et aux gemmistes) et le Festival de musique d'art sacré. Deux manifestations soutenues, à bout de bras, par quelques bénévoles. Comme Guy Rouquet, un professeur de français, un allumeur de rêves qui, depuis plus de quinze ans, se bat avec son *« atelier imaginaire »* pour imposer à l'automne une semaine d'animation liée à la remise de prix littéraires Max-Pol Fouchet qui couronnent et éditent des auteurs de nouvelles et de poésies.

Une opération « 2 000 jeunes pour l'an 2000 » est menée avec les lauréats du concours général, qui sont invités à partager cette « décade » littéraire avec des écrivains. Elle se présente comme une passerelle idéale avec le ministère de l'éducation nationale, telle que la souhaite Philippe Douste-Blazy .

Aujourd'hui, les Lourdais espèrent que la culture deviendra un *« axe prioritaire »* de Philippe Douste-Blazy. Son adjoint, Jean-Pierre Auguet, le reconnaît : *« Lourdes a un grand rayonnement, mais hors pèlerinage c'est une petite ville de 17 000 habitants. La culture ne représente que 5 % du budget général, soit 200 millions de francs. Cette enveloppe englobe également les animations socio-culturelles. »*

Philippe Douste-Blazy affirme que ce montant va doubler s'il est réélu aux prochaines élections municipales afin de réveiller quelques ambitions ensevelies au pied des Pyrénées. Car, en Bigorre, la culture se limite souvent au rugby et à la religion. Pour preuve, Philippe Douste-Blazy avait encouragé dans sa ville, en vain, un festival de rock en 1989 et un festival du western en 1990, avant d'abandonner sous la pression des chapelains, qui préféreraient un festival du film religieux...

Réveiller quelques ambitions ensevelies au pied des Pyrénées

Le nouveau ministre devra également se pencher sur l'avenir de son Musée pyrénéen de Lourdes, qui, comme le dit son adjoint à la culture, *« mérite d'être dépoussiéré »*, cet espace étant surtout réservé aux vieilles pierres et au folklore montagnard.

Il est également probable que la nomination de Philippe Douste-Blazy l'incitera à ouvrir quelques gros chantiers dans sa ville, comme la construction tant annoncée d'un palais des congrès, qui, du coup, pourrait avoir vocation de maison de la culture. Marc Belit, le fondateur du Parvis de Tarbes, l'unique scène nationale dans le département des Hautes-Pyrénées, mise également sur son nouveau ministre pour susciter *« une grande réflexion avec les collectivités locales, car la vitalité de la culture tient plus à sa capacité de diffusion que de création, qui, elle, est déjà avérée »*.

Jean-Jacques Rollat



Jerome Robbins reprend « West Side Story » trente-huit ans après sa création

Dansée par le New York City Ballet, la célèbre œuvre de Leonard Bernstein a vieilli sans dommage

Créé à la scène, en septembre 1957, à New York, avant d'être filmé par Robert Wise et Jerome Robbins, le drame musical social composé par Leonard Bernstein n'avait jamais été repris par une troupe de ballet. Présenté au Lincoln Center, du 25 mai au 4 juin *West Side Story* vient d'y triompher dans une nouvelle mise en scène de Jerome Robbins. Du coup, une soirée supplémentaire est prévue le 11 juin.

NEW YORK
Correspondance

Selon la rumeur, George Balanchine, directeur artistique, chorégraphe et « dieu » du New York City Ballet, estimait que le *West Side Story* de Jerome Robbins ne pouvait pas être joué par ses danseurs car *« nos garçons ne sont pas des bagarreurs »*, disait-il.

Dans le nouveau *West Side Story* de Robbins, pourtant, ces *« ballerinos »* culbutent et roulent sur le sol dans de féroces combats au couteau. Les règles du ballet néo-classique sont balayées. Les danseurs haussent leurs épaules jusqu'aux oreilles. Ils écument de colère. Ils crient : *« Fous le camp ! »*. Ils sifflent, claquent des doigts, battent des mains et chantent – fort bien.

En ce moment, les hommes font la force du New York City Ballet et, dans *West Side Story*, ils dansent à tout cœur, dévorent l'espace, rejetant joyeusement la retenue classique. Dans cette brillante prestation, les danseurs rockent avec la vie. La puissante chorégraphie de Robbins mêle ballet, mouvements de la rue, jazz et danse moderne en un tout qui exprime l'essence d'une période, d'un lieu et d'une humeur. La musique de Leonard Bernstein alliée aux paroles de Stephen Sondheim en font l'une des meilleures comédies musicales américaines du XXe siècle.

Le spectacle est séduisant car les danseurs évoluent avec aisance, ne poussent jamais le mouvement ou l'émotion. Ils glissent et bondissent sans effort, laissant leur corps flotter doucement au-dessus des jambes. Nikolaj Hübbee – la plus grande surprise – se transforme en un menaçant Riff, leader des Jets, le gang meurtrier de New York. En outre, il chante parfaitement un solo, « Cool ».

Pour cette nouvelle version, *West Side Story Suite*, Robbins a pris sept de ses pièces originales du spectacle donné à Broadway en 1957 et en a fait une séquence dansée de trente minutes où chaque épisode se lie habilement au suivant. Le chorégraphe définit ses personnages et l'atmosphère de la ville par des rythmes et des postures corporelles très serrées. Les Jets (le gang blanc) sont décontractés, les épaules voûtées, les mains souples. Ils sautent, glissent et restent *« cool, man »*. Sous ce calme, pointe la furie des doigts qui claquent en de petites explosions tendues qui annoncent le danger. Le gang latino, les Sharks, sont dirigés par Bernardo (Jock Soto). Ils se meuvent à la manière des cogneurs du *barrio*, se tiennent droits et adoptent une démarche sexy qui les fait rebondir légèrement à chaque pas. Dans « Dance at the Gym », les Sharks dansent le mambo, lançant leurs pieds comme les lames de leurs couteaux. Nancy Ticotin, du Ballet Hispanico, soutient la comparaison avec les hommes. Elle incarne une chaude *mamacita*, Anita, petite amie de Bernardo. Certes, les autres danseuses dansent bien, mais les femmes anorexiques du New York City Ballet sont trop minces et fragiles pour « porter » les mouvements audacieux du jazz. En général, les chorégraphies de Robbins réussissent mieux aux hommes. Parce que *West Side Story Suite* symbolise la virilité des gangs des années 50, les femmes sont réduites au rôle de gentilles supportrices.

Sans aucun doute, cette création de Robbins constitue le grand succès de la saison du New York City Ballet. Toutes les places sont vendues. Le public applaudit à tout rompre, ravi de voir un ballet moderne accessible, pertinent et élégant. La danse moderne se traduit souvent au New York City Ballet par Stravinsky et l'angularité. Dans ce spectacle, le mouvement est dansé certes avec virtuosité, mais il est aussi *funky*, authentique, facile. Ces Roméo et Mercutio portent des Levi's. Maria des jupes à volants, et elle balance des hanches. Les danseurs ont troqué la sérénité pour l'action, les cris, les sifflements, comme de vrais personnages de la rue.

FOLKLORE URBAIN

Plus profondément, ce *West Side* montre combien les affrontements entre gangs étaient encore modérés, il y a trente-huit ans. De quoi réfléchir sur la violence des heurts entre Crips et Bloods à coups de pistolets-mitrailleurs Uzi, lors des émeutes de Los Angeles en 1995. Ceux de *West Side* s'affrontent au couteau et au pistolet. A la fin du spectacle, le meurtre sert de catharsis. Tous les membres du gang sont debouts, paisibles, leur furie lavée par le sang versé. C'est ce que nous désirons tous voir arriver un jour.

West Side Story Suite est le dernier ballet en date à avoir traversé les années sans dommage. Ceux d'il y a un siècle, disons *Le Lac des cygnes* par exemple, sont toujours très populaires. Mais ceux de la fin des années 50 sont aujourd'hui rarement appréciés au point de mériter une ovation debout et des hurlements de plaisir. Dès le début, *West Side Story* a constitué une rareté éblouissante – une comédie musicale de Broadway qui n'utilisait ni le jeu d'acteur ni les dialogues pour raconter l'histoire. La danse et la musique étaient au cœur du spectacle, et l'association de Bernstein, Sondheim et Robbins a fait merveille.

Robbins donnait à la danse force et clarté. Il a rafraîchi le classicisme en faisant appel au folklore urbain américain, au mambo, au jitterbug, au bop et au rock'n roll. En 1960, quand *West Side Story* a été adapté au cinéma, Robbins a dirigé la partie chorégraphique, pour rester fidèle à l'original. J'ai vu l'original, vu une reprise. Je regarde *West Side Story* environ trois fois par an. *Aficionada* exigeante, je pensais ne pas pouvoir apprécier l'interprétation du New York City Ballet. Mais la vérité et la pureté de cette version étincellent grâce à la sincérité des danseurs.

Sally Sommer

★ Sally Sommer enseigne à l'Université Duke où elle donne un cours sur l'histoire de la danse dans les films.

Banlieues d'Europe, un réseau contre la haine

Des artistes préoccupés par l'exclusion se sont réunis à Strasbourg

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

Ils se sont donné de drôles de noms, ces artistes préoccupés par les questions sociales. Des noms rebelles comme Haine de la culture-Culture de la haine (bien avant la sortie du film de Mathieu Kassovitz), à Bruxelles. Des noms blagueurs comme Les musiques de la boulangère de Nicolas Frize, à Saint-Denis, ou Urban Strawberry Lunch, à Liverpool, façon d'affirmer que la créativité est vitale comme le pain et délicieuse comme les fraises. Avec eux, quelque deux cents artistes, élus locaux, professionnels de la culture ou du social ont débattu de *« l'art dans la lutte contre l'exclusion »* du 29 au 31 mai à Strasbourg, à l'appel du réseau Banlieues d'Europe.

Structure souple, Banlieues d'Europe favorise surtout les échanges concrets entre ceux qui, à Lisbonne, Amsterdam ou Budapest, tentent d'associer ambitions artistiques et populations exclues. Ce réseau a été fondé en 1990 par Jean Hurstel, directeur de La Laiterie de Strasbourg, un lieu culturel, expérimental et chaleureux, qui accueille cette année le dramaturge Armand Gatti et ses quatre-vingts stagiaires, recrutés parmi les jeunes exclus, pour monter un opéra sur un thème scientifique. (*Le Monde* du 4 mai)

A Liverpool, la ville a perdu depuis vingt ans ses docks et, avec eux, une multitude d'entreprises. Elle a vu partir certains de ses cadres et de ses jeunes. Vieillie, appauvrie, secouée, en 1981, par des émeutes, la ville se débat pour ne pas sombrer. *« La mairie a compris que la culture et l'éducation étaient liées au développement économique. Le bien-être des habitants, leur appréciation positive sur la ville contribuent à une dynamique urbaine »*, explique Abdullah Badwi, embauché par les services culturels de la mairie pour développer des actions envers les habitants d'origine immigrée.

La ville est fière de ses institutions culturelles, comme l'Orchestre philharmonique, et de ses nombreux festivals, comme celui de vidéo à l'automne ou de musique africaine au printemps. Mais le poste d'Abdullah Badwi, créé à la suite des émeutes, n'est pas toujours confortable. Pour obtenir des aides aux artistes noirs, asiatiques ou arabes, pour financer des actions culturelles dans les quartiers, il doit harceler sans cesse les élus. Ces derniers se font tirer l'oreille pour soutenir des citoyens qu'une partie de l'électorat refuse de considérer comme britanniques. *« Je suis né ici dans une famille ouvrière, j'ai grandi dans un ghetto immigré et j'ai subi le racisme. Pour m'en sortir, j'ai étudié la photographie à l'université,* confie-t-il. *Aujourd'hui, il reste extrêmement difficile de s'insérer comme artiste ou comme administrateur culturel pour les jeunes des ghettos, même s'ils ont atteint un niveau artistique élevé. »*

Le groupe musical Urban Strawberry Lunch, l'association de cinéma d'animation Jackdaw media et le poète d'origine jamaïcaine Levi Tafari ont grandi dans un Liverpool en déclin. Blancs, Noirs et métis, ces artistes mêlent sans cesse paroles sociales et gestes esthétiques. L'Orchestre philharmonique de Liverpool leur a commandé plusieurs fois des créations car la respectueuse institution était soucieuse de s'ouvrir à de nouveaux publics. Elle a créé un service éducatif en direction des enfants des minorités. Urban Strawberry Lunch, qui fabrique des percussions et des sculptures sonores à partir de matériaux de récupération, a ainsi travaillé pendant dix-huit mois avec des enfants. Leur concert a été présenté à la Philharmonie devant un public de 14 000 personnes. L'orchestre a mis en musique des poèmes de Levi Tafari, qui se présente comme un « griot urbain ».

« La musique au cœur de la vie publique »

« L'action artistique doit se situer au cœur de la vie publique, au cœur des problématiques citoyennes. Des parties très politiques se jouent autour de la maîtrise du temps, celle du chômeur de longue durée, du patron, de l'ouvrier...,* estime le compositeur Nicolas Frize, pour qui le temps est l'élément-clé de la musique. *La consommation nous a appris à tout accélérer, même la pensée. Comment voulez-vous, à cette vitesse, aller en profondeur, laisser des silences pour ceux qui ne coupent pas la parole aux autres, laisser des choses libres et offertes pour ceux qui ne prennent pas les choses de force et ont besoin de temps pour les approcher ? »

UN AMBITIEUX FESTIVAL

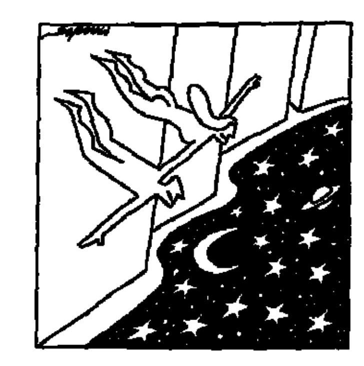
« Je ne suis pas une pédagogue, je suis une artiste », affirme avec force la cinéaste berlinoise Cuini-Amélio Ortiz. Au centre culturel Schlesische 27 situé à Kreutzberg, le quartier turc de Berlin, elle anime des ateliers de vidéo. Ainsi, des jeunes filles ont réalisé un film caustique sur les rapports hommes-femmes. Des adolescents bosniaques réfugiés ont fait une vidéo sur la folie yougoslave.

A Lisbonne, Teresa Ricou, clown et directrice du cirque Chapitô, a passé une convention avec le ministère de la justice pour former des jeunes de la rue aux métiers du spectacle. Une fois par an, elle organise un ambitieux festival dans le château semi-ruiné de Santa Catarina avec les troupes caractéristiques des nouvelles tendances du cirque. *« Nos jeunes présentent alors leurs performances et ils sont parfaitement intégrés aux autres artistes »*, explique Teresa Ricou.

« Je ne m'intéresse pas au rap parce que c'est sympa, que c'est contre la drogue ou que des jeunes expriment leur mal de vivre. Mais bien parce qu'il s'agit d'une nouvelle forme artistique », insiste Alain Lapiower, de Haine de la culture-Culture de la haine, qui collecte et diffuse des musiques populaires. Comme lui, les membres du réseau Banlieues d'Europe ont déploré un certain désintérêt des grandes institutions culturelles envers les nouveaux courants artistiques issus des banlieues. En revanche, les instances européennes les découvrent peu à peu : l'Union européenne apporte une aide au réseau et le Conseil de l'Europe a lancé un programme sur *« la culture et les quartiers »*.

Catherine Bédarida

Eclats du Festival de Cannes



La Quinzaine des réalisateurs et Cinémas en France à la Vidéothèque de Paris et Un certain regard aux Elysées-Lincoln

IL N'EST PEUT-ÊTRE PAS indispensable d'aller à Cannes, puisque le Festival se déplace à Paris quelques jours après sa clôture. Dans la section Cinémas en France se distingue le film de Jean-Michel Carré *Visiblement je vous aime*, qui associe acteurs (Denis Lavant en tête) et pensionnaires du Coral, « lieu de vie » pour jeunes psychotiques. Côté Quinzaine des réalisateurs, *Le Ballon blanc*, de l'Iranien *Jafar Panahi, auquel a été décernée* la Caméra d'or, *Le Conte des trois diamants*, du Palestinien Michel Khleifi, et *Three Steps to Heaven*, de l'Anglais Constantine Giannaris, ont compté parmi les plus remarqués à Cannes. Enfin, les Elysées-Lincoln proposent, jusqu'au *10 juin, une rétrospective des films* présentés dans le cadre d'Un certain regard, parmi lesquels *Lisbonne Story*, de Wim Wenders, *Poste avancé*, du Hongrois Peter Gothar, *Bye-Bye*, de Karim Dridi, *Le Temps de l'amour*, de l'Iranien Mohsen Makhmalbaf.

★ *Vidéothèque de Paris*, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, entrée du public : 2, Grande Galerie, Paris 1er. Mº Châtelet-Les Halles. Séances de 14 h 30 à 21 heures, les 3 et 4 juin. Tél. : 44-76-62-00. 30 F. Les Elysées-Lincoln, 14, rue Lincoln, Paris 8e. Mº George-V. Tél. : 43-59-36-14.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AVEC OU SANS HOMMES
Film américain de Herbert Ross
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

GRANITZA
Film bulgare de Hristian Notchev
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA HAINE
Film français de Mathieu Kassovitz
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

KRIM
Film français de Ahmed Bouchaala
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES EXCLUSIVITÉS

A LA CAMPAGNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'APPÂT (*) (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
ASTÉRIX ET LES INDIENS (All., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
AU TRAVERS DES OLIVIERS (Iran., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BEFORE SUNRISE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BEFORE THE RAIN (Fr.-Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CARRINGTON (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
CHUNGKING EXPRESS (H.-K., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
CIRCUIT CAROLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
LA CONQUÊTE DE CLICHY (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
COUPS DE FEU SUR BROADWAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
LE CYGNE ET LA PRINCESSE (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
DELLAMORTE DELLAMORE (*) (It.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
EXOTICA (*) (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
FREDDY SORT DE LA NUIT (*) (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14).
FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GEORGIA (A., v.o.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
LE GRAND BLANC DE LAMBARÉNÉ (Fr.-Gabon-Cameroun) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
HAUT BAS FRAGILE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
L'INONDATION (Fr.-Rus., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
LA JARRE (Iran., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
JEFFERSON A PARIS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
JLG-JLG (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).
JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
KISS OF DEATH (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
LAST SEDUCTION (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Rex, 2e (36-68-70-23).
MÉCANIQUES CÉLESTES (Fr.-V.-Bel.-Esp.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
MÊME HEURE L'ANNÉE PROCHAINE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
MERCEDES, MON AMOUR (Fr.-All., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
MOI, LA PIRE DE TOUTES (Fr.-Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
MURIEL (Austr., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*) (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT (Austr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
***LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR* MARCH** (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
RANGOON (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
LES RENDEZ-VOUS DE PARIS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE ROI LION (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
SALAM CINÉMA (Iran., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LES SILENCES DU PALAIS (Tun.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SOIXANTE ET ONZE FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD (Autr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
SOLEIL TROMPEUR (Fr.-Rus., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SONATINE (*) (Jap., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE TERRORISTE (Eg., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
THE KILLER (**) (H.-K., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
UN ANGLAIS SOUS LES TROPIQUES (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
VIVE L'AMOUR ! (Chin., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LES REPRISES

L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex.-Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
CASABLANCA (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
CHRONIQUE D'ANNA-MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
DANS LA LIGNE DE MIRE (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10).
MATADOR (**) (Esp., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
METROPOLIS (All.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).
NAKES SPACES (A.) : American Center, 12e (44-73-77-77).
NO MONEY, v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
QUARTET (Brit., v.o.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Le République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AU HASARD, BALTHAZAR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 13 h 20.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10), dimanche 16 h 10.
CAUGHT (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) samedi 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86), samedi 21 h 40, dimanche 17 h 30.
L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 15 h 30.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 21 h.
FAMILY VIEWING (Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 22 h.
LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
L'ÎLE NUE (Jap., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10), samedi 16 h.
LE JARDIN SECRET (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 16 h 40.
LETTRE D'UNE INCONNUE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64), dimanche 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.
LE NOUVEAU MONDE (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86), dimanche 12 h.
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), dimanche 17 h 30.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), dimanche 21 h.
LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86), dimanche 22 h.
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10), dimanche 19 h 15.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 35.
LA RICOTTA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86), dimanche 12 h.
SALO OU LES CENT VINGT JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 19 h 30.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 15 h 10.
SIMPLE MEN (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 45.
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 19 h 30.
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 16 h.
THE ADJUSTER (Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10), dimanche 20 h 10.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09), dimanche 14 h.
TOUT L'OR DU MONDE (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07), dimanche 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 12 h 30.
UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10), samedi 15 h 15.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
André Paulvé, portrait d'un producteur : Lumière d'été (1942), de Jean Grémillon, 16 h 30 ; La Boîte aux rêves (1943), d'Yves Allégret et Jean Choux, 19 h ; L'Eternel Retour (1943), de Jean Cocteau, Jean Delannoy, 21 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : Films FEMIS, 17 h ; le Guépard (1963, v.o. s. t. f.), de Luchino Visconti, 19 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma grec : Fin d'époque (1994, v.o. s.t.f.), d'Andonis Kokkinos, 14 h 30 ; Le Petit Fiacre (1957, v.o. s.t.f.), de Dinos Dimopoulos, 17 h 30 ; Errance (1979, v.o. s.t.f.), de Christoforos Christofis, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma grec : Une aussi longue absence (1985, v.o. s.t.f.), de Stavros Tsiolis, 14 h 30 ; Allégorie (1986, v.o. s.t.f.), de Kostas Sfikas, 17 h 30 ; Angelos (1982, v.o. s.t.f.), de Yorgos Katakouzinos, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache,
Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
La Quinzaine des réalisateurs : le Bus (1994), de Jean-Luc Gaget, 17 h ; An Awfully Big Adventure (1994, v.o. s.t.f.), de Mike Newell, 14 h 30 ; l'île du chagrin (1994), de Hsu Hsiaoming, 15 h ; Rebonds (1994), de Marine Place ; Le Rocher d'Acapulco (1994), de Laurent Tuel, 16 h 30 ; La Tête du Maure (1994, v.o. s.t.f.), de Paulus Manker, 17 h ; Le Bus (1994), de Jean-Luc Gaget ; Faute de soleil (1994), de Christophe Blanc, 18 h 30 ; Le Ballon blanc (1994, v.o. s.t.f.), de Jafar Panahi, 19 h ; Visiblement, je vous aime (1994), de Jean-Michel Carré, 20 h 30 ; Entre deux étés (1994, v.o. s.t.f.), de Kristian Petri avc Gunilla Röör, Samuel Fröler, Lena Nilsson, 21 h.
MARDI
L'Enfant dans les villes : Le Jeune Werther (1992), de Jacques Doillon, 14 h 30 ; les Quatre Cents Coups (1959), de François Truffaut ; Laisse béton (1984), de Serge Le Péron, 16 h 30 ; Halfaouine (1990, v.o. s.t.f.), de Férid Boughedir, 18 h 30 ; Graine au vent (1963), de Paul Carpita ; Aniki bobo (1942, v.o. s.t.f.), de Manoel de Oliveira, 20 h 30.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
La Vie d'Harun Farocki, 17 h.
MARDI
Depuis cent ans, les ouvriers sortent de l'usine d'Harun Farocki, 18 h 30.

FESTIVALS

***CENT ANS DE CINÉMA VUS PAR* HENRI LANGLOIS** (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Laura, sam. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Colonel Blimp, dim. 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30 ; Les Tueurs, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Fièvre sur Anatahan, mar. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Lisbonne Story, dim. 11 h.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Maurice, sam. 11 h 45, mar. 11 h 45.
COURTS-CIRCUITS, Le République, 11e (48-05-51-33). Fuites, mar. 20 h 30.
LES COURTS D'ENFER (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Viejo pascuero, sam. 11 h 20, mar. 20 h 30.
DEUX VISAGES DU CINÉMA CHINOIS CONTEMPORAIN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Epouses et concubines, mar. 16 h.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Bird Now, dim. 16 h ; Arthur Honegger, dim. 17 h 45 ; Man no Run, dim. 19 h 15 ; Gimme Shelter, dim. 22 h.
FAS A L'ÉCRAN (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Orient sur Seine, sam. 10 h, 18 h, dim. 10 h, 18 h, mar. 10 h, 18 h.
FAS A L'ÉCRAN (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). La Rime et la raison, sam. 15 h ; Momo, sam. 17 h ; Lettre d'un temps d'exil, dim. 15 h ; Blanc d'ébène, dim. 17 h.
FESTIVAL DE CINÉMA SUD-AFRICAIN (v.o.), Grande Halle de La Villette-salle Boris-Vian, 19e (40-03-75-00). Magic Garden & Pennywhistle Boys, sam. 14 h ; Classified People, sam. 16 h ; My Country, my Hat, dim. 14 h ; Freedom Square and Back of the Moon, dim. 16 h.
FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). La Grande Farandole, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Swing Time, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Top Hat, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
HOMMAGE A KEN LOACH (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Family Life, sam. 20 h, dim. 16 h, lun. 18 h, mar. 20 h ; Hidden Agenda, sam. 18 h, dim. 14 h, lun. 16 h, mar. 18 h ; Riff Raff, sam. 16 h, dim. 22 h, lun. 14 h, mar. 16 h ; Raining Stones, sam. 22 h, dim. 18 h, lun. 20 h, mar. 22 h ; Ladybird, sam. 14 h, dim. 20 h, lun. 22 h, mar. 14 h.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Va mourire, lun. 20 h 30.
JOURNEAUX FILMÉS, Centre Pompidou. Studio 5-Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33). Diaries nº 1 à 8, sam. 19 h ; Lost, lost, lost, dim. 16 h ; Loads, dim. 20 h.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les vingt-sept voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, sam. 12 h, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; L'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
NANNI MORETTI (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34). Palombella rossa, lun. 12 h 05.
PLEINS FEUX SUR JOHN WOO (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). A toute épreuve, sam. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Une balle dans la tête, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Syndicat du crime, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Le Syndicat du crime 2, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
RÉTROSPECTIVE JOHN CASSAVETES (v.o.), Studio Galande, 5e (43-26-94-08). Love Streams, lun. 16 h.
SCRATCH PROJECTION (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Films d'Al Razutis, mar. 20 h.
SOIRÉE 70 MM (v.o.), Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). Rencontre du troisième type, sam. 0 h 15.
SOIRÉE TIM BURTON (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Edward aux mains d'argent, mar. 19 h 20, 21 h 15 ; Beetlejuice, mar. 19 h 30, 21 h 15.
UN CERTAIN REGARD (v.o.), Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14). Hunstrung Heroes, sam. 14 h 30, 20 h ; The Englishman Who Went Up a Hill But Came Down, sam. 17 h, 22 h ; Sous l'arbre Domin, dim. 14 h 30, 20 h ; Bye Bye, dim. 17 h, 22 h ; Poste avancé, lun. 14 h 30, 20 h ; Musique pour décembre, lun. 17 h, 22 h ; Lisbonne Story, mar. 14 h 30, 20 h ; The Poison Tasters, mar. 17 h, 22 h.

(*) Films interdits aux moins de douze ans
(**) Films interdits aux moins de seize ans.

SAMEDI 3 JUIN

TF 1

20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. *Avec Francis Perrin, Guy Montagné, Carlos, Amanda Lear, Sim, Evelyne Leclercq, Philippe Castelli, Thierry Roland, Jacques Pradel, Pierre Bellemare, Macha Meril.*

22.45 Magazine : Ushuaïa. Mer Rouge, des Jeeps sous l'eau. Danse avec le pil, de Patrick Passe ; Kyaiktiyo, pèlerinage au rocher d'or, de Bernard Guerrini ; Les Kafirs Kalashs, de François-Xavier Pelletier, The Ice Capted Jungle, de Chris Hilton.

23.50 Série : Duo d'enfer.

0.45 Journal, Météo.

0.55 Programmes de nuit.

FRANCE 2

20.50 Théâtre : Le Clan des veuves. Pièce de Ginette Beauvais-Garcin, mise en scène de François Guérin, avec Jackie Sardou, Ginette Garcin, Mony Dalmès. *Son mari venant de mourir une femme rejoint ses deux amies pour former le clan des veuves. Ce groupe bien uni va être bouleversé par l'arrivée de la maîtresse d'un des maris décédés.*

22.30 Magazine : Les Enfants de la télé. Présenté par Arthur. Invités : Michel Field, Karl Zéro, Rika Zaraï.

23.45 Les Films Lumière.

23.50 Journal, Météo, Journal des courses.

0.05 Magazine : Côté court.

0.10 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Le Vrai Raspoutine, de Laurence Rees.

1.05 Programmes de nuit.

FRANCE 3

20.55 Série : Les Nouveaux Exploits d'Arsène Lupin. La Robe de diamant, de Nicolas Ribowski. *Arsène Lupin annonce qu'il va voler la robe sertie de 487 diamants destinée au Sultan de Brunei.*

22.30 Documentaire : Nous irons tous à l'Elysée. *Comment se forme l'opinion politique des citoyens ? Jean-François Delassus a suivi, pendant les trois mois qui ont précédé les élections, tout l'éventail social, jeunes cadres, retraités, SDF, directeurs de PME... Un portrait de la France.*

0.05 Météo, Journal.

0.30 Musique et compagnie. L'œil écoute... Amsterdam [1/2].

1.30 Musique Graffiti. *Préludes nos 3 et 4*, de Villa-Lobos, par Turibio Santos, guitare (15 min).

M 6

20.45 Téléfilm : Seulement par amour, Francesca. De Giovanni Ricci, avec Anaïs Jeanneret, Sandrine Caron (en deux parties diffusées à la suite).

1.00 Boulevard des clips (et 5.55).

CANAL +

19.55 Rugby. En direct. Coupe du monde : Canada-Afrique du Sud. Coup d'envoi à 20.00. Commenté par Thierry Gilardi et Serge Blanco.

21.45 Sport : Rugby. Résumé des matches de la Coupe du monde : Tonga-Côte-d'Ivoire, Ecosse-France, Australie-Roumanie.

22.30 Téléfilm : Traque à Manhattan. De Tom Mankiewicz.

0.00 Le Journal du hard.

0.05 Cinéma : La Vénus bleue. Film français, classé X, de Michel Ricaud (1993).

1.45 Cinéma : Vivre. ■■ Film chinois de Zhang Yimou (1993, v.o.).

ARTE

20.40 Téléfilm : La Montagne magique. De Hans W. Geissendörfer [1/3]. Avec Marie-France Pisier.

22.30 Documentaire : Thomas Mann, une vie, vue par Klaus Harpprecht. Portrait d'Axel Bornkessel (v.o.).

23.30 Magazine : Velvet Jungle. No Alternative ; John Trudell.

0.45 Série : Johnny Staccato. 22. An Act of Terror (v.o.).

1.10 Téléfilm : Muriel fait le désespoir de ses parents. De Philippe Faucon, avec Catherine Klein (rediff.).

2.30 Cinéma d'animation : 7e Art bis. Proposé par Louisette Neil [3]. Histoires d'hommes. Ares contre Atlas, de Manuel Otero ; Le Corridor, de Stepan Kaloustian ; Spectateurs, de Raimund Krumme (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Prêcheur en eau trouble. De Georges Lautner (1992). 21.30 Concert : Festival franco-ontarien. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Résultat du grand jeu des célébrités. 22.50 Théâtre : Ma journée à moi. Enregistré au Théâtre Antoine, à Paris, en 1994. Mise en scène de Jacques Decombe. 0.25 Témoignages pour le Rwanda. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.45 Nicaragua : la chute d'un dictateur. De Franck Diamand et Ludi Boeker. 20.35 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [30/38]. Skyraider Douglas A1. 21.30 Cocafé. De Jean-Michel Rodrigo et Jean-Claude Bonvallet. 22.25 Les Enfants du voyage. De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier [3/3]. Les Bêtes de cirque . 23.20 Palestine : l'école des femmes. De Sophie Deflandre. 23.45 Les Faiseurs de veuves. De Nigel Evans. 0.45 Soudain, l'été dernier, Christian Lacroix. De Jean-Michel Gravier et Daniel-Henri Maillot (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Golf. Skin's Game féminin. 22.30 Embouteillage. 23.35 James et Vola. 0.55 A bout portant (55 min).

CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Graine de champion. [4/26]. Sidney et la capoeira. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 La Panthère rose. 20.00 Aladin (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Vienne 1908. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Nonante. 23.15 Série : Private Eye. 0.10 Road Test. 0.35 Série : Seinfeld. 1.00 Série : Dream On (25 min).

SÉRIE CLUB 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.45 Série : Commissaire Flemming. 22.10 Série : Les Têtes brûlées. 23.00 Série : Mystères à Santa Rita. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).

MCM 19.00 Autour du groove. 19.30 L'Invité de marque. Roy Disney. 20.00 MCM Mag. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 MCM Backstage. Shoulders. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Concert : Lenny Kravitz Unplugged. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 20.00 Athlétisme. En direct. Meeting IAAF de Séville. 21.30 Voitures de tourisme. Championnat d'Allemagne, 4e manche. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. Les quatre meilleures rencontres du jour. 23.00 Rugby. Coupe du monde : en Afrique du Sud. 1.00 International Motorsports (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé no 1, 2 et 3. 20.45 Le Club. 22.05 Le Meilleur du cinéma britannique. [12/26] Les Gentlemen (25 min). [13/26] Les Anglais et la Mer. 23.00 Echec à la dame. ■ Film américain de Gregory Ratoff (1939, N., v.o.). 0.15 Trois meurtres. ■ Film britannique de Wendy Toyes, David Eady, G.M. O'Ferrall (1954, N., v.o., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 19.35 Documentaire. 20.30 Téléfilm : Faux ennemis. De Ben Lewin (1985). 22.30 Hollywood 26. 23.00 Sac de nœuds. ■■ Film français de Josiane Balasko (1984).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole. Récital Alain Borer. 20.00 Le Temps de la danse. Jusqu'à quel âge peut-on danser ? Avec Christian Trouillas, Roland Petit, Zizi Jeanmaire, Gérard Lemaître. 20.30 Photo-portrait. César, sculpteur. 20.45 Fiction. Quitter Nantes, de Philippe Bernard. 22.35 Musique : Opus. Naissance d'un opéra : Schliemann de Betsy Jolas. 0.05 Clair de nuit. Stéphane Santini. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.30 Soirée lyrique. En direct de Londres. Midsummer Night's Dream, de Britten, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national anglais, dir. Stewart Bedfort, sol. Christopher Robson (Obéron), Lilian Watson (Tytiana), Emil Wolck (Puck), Mark Richardson (Thésée), Jean Righy (Hippolyta). 0.05 Auto-portrait. Claude Lavoix, piano. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 4 JUIN

TF 1

12.20 Jeu : Le Juste Prix.

12.50 Magazine : A vrai dire.

13.00 Journal, Météo.

13.20 Série : Hooker.

14.15 Série : Arabesque.

15.10 Série : Le Rebelle.

15.55 Série : Les Dessous de Palm Beach.

16.55 Disney Parade.

18.00 Des millions de copains. Avec la série : Alerte à Malibu.

19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invités : Eric Raoult, ministre de la solidarité entre les générations ; Anne-Marie Couderc, secrétaire d'Etat chargé de l'emploi ; Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire d'urgence.

20.00 Journal, Rugby, Tiercé, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.45 Cinéma : La Cité de la violence. □ Film italo-français de Sergio Sollima (1970).

22.40 Ciné dimanche.

22.50 Cinéma : Yanks. ■■ Film britannique de John Schlesinger (1979).

1.05 Journal, Météo.

1.15 Programmes de nuit.

FRANCE 2

12.00 L'Heure de vérité (et 4.15). Magazine présenté par François-Henri de Virieu. Invité : Robert Hue, secrétaire national du PCF.

12.55 Météo (et 13.10).

13.00 Loto, Journal, Point Route.

13.20 Série : Flic à tout faire.

13.50 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros : Internationaux de France.

19.25 Série : Les Gromelot et les Dupinson.

19.59 Journal, Tennis, Météo.

20.50 Cinéma : Noyade interdite. ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1987).

22.40 Documentaire : Première ligne. L'ombre du maréchal, chronique des années noires en Limousin, d'Alain de Sédouy et Michel Follin.

0.40 Les Films Lumière.

0.45 Journal, Météo.

0.55 Magazine : Côté court.

1.05 Magazine : Musiques au coeur. Présenté par Eve Ruggieri. Festival de Popayan (Colombie).

2.15 Programmes de nuit.

FRANCE 3

12.45 Journal.

13.05 Sport : tennis. En direct de Roland-Garros : Internationaux de France.

14.00 Série : Matlock.

14.50 Série : New York District.

15.00 Magazine : Sports dimanche. Tiercé à Longchamp ; 15.20, Cyclisme : Tour d'Italie ; 16.00, Cyclisme : Midi Libre ; 16.20, Athlétisme : Euromeeting de Dijon.

15.40 Flash Tennis (et 16.25, 17.45).

15.50 Tiercé.

16.30 Téléfilm : L'Enfant du désert. De John Badham. *Trois évadés et un couffin.*

17.55 Magazine : Lignes de mire.

18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal de la région.

20.05 Divertissement : Benny Hill.

20.35 Magazine : Côté court.

20.55 Série : Inspecteur Derrick. La Reine de la nuit, de Theodor Grädler.

22.00 Téléfilm : Un cas pour deux. L'Homme sur la photo, de Michael Mackenroth.

23.05 Météo et Journal.

23.30 Cinéma : Docteur Folamour. ■■■ Film britannico-américain de Stanley Kubrick (1963, N., v.o.).

1.25 Musique Graffiti. *La Bohème*, extrait, de Puccini, par l'Orchestre français, sol. Sylvie Valayre, soprano, dir. Jean-Yves Ossonce (15 min).

M 6

12.25 Série : Mariés, deux enfants.

13.05 Série : Un flic dans la Mafia.

14.05 Série : Les Têtes brûlées.

15.00 Série : Poigne de fer et séduction.

15.30 Magazine : Culture rock (et 3.00). La Saga. Dance Story.

16.30 Série : Les Cadavres exquis de Patricia Highsmith. L'Amateur de frissons.

17.25 Téléfilm : Maxime et Wanda, révolution clé en main. De Henri Helman.

18.55 Série : Enquêtes à Palm Springs.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Filles à papas.

20.40 Sport 6 (et 0.45).

20.45 Téléfilm : La Marque de la Panthère. De Brian Trenchard-Smith.

22.30 Magazine : Culture pub.

23.05 Téléfilm : Saveurs de femmes. De Roy Garrett.

0.55 Magazine : Rock express.

1.20 Boulevard des clips (et 6.00).

CANAL +

En clair jusqu'à 14.05

12.30 Flash d'informations (et 19.30, 22.45).

12.35 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot.

13.35 La Semaine des Guignols.

14.05 Dessin animé : Profession critique.

14.30 Surprises (et 19.15, 2.50). Spécial Annecy. Courts-métrages d'animation.

14.45 Sport : Rugby. En direct. Coupe du monde : Nouvelle-Zélande-Japon ; coup d'envoi à 15.00.

16.40 Reportage : Hollytoon. De Charlie Sansonetti et Pascal Morelli.

17.30 Cinéma d'animation : Duckman.

18.00 Cinéma : Batman contre le fantôme masqué. ■ Film d'animation américain d'Eric Radomski (1993).

En clair jusqu'à 20.35

19.40 Concert : Les Stones à Stockholm.

20.30 Le Journal du art. Présenté par Jean Teulé.

20.35 Cinéma : La Maison aux esprits. ■ Film germano-portugo-danois de Bille August (1993).

22.50 L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Rugby : en différé, match de Coupe du monde : Irlande-Pays de Galles.

0.20 Sport : Rugby. Résumé des matches de la Coupe du monde : Argentine-Italie et Angleterre-Samoa.

1.20 Cinéma : Macho. ■ Film espagnol de Bigas Luna (1993, v.o.).

LA CINQUIÈME

12.00 Jeunesse. La Panthère rose ; Grimmy : Amour de chien, Le Grand Méchant loup (rediff.) ; Rintintin : Adieu Fort Apache.

13.00 Jeu : Ça déméninge.

13.30 Les Grandes Séductrices. Ava Gardner. *Ava Gardner, actrice à Hollywood, tourna une quarantaine de films aux succès plus ou moins inégaux. Pour son bonheur, et le nôtre, quelques réalisateurs surent mettre en avant tout le talent et le métier de cette « femme de rêve, de chair et de sang ».*

14.30 L'Esprit du sport. Erik Orsenna.

15.30 Détours de France. Les guardians.

16.30 Jeux d'encre.

17.00 Le Sens de l'Histoire. De Castro à Cuba.

18.30 Va savoir. Port-en-Bessin.

18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Série : Premiers comiques. 7. Léontine garde la maison (Pathé Frères, 1912) ; Robinet boxeur (Ambrosio, 1913) ; Le Haut de forme de Polidor (Pasquali, 1913) ; Le Poil à gratter (Pathé Frères, 1907).

19.30 Métropolis (et 0.50). Festival de Cannes ; Country Revival ; Villes digitales.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Magicien et prince du verbe, hommage à Thomas Mann. Proposée par Peter von Rüden, Gerhard Vogel et Hans Peter Kochenrath.

20.41 Téléfilm : La Montagne magique. De Hans W. Geissendörfer [2/3].

22.30 Entretien. Michel Tournier interrogé par Pierre-André Boutang.

22.40 Documentaire : Discours au peuple allemand. De Harald Herzog.

22.50 Téléfilm : Lotte à Weimar. D'Egon Günther (v.o.).

1.50 Reportage. Portrait de trois jeunes Albanais, de Peter Dudzik (rediff.).

2.20 Reportage. Libre d'esprit derrière les barreaux. Kasem Trebeshina, écrivain et dissident albanais, de Richard Schneider (rediff.).

2.35 Cinéma d'animation : 7e Art bis. Proposé par Louisette Neil [4].

CÂBLE

TV 5 19.00 30 millions d'amis. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 7 sur 7. Rediff. de TF1 du jour même. 21.00 Les Heures chaudes de Montparnasse. De Jean-Marie Drot [12/13]. Le Groupe des Six. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 L'Homme pressé □. Film français d'Edouard Molinaro (1977) 0.10 Résultats du grand jeu des célébrités. 0.20 Court métrage. 0.25 Témoignages pour le Rwanda. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.20 Vendanges, histoire mondiale du vin. De Michael Gill [1/13]. Naissance du vin. 19.45 Le Moine et l'Abeille. D'Allen Jewhurst et David Taylor [1/2]. Le Rucher de frère Adam. 20.30 San Pietro. De John Huston. 21.05 Le Memphis Belle. De William Wyler. Histoire d'une forteresse volante. 21.45 Le Procédé Fresson. De Jean Real. 22.15 O les villes d'eaux. De Christian Bussy. 22.55 Nicaragua : la chute d'un dictateur. De Franck Diamand et Ludi Boeker. 23.45 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [30/38]. Skyraider Douglas A1 (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Jean-Edern's Club. 20.00 Paris Match Première. 20.30 L'Album (et 0.25). 21.00 Nocturne indien. ■■■ Film français d'Alain Corneau (1989). 22.50 Concert : Lionel Hampton and His Golden Men of Jazz. 0.55 Le Canal du savoir (60 min).

CANAL J 18.00 A nous la caméra. [5/5]. Nos vidéos de vacances. 18.30 Série : Deux ans de vacances. 19.30 La Panthère rose.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Seinfeld. 20.30 Série : Dream On. 20.55 Country Box. 21.25 Série : Monty Python's Flying Circus. 21.50 Chronique New Age. 21.55 La Semaine sur Jimmy. 22.05 Série : New York Police Blues. 22.55 Destination séries. 23.25 Série : Les Envahisseurs. 0.20 Qu'est-ce qui fait courir les fans ? (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Force de frappe. 19.45 Série : Miami Vice (et 23.35). 20.35 Le Club. 20.45 Série : Cimarron Strip. 22.00 Série : Les Têtes brûlées. 22.50 Série : Mystères à Santa Rita. 0.20 Série : Commissaire Flemming (90 min).

MCM 6.00 ▶ Good Morning MCM : The Rolling Stones (clips). 20.00 MCM Mag (et 1.00). 20.30 MCM Euromusiques Latina. 21.30 MCM Rock Legends club. Police. 22.30 Cinémascope. Cannes 95. 23.00 Concert : Cheb Mami. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 19.00 Concert : An Evening with Bon Jovi. 20.30 News : Weekend Edition. 21.00 120 Minutes. 22.00 Bon Jovi. Live at Rock am Ring. 23.00 Beavis and Butt-head. 23.30 Headbangers' Ball (150 min).

EUROSPORT 20.00 Rugby. En direct. Coupe du monde : groupe B. Angleterre-Samoa occidentales. 21.30 Voitures de tourisme. Championnat d'Allemagne : 4e manche. 22.30 Formule Indy. En différé de Milwaukee (Wisconsin). Les Miller Genuine Draft 200. 0.30 Rendez-vous à Roland-Garros (60 min).

CINÉ CINÉFIL 20.30 Amour et swing. ■ Film américain de Tim Whelan (1943, N., v.o.). 21.55 Echec à la dame. ■ Film américain de Gregory Ratoff (1939, N., v.o.). 23.15 Alexis, gentleman-chauffeur. ■ Film français de Max de Vaucorbeil (1937, N.). 0.40 Nazare. ■■ Film portugais de Manuel Guimaraes (1952, N., v.o., 80 min).

CINÉ CINÉMAS 20.00 Documentaire. 20.30 Robert et Robert. ■ Film français de Claude Lelouch (1978). 22.15 Histoire de fantômes chinois 2. ■ Film chinois (Hong-Kong) de Ching Siu Tung (1990, v.o.). 23.55 Eclair de lune. ■ Film américain de Norman Jewison (1987, v.o., 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Atelier de création radiophonique. Le Conte du chevalier de Goni, par René Farabet. 22.25 Poésie sur parole. Les poètes d'Afrique du Sud (6). 22.35 Le Concert. Enregistré le 27 janvier, à la Cité de la Musique. Musique à San Rocco. Œuvres de Gabrieli, Giovanni Picchi, Dalla Casa, Barbarine, Bassano, Grandi. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : alphabet des corps, par Marc Vaudey ; Rub a dub dub ; Rémanences : Obsolètes reliquats ; La Durée du oui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Musique aujourd'hui. Concert donné le 27 avril, à la salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Diego Masson : Chemin V pour guitare et orchestre, de Berio (création française), Thierry Mercier, guitare ; Concerto pour clarinette et orchestre, de Donatoni (création mondiale), Michel Portal, clarinette ; Improvisations, Michel Portal, clarinette, Mino Cinelu, percussion. 21.30 Voix souvenirs. Yvonne Brothier, soprano, dans Didon (extrait de l'acte II), de Piccinni (1933) ; La Fille du régiment (extrait de l'acte II), de Donizetti (1932) ; La Traviata (extrait de l'acte I), de Verdi (1929) ; Le Coq d'or (extrait de l'acte II), Le Prisonnier de la rose, le rossignol, de Rimski-Korsakov (1930) ; Martha (extrait de l'acte II), de Flotow (1930) ; Les Contes d'Hoffmann (extrait des actes II, III, IV), d'Offenbach (1930) ; Sérénade, Au printemps, de Gounod (1933). 22.30 Les Greniers de la mémoire. Alfred Jarry. 2. La leçon de pataphysique. 23.00 Les Magiciens de la terre. Portugal ; Traditions populaires du centre et du sud de l'Italie. 0.05 Atelier. Au jardin des dieux. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Le Monde
DIMANCHE 4 - LUNDI 5 JUIN 1995

De Jérujevo à Sarasalem

par Alain Rollat

POURQUOI une ville aussi sainte que Jérusalem, où Dieu est si sollicité qu'il se met en quatre pour répondre aux prières des juifs, des musulmans, des chrétiens et des autres, suscite-t-elle depuis trois mille ans, en dépit des efforts pédagogiques d'Abraham, de Jésus, de Mahomet et des kyrielles prophétiques, autant de confusions qu'une vulgaire Babel ? Est-ce la faute de Dieu ou celle des hommes ?

La question est aussi vieille que la sainte Trinité et, pour peu qu'on ne soit ni juif, ni musulman, ni chrétien ni autre – ce qui forme un postulat forcément minoritaire –, on devine que la clé du mystère se situe moins du côté de Dieu que de celui des habitants de cette contrée qui perpétuent, eux, la manie de couper en quatre les croyances comme les cheveux. Cette mauvaise habitude constitue le plus étrange des paradoxes de la part de tous ces monothéistes puisqu'elle engendre fatalement les intolérances religieuses nourricières de guerres. Mais ce n'est pas parce que cette question est aussi antique que le roi Hérode qu'elle n'a plus aucun intérêt. Et il faut savoir gré à Bernard Pivot d'avoir eu le culot de la poser en termes franchement iconoclastes, vendredi soir, au cours d'un « Bouillon de culture » transporté sur le mont des Oliviers.

« Pourquoi verse-t-on ici autant de sang ? Pourquoi le message de Dieu à Abraham s'est-il transformé en message de haine ? Pourquoi les portes de Jérusalem ne sont-elles pas davantage ouvertes ? Pourquoi les chrétiens y sont-ils eux-mêmes aussi divisés ? Pourquoi honore-t-on au Saint-Sépulcre l'épée de Godefroi de Bouillon, qui fut le plus sanguinaire de tous les croisés ? » Très inspiré par les lieux, ce cher Bernard apostolique a fini par dévoiler le fond de sa pensée : *« N'y a-t-il pas ici trop de dieux et pas assez d'hommes de bonne volonté ? »*

Curieusement, aucun de ses invités n'a combattu l'expression de son doute. Le lettré palestinien et musulman interdit de séjour à Jérusalem, présent en tant qu'immigré clandestin de l'intérieur, a surtout insisté sur les injustices faites à son peuple en mettant en cause le sectarisme de certains juifs ; le rabbin israélo-français qui lui a répondu a évoqué la tentation « révisionniste » de certains Palestiniens ; selon le frère dominicain qui prêchait l'arbitrage, la difficulté de s'accorder tient à la complexité de l'héritage à partager. Etc.

Tout le monde a ainsi fait de très belles phrases sur la nécessité d'apprendre enfin, sur *« ce chantier de Dieu »*, *« à se rencontrer au lieu de se côtoyer »*. La remarque la plus judicieuse est sans doute venue du prêtre palestinien et chrétien, qui a, sans le vouloir, lancé soudain dans le débat une opportune passerelle entre Jérusalem et Sarajevo en reconnaissant humblement que *« le sang continuera de couler »*, en Judée comme en Bosnie, tant que les croyants de tous bords n'apprendront pas à *« réconcilier leurs mémoires. »* C'est certain : si le Messie revenait aujourd'hui il porterait un casque bleu.

Les peintures de la grotte Chauvet datent de 30 000 ans avant notre ère

Elles sont les plus anciennes au monde découvertes à ce jour

HOMO SAPIENS savait dessiner bien plus tôt qu'on ne le pensait. L'analyse des peintures rupestres de la grotte Chauvet, à Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), montrent qu'elles datent d'environ 30 000 ans avant notre ère. Les voilà promues au rang de *« plus anciennes connues à ce jour »*, selon un communiqué du ministère de la culture publié le 2 juin.

Les datations réalisées *« bouleversent les notions admises jusqu'à présent sur l'apparition de l'art et son développement et sont la preuve qu'Homo sapiens a acquis très tôt la maîtrise du dessin »*, note le ministère. En effet, le site orné de peintures rupestres le plus ancien était jusqu'à présent celui de la grotte Cosquer, découverte dans une caverne sous-marine près de Marseille et dont le fameux dessin d'une main en négatif a été daté de 27 000 ans avant notre ère. Les 15 000 ans des célèbres sites d'Altamira, en Espagne, et de Lascaux, en France, sont donc largement dépassés.

Pour déterminer l'âge des trois cents animaux peints sur les murs de la grotte de Pont-d'Arc, douze analyses au carbone 14 ont été réalisées sur huit échantillons par le Centre de faible radioactivité de Gif-Sur-Yvette (CNRS-CEA), le Centre de datation par le radiocarbone de Lyon (CNRS-Université Lyon-I) et le Ressearch Laboratory for Archeology and History of Art d'Oxford, en Grande-Bretagne. L'âge des prélèvements sur les peintures représentant un rhinocéros et un bison est compris entre 30 340 ans (plus ou moins 570 ans) et 32 410 ans (plus ou moins 720 ans) avant notre ère. Les échantillons de mouchage des torches sont plus récents. Ils datent de 25 700 ans (plus ou moins 850 ans) avant notre ère. Ceux qui proviennent du sol sont estimés à 22 800 ans (plus ou moins 400 ans).

HYÈNES, HIBOUX ET PANTHÈRES

Découverte le soir de Noël 1994 par trois spéléologues amateurs, Jean-Marie Chauvet, Eliette Deschamps et Christian Hillaire, la Combe-d'Arc a été déjà été authentifiée par Jean Clottes, le conservateur général du patrimoine en charge des grottes ornées au ministère de la culture (*Le Monde* du 25 janvier 1995). La datation au carbone 14 vient confirmer les conclusions de son enquête réalisée à partir de l'observation minutieuse des peintures. La grotte contient des animaux que l'on n'avait jamais observés dans l'art préhistorique tels qu'hyènes, hiboux ou panthères. L'analyse des styles associée à la connaissance de l'âge des peintures pourrait modifier les théories établies par le préhistorien André Leroi-Gourhan pour interpréter la signification des scènes primitives représentées.

Les résultats de la datation donneront un relief particulier à l'exposition qui s'ouvre à Vallon Pont-d'Arc sur la grotte qui porte le nom de l'un de ses inventeurs, Jean-Marie Chauvet, agent de surveillance au service régional de l'archéologie. La manifestation porte également sur l'art préhistorique en Europe et dans les gorges de l'Ardèche au paléolithique supérieur (entre 30 000 et 1 000 ans avant notre ère). Une salle y est consacrée à la vie quotidienne des hommes de Cro-Magnon. La grotte Chauvet a déjà enchanté tous les amateurs d'archéologie par l'étonnante qualité artistique de ses peintures. Grâce à son nouveau titre de gloire, elle accède à une plus grande célébrité. Jusqu'à ce qu'un site encore plus ancien vienne la détrôner.

M. A.

Bob Dole dénonce la « dépravation » de Hollywood

WASHINGTON
de notre correspondante

Le sénateur Bob Dole, le mieux placé pour l'instant des candidats à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 1996, a entrepris de faire vibrer la corde familiale et conservatrice de l'électorat américain, dans une virulente attaque contre la *« dépravation »* de Hollywood.

« Notre culture populaire menace de miner notre caractère national », s'est-il exclamé cette semaine devant six cents personnes au coeur même de l'industrie sacrilège, à Century City. Bob Dole, soixante et onze ans, héros de la deuxième guerre mondiale, dénonce l'apologie d'une *« violence insensée »* et du *« sexe sans amour »*. *« On a dépassé la limite,* dit-il, *pas seulement celle du goût, mais aussi celle de la décence et de la dignité humaine. On la dépasse chaque fois que l'on donne à la violence sexuelle un côté branché. Quand le suicide adolescent est présenté comme quelque chose d'attrayant. Quand les usines à rêve de Hollywood tournent au cauchemard de la dépravation. »*

Pour le chef de la majorité républicaine au Sénat, il y a les bons films et les mauvais. Les bons, les *« films familiaux »*, sont *Le Roi Lion*, les *Flinstones*, *Forrest Gump* et *True Lies*. Les mauvais, ce sont *Natural Born Killers* ou *True Romance*. A Hollywood, certains dénoncent déjà *« un nouveau McCarthysme »*, d'autres relèvent que si Bob Dole cite *True Lies* – pas exactement un film pour classes maternelles – en exemple, c'est parce que le rôle principal y est tenu par Arnold Schwarzenegger, supporter du Parti républicain... Mais surtout, on s'étonne d'un tel plaidoyer de la part d'un homme politique opposé au contrôle des armes à feu : *« Si M. Dole veut sérieusement réduire la violence,* résume le *New York Times*, *il devrait commencer par essayer d'éliminer les armes à feu des rues des villes américaines. »*

Sylvie Kauffmann

■ **ESPACE : le lancement de la navette spatiale Discovery**, prévu pour le 8 juin, est reporté au 10 août, selon l'agence Reuter. Des piverts sont responsables de ce retard de deux mois (*Le Monde* du 2 juin 1995). A coups de bec, ceux-ci ont transformé l'isolation en mousse du réservoir externe de la navette en gruyère. Pas moins de 135 trous de 5 à 10 centimètres de diamètre ont été dénombrés. Certains atteignent la surface en métal du réservoir. De quoi rendre inefficace l'isolation qui évite la formation de glace lors du remplissage du réservoir sous très basse température.

La « défaillance » de l'évêque de Bâle

PERSONNE ne tarissait d'éloges, en Suisse, au sujet de Mgr Hans Jörg Vogel. A quarante-trois ans, le 14 janvier 1994, il était élu par les dix-huit chanoines du chapitre de la cathédrale pour devenir évêque de Bâle, selon un privilège local rarissime dans l'Eglise catholique. Le choix avait été aussitôt confirmé par le pape. En un an, le tout jeune évêque avait su se faire apprécier de son clergé, des laïcs engagés et de ses confrères qui le propulsaient vice-président de la conférence des évêques. Diplômé de la prestigieuse Université grégorienne à Rome, sa réputation d'homme ouvert et courageux avait franchi les frontières de son canton depuis que, curé à Berne, il avait ouvert les portes des églises aux Albanais réfugiés du Kosovo.

La façon dont il a offert, vendredi 2 juin, sa démission – immédiatement acceptée par le Vatican – ne ternira certainement pas cette image. Au contraire. Il a rendu publique une lettre au pape et à son diocèse expliquant dignement, simplement, qu'*« à la suite d'une difficulté affective de plus en plus lourde à porter »*, il avait trouvé *« appui »* auprès d'une femme qu'il connaissait de longue date. *« De cette relation est née une grossesse »*, avoue-t-il. *« Je me vois contraint de constater qu'il ne m'est plus possible d'exercer mon ministère dans la clarté. »* N'ignorant pas que cette affaire allait relancer la controverse sur le célibat du clergé, il remercie même, avec élégance, *« tous ceux qui vivent leur célibat dans la fermeté et la fidélité »*.

Cette confession publique d'une si humaine défaillance tranche avec l'atmosphère de secret, les silences pieux et les tentatives d'étouffement auxquels donnent lieu le plus souvent les affaires de mœurs dans l'Eglise. Elle a été plutôt bien accueillie en Suisse, alors qu'une polémique avait éclaté en Irlande, en 1992, quand la presse révéla une liaison, dont naquit aussi un enfant, entre Mgr Casey, évêque de Galway, et une femme vivant aux Etats-Unis. L'année suivante, la presse avait également contraint à la démission Mgr Sanchez, archevêque de Santa Fe, au Nouveau-Mexique (Etats-Unis).

La coïncidence veut que cet évêque de Bâle avait dû accepter, il y a quelques mois, la démission de l'un de ses prêtres, à Baden, qui avait choisi de se marier. Mgr Vogel s'était rendu sur place pour calmer les esprits et résister à la campagne alors lancée contre le célibat sacerdotal. A plusieurs reprises, toutefois, il s'était prononcé en faveur de l'ordination d'hommes mariés, les *« viri probati »* comme dit la langue de l'Eglise.

Les circonstances de sa démission vont renforcer le camp des catholiques conservateurs dont la figure emblématique, en Suisse précisément, est Mgr Haas, jeune évêque lui aussi (quarante-six ans) de Coire-Zürich, parachuté par le Vatican en 1988, marginalisé dans son diocèse, mais que Rome s'obstine à garder en fonctions. Elles risquent de remettre en cause les privilèges locaux dans la nomination des évêques. Trois sièges en Suisse sont à pourvoir, à Lugano, à Genève-Lausanne, à Bâle, et certains craignent déjà que le Vatican ne veuille imposer des évêques psychologiquement plus sûrs.

Cette démission rallume surtout les questions sur la rigueur d'une règle qui ne laissait d'autre choix à l'évêque de Bâle que de quitter son ministère. Déjà des groupes contestataires et féministes, en Suisse, souhaitent – sans illusion – que Mgr Vogel soit rétabli dans ses fonctions, conformément à la tradition des premières communautés chrétiennes dont l'évêque pouvait être marié et père de famille. Mais l'ancien évêque de Bâle s'est réfugié dans une communauté religieuse à l'étranger. Méditant, sans doute, le sujet d'une thèse qu'il avait soutenue à l'université de Francfort sur *« la pénitence comme total renouveau »* !

Henri Tincq

SOMMAIRE

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

LES PIÈGES DE L'EMPLOI PRÉCAIRE : A Valence comme ailleurs, les employeurs ont tendance à pratiquer l'« empilage » de toutes les formes d'emploi précaire. Certains s'efforcent de limiter cet usage pour éviter une explosion sociale.

Tirage du *Monde* daté samedi 3 juin 1995 : 497 616 exemplaires 1

■ **ÉGYPTE : neuf civils ont été tués et au moins trois autres ont été blessés samedi dans la région de Miniya, en haute Egypte, dans un attentat commis par cinq militants de l'organisation intégriste armée de la Jamma islamiya, a-t-on appris de source policière. Les cinq intégristes armés ont ouvert le feu sur des civils qui étaient rassemblés devant une mosquée du village de Tandah, proche de Malaoui, à 300 kilomètres au sud du Caire. – *(AFP.)***

■ **ZIMBABWE : plus de la moitié des 10 millions d'habitants du Zimbabwe** sont menacés de famine en raison des maigres récoltes dues à des précipitations très en dessous de la moyenne. L'une des régions les plus touchées est le Matabeleland, zone aride de l'ouest du pays.

■ **GRÈVE : l'Opéra de Paris a dû annuler** les représentations des samedi 3 et lundi 5 juin à l'Opéra-Bastille, à la suite du préavis de grève maintenu par les syndicats CGT et FSU des personnels techniques, qui réclament des augmentations de salaires. Cela porte à six le nombre des représentations supprimées ces dernières semaines par l'Opéra de Paris. – *(AFP.)*

■ **CANAL PLUS : Antoine de Caunes arrêtera d'animer « Nulle part ailleurs » le 30 juin.** En compagnie de Philippe Gildas, qui a créé l'émission en 1987 avec les Nuls, Antoine de Caunes présentait depuis 1988 la seconde partie de cette émission quotidienne diffusée en clair à partir de 19 h 10. L'animateur, qui produisait aussi l'émission, a décidé de prendre une année sabbatique pour se consacrer à l'écriture et au cinéma.

La mort de Jacqueline Thome-Patenôtre, ancien maire de Rambouillet

GRANDE FIGURE du radicalisme, maire de Rambouillet (Yvelines) pendant 36 ans, Jacqueline Thome-Patenôtre s'est éteinte vendredi 2 juin à Paris, à l'âge de 89 ans. Elle s'était retirée de la vie politique locale en 1983, renonçant à briguer un nouveau mandat aux élections municipales, mais avait conservé un mandat européen jusqu'en 1989. Tout au long de sa carrière politique, commencée dans l'entre-deux-guerres, aux côtés de son mari, elle fut une fervente avocate de la construction européenne et défendit la cause des femmes et de la famille.

Chez les Thome, une famille de la riche bourgeoisie, comme chez les Patenôtre, nom de son mari qu'elle épousa à 17 ans, dont elle eut deux enfants, puis dont elle divorça, la politique était dans les gènes. Née le 3 février 1906 à Paris, fille d'un député tué à Verdun en 1916, femme d'un député et ministre sous la IVᵉ République, elle fut elle-même ephémère sous-secrétaire d'Etat à la Reconstruction et au Logement dans le cabinet Bourgès-Maunoury, de juin à novembre 1957. A plusieurs reprises, « J. T.-P. » fut aussi vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Militante de la cause européenne depuis toujours, elle a signé dans *Le Monde* du 13 juin 1989 une dernière tribune appelant à un *« consensus pour l'Europe »*. De 1984 à 1989, cette ancienne vice-présidente du Mouvement européen international fut député européen, élue sur la liste de l'union de l'opposition RPR-UDF conduite par Simone Veil. En tant que doyenne d'âge, elle avait prononcé le discours inaugural à Strasbourg.

Dans ses activités de parlementaire, Jacqueline Thome-Patenôtre s'est aussi fait connaître par sa défense des animaux domestiques, aidant à faire passer une loi en 1971 sur la protection sanitaire des chiens et des chats vendus dans des magasins spécialisés. Elle fut entre 1970 et 1984 présidente de la Société protectrice des animaux (SPA).

A. B–M.

